

**Recension des écrits sur le portfolio et
le e-portfolio, en tant qu'outils pouvant
favoriser l'insertion professionnelle en
enseignement**

Fiches de lecture

Présenté par :

Anne-Catherine Vallerand
et
Stéphane Martineau

LABORATOIRE D'ANALYSE DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE EN ENSEIGNEMENT
(LADIPE)

Université du Québec à Trois-Rivières

Janvier 2007

Table des matières

Liste des références pour chacune des fiches	3
Introduction	6
Méthode pour fiches de lecture	7
Fiche de lecture 1	8
Fiche de lecture 2	10
Fiche de lecture 3	14
Fiche de lecture 4	15
Fiche de lecture 5	25
Fiche de lecture 6	30
Fiche de lecture 7	34
Fiche de lecture 8	38
Fiche de lecture 9	46
Fiche de lecture 10	47
Fiche de lecture 11	53
Fiche de lecture 12	56
Fiche de lecture 13	58
Fiche de lecture 14	60
Fiche de lecture 15	68
Fiche de lecture 16	71
Fiche de lecture 17	82
Fiche de lecture 18	85
Fiche de lecture 19	91
Fiche de lecture 20	93
Fiche de lecture 21	96

Liste des références pour chacune des fiches

Fiche de lecture 1 :

Bibeau, R. (2006). « L'usine à gaz » ou le eportfolio de « Big Brother », *Formation et Profession* (12) 3, p. 33-36.

Fiche de lecture 2 :

Commission scolaire de Portneuf (2006), *Mon portfolio professionnel : une collection de documents pour soutenir ma réflexion*, [en ligne] :

<http://www.csportneuf.qc.ca/csportneufWeb/scripto.asp?resultat=433632>

Fiche de lecture 3 :

Commission scolaire des Phares, services éducatifs (2004), Le portfolio, un outil pour structurer sa formation continue, *Pédago+*, 3(1), p. 2. [en ligne] :

www.csphares.qc.ca/publications/documents/pédago-novembre%202004-final.pdf

Fiche de lecture 4 :

Desjardins, R. (2002). *Le portfolio de développement professionnel continu*, Chenelière/Mc-Graw-Hill, 108 p.

Fiche de lecture 5 :

Desjardins, Richard, site personnel, [en ligne] : <http://www.umoncton.ca/leprof/accueil/>

Fiche de lecture 6 :

Devauchelle, Bruno (2006). *E-portfolio, remarques réflexions suite aux 1ères rencontres Francophones de Québec*, Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil – International (CEPEC).

Fiche de lecture 7 :

Doyon, André et Desjardins, Richard (2004), Le portfolio de développement professionnel comme outil d'intégration en formation initiale en enseignement, *Vie pédagogique*, supplément électronique, 9 décembre 2004, 1-8.

Fiche de lecture 8 :

EduTIC Mauricie, Université du Québec à Trois-Rivières, Formation pratique et stage : le portfolio, [en ligne] : http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=96

Fiche de lecture 9 :

EifEL, *Why do we need an ePortfolio ?*, [en ligne] : <http://www.eifel.org/publications/eportfolio/>

Fiche de lecture 10 :

Eyssautier-Bavay, Carole (2004) *Le portfolio en éducation : concepts et usage*, travail réalisé dans le cadre d'une thèse en informatique, Université Joseph Fourier Grenoble 1.

Fiche de lecture 11 :

Goupil, Georgette (1998). *Portfolios et dossiers d'apprentissage*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill.

Fiche de lecture 12 :

Harvey, Suzanne (2006), *Un portfolio professionnel: Pour le plaisir d'enseigner*, Récit de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, août 2006.

Fiche de lecture 13 :

Hébert, Nathalie, Girard, Michèle et M. Demanche, Liette, *Trousse pédagogique du portfolio professionnel de formation*, [en ligne] :

<http://www.csdeschenes.qc.ca/snaps/trousseportfoliop.htm>

Fiche de lecture 14 :

Lévesque, Marcienne et Boisvert, Émilienne (2001). *Portfolio et formation à l'enseignement : Théorie et pratique*, Les Éditions Logiques.

Fiche de lecture 15 :

Lusignan, Guy (2003). Innover pour assurer l'avenir, *Vie Pédagogique* (128), p. 47-50.

Fiche de lecture 16 :

Martin-Kniep, Giselle O. (1999). *Capturing the wisdom of practice, Professional portfolios for educators*, Association for Supervision and Curriculum Development, Alexandria, Virginia, USA, 119 p.

Fiche de lecture 17 :

Riggs, Iris, M., Sandlin, Ruth, A., Scott, Linda, D. (1997). *The New Teacher Portfolio : A Bridge to Professional Development*, Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, Chicago, March 1997.

Fiche de lecture 18 :

Rolheiser, Carol and Schwartz, Susan (2002). *Professional Portfolios during Preservice and First Year of Teaching : Creating a Base for Ongoing Professional Growth*, Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, New Orleans, LA, April 1-5, 2002.

Fiche de lecture 19 :

Slade, Samantha, *Le portfolio numérique : un atout pour les citoyens apprenants*, SOFAD, présentation Power Point, [en ligne] :

http://www.sofad.qc.ca/ppt/slade_portfolio_num.ppt

Fiche de lecture 20 :

Université du Québec à Montréal, *Dossier professionnel*, [en ligne] :

<http://www.fse.uqam.ca/bepepfi/ressources/webfolio/telechargement.htm>

Fiche de lecture 21 :

Wilcox, Bonita and Tomei, Lawrence (1999). *Professional Portfolios for Teachers : A guide for learners, experts, and scholars*, Christopher-Gordon Publishers, Inc., Norwood : Massachusetts, 267p.

Introduction

Ce document est le fruit des travaux du *Laboratoire d'analyse de l'insertion professionnelle en enseignement* (LADIPE) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Ce laboratoire, fondé en 2004 poursuit deux grands objectifs :

- 1) Décrire, analyser et comprendre le phénomène de l'insertion professionnelle des enseignants du primaire et du secondaire du Québec dans toutes ses dimensions.
- 2) Dégager des pistes d'intervention pour favoriser l'entrée dans la carrière enseignante.

Partenaire du *Carrefour national de l'insertion professionnelle en enseignement* (CNIPE), le LADIPE est formé de quatre professeurs du département des sciences de l'éducation de l'UQTR :

- Stéphane Martineau
- Annie Presseau
- Liliane Portelance
- Christine Lebel

Ce laboratoire, reconnu et financé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, compte aussi en son sein deux étudiants des cycles supérieurs :

- Anne-Catherine Vallerand (étudiante à la maîtrise en sciences de l'éducation à l'UQTR) ;
- Jean-Paul Ndoreraho (étudiant au doctorat en sciences de l'éducation de l'UQTR).

Le LADIPE peut aussi compter sur le travail d'une professionnelle de recherche :

- Christine Bergevin

Ce document sur le portfolio et le e-portfolio est le résultat d'une commande du CNIPE adressée au LADIPE.

Stéphane Martineau, Ph.D.
Professeur à l'UQTR
Responsable du LADIPE

Méthode pour fiches de lecture

Les sections :

Référence : Indique la référence complète du texte lu.

Résumé : Résumé qui fait un tour d'horizon du contenu du texte en quelques lignes.

Notes de lecture : Notes prises lors de la lecture du texte : comprend des reformulations (en bleu) et des citations (en orange). Les sous-titres du texte original sont souvent repris (en noir).

Les couleurs :

Ce qui est en orange : Les citations tirées telles quelles du texte.

Ce qui est en bleu : Les phrases personnelles qui résument les idées du texte. Reformulées dans les mots de la rédactrice des fiches de lectures.

Ce qui est en noir : Les sous-titre du texte, les phrases qui ne sont pas des citations mais qui s'inspirent trop du texte pour être considérées comme des phrases personnelles.

Fiche de lecture 1

Référence : Bibeau, R. (2006). « L'usine à gaz » ou le eportfolio de « Big Brother », *Formation et Profession* (12) 3, p. 33-36.

Résumé : Cet article décrit ce qu'est un portfolio professionnel, en explique l'utilité et les fonctions et décrit trois types de portfolios de développement : le portfolio juste pour moi, le portfolio « usine à gaz de Big Brother » et l'approche 3 portfolios distincts.

Qu'est-ce qu'un portfolio de développement professionnel ?

« Un portfolio de développement est une collection de travaux qui permet de documenter, pendant une certaine période, le cheminement effectué par l'apprenant dans l'acquisition de certaines compétences professionnelles. » (p. 33)

Le portfolio est utilisé comme outil de validation des acquis, de même que comme moyen pour planifier et orienter son cheminement personnel et professionnel. Il permet également de rendre l'individu davantage conscient de ses valeurs, de ses compétences, de ses croyances et de sa pratique professionnelle.

Pourquoi un portfolio de développement professionnel ?

C'est un outil qui favorise le développement de la pensée réflexive. Il permet également de s'autoévaluer et de prendre conscience de son cheminement professionnel.

Les deux fonctions du portfolio de développement professionnel :

Selon Bibeau, le portfolio de développement professionnel a deux fonctions :

- 1) améliorer la qualité de l'apprentissage et favoriser l'accompagnement et le suivi des apprentissages
- 2) favoriser l'autoévaluation authentique de l'apprenant, ce qui le conduit à une meilleure connaissance et à une meilleure estime de soi

Les trois types de portfolios de développement professionnel :

- 1) L'approche personnalisée et individualisée ou portfolio « juste pour moi » : Portfolio conçu par l'apprenant, les documents étant entièrement sélectionnés et analysés par lui. *Difficile pour le tuteur qui a à porter une évaluation sur ce type de portfolio.*
- 2) L'approche « usine à gaz de Big Brother » ou portfolio tout-en-un : Le portfolio est alors pensé par et pour l'institution, en vue d'une évaluation. Ce type de portfolio sera également grandement utile à de futurs employeurs.
- 3) L'approche des trois portfolios distincts : Portfolios d'apprentissage, de présentation et d'évaluation. Cette approche favorise la démarche réflexive.

Le portfolio « juste pour moi » :

C'est un portfolio pour apprendre, un outil d'évaluation formative qui permet l'autorégulation et la métacognition. C'est un lieu d'indexation et de rangement de divers documents et réflexions. « C'est le portfolio d'apprentissage que l'étudiant contrôle, gère et ouvre à qui il veut. »

Toutefois, selon les tenants de l'approche « usine à gaz », cet outil ne peut servir à l'évaluation et à la certification car il est trop individualisé et personnalisé. « Si le portfolio « juste pour moi » a l'intérêt d'offrir un outil de réflexion et d'exposition à l'apprenant, il n'offre pourtant pas un espace de télécollaboration, de régulation et d'évaluation satisfaisant. » (p. 35)

L' «usine à gaz de Big Brother »

C'est le portfolio institutionnel, conçu pour effectuer une évaluation sommative, pour certifier, pour établir une note, pour faire un bilan des acquis.

Les trois dossiers du portfolio de développement professionnel :

Dans cette approche, le portfolio numérique se divise en trois dossiers :

- 1) Le portfolio d'apprentissage : Utilisé pour l'évaluation formative, il permet à l'apprenant d'indexer ses travaux et de gérer ses apprentissages.
- 2) Le portfolio de présentation : Outil d'exposition pour montrer qui on est et ce qu'on fait.
- 3) Le portfolio d'évaluation : Sert à l'autoévaluation, à l'évaluation et à la certification.

Les trois dossiers sont interconnectés, interopérables (incluant un mot de passe et un système de protection des données) et portables (possibilité d'effacer, de recommencer, de sauvegarder).

Pour les trois dossiers, l'étudiant participe à l'évaluation (autoévaluation et co-évaluation étudiant-enseignant).

Fiche de lecture 2

Référence : Commission scolaire de Portneuf (2006), *Mon portfolio professionnel : une collection de documents pour soutenir ma réflexion*, [en ligne] :

<http://www.csportneuf.qc.ca/csportneufWeb/scripto.asp?resultat=433632>

Résumé : Document destiné aux enseignants de la Commission scolaire de Portneuf, qui sont en insertion professionnelle et qui doivent construire un portfolio. Ce portfolio sera évalué par un comité d'évaluation en vue de permettre aux enseignants d'être admis sur la liste de priorité d'emploi. On y explique d'abord ce qu'est un portfolio professionnel et quels en sont les objectifs. Puis, les différentes sections à inclure au portfolio sont présentées.

Introduction :

Le portfolio est utilisé par les artistes, photographes et architectes afin de présenter leurs meilleures réalisations et de témoigner de leur évolution professionnelle.

En éducation, le portfolio devient de plus en plus populaire, notamment en éducation primaire ou secondaire, en éducation des adultes et à l'université.

Puisqu'il permet d'illustrer le développement des compétences dans des situations réelles d'apprentissage, on dit du portfolio qu'il est un instrument d'évaluation authentique.

Selon Wolf (1991), le portfolio est une collection qui illustre le meilleur travail d'un enseignant et qui témoigne de ses réalisations dans le temps et dans une diversité de contextes. Il peut contenir : des plans de leçons, des travaux d'élèves, des réflexions de l'enseignant, etc. Il s'établit autour des trois principaux moments de l'enseignement soit : la planification, l'enseignement comme tel, l'évaluation et les autres activités professionnelles.

Objectifs poursuivis :

Pour la commission scolaire, l'élaboration du portfolio par l'enseignant permet de faciliter l'évaluation en tenant compte des diverses dimensions de l'enseignement. Le portfolio permet également de mettre en place une culture de développement professionnel et d'orienter la formation continue pour mieux répondre aux besoins des enseignants.

Pour l'enseignant, la création d'un portfolio favorise l'amélioration de sa pratique et l'intégration des différents savoirs professionnels par la démarche réflexive et l'analyse de sa pratique. En outre, le portfolio permet de mettre en valeur ses compétences professionnelles en vue de l'évaluation institutionnelle, il favorise l'autonomie et la responsabilisation de l'enseignant quant à son développement professionnel et il contribue à une meilleure estime de soi par la connaissance de ses forces et des points à améliorer. Enfin, le portfolio favorise la discussion et les échanges entre collègues.

Section 1 : Présentation générale

Cette section sera examinée par le comité, mais ne sera pas prise en compte dans l'évaluation. Elle pourra également être utilisée lors d'échanges entre l'enseignant et la direction.

L'enseignant doit y inclure :

- Des rapports de stage
- La description de son expérience professionnelle (dates, écoles, tâche)
- La présentation du projet éducatif et du plan de réussite d'une école où il a travaillé
- Les rapports d'évaluation des directions d'école où il a enseigné

Section 2 : Analyse des compétences

Cette section sert aux échanges avec la direction. Elle ne sera pas soumise au comité d'évaluation.

L'enseignant doit évaluer le développement des compétences suivantes :

C2 : Maîtrise orale et écrite de la langue d'enseignement.

C3 : Concevoir des situations d'apprentissage.

C4 : Mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage.

C5 : Évaluation de la progression des apprentissages.

C6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

C7 : Adapter des interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation ou un handicap

C8 : Intégration des technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

C9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

C10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Pour chacune des compétences, l'enseignant doit indiquer ce que signifie cette compétence selon lui et ce qu'elle implique dans sa pratique. Il doit ensuite situer son niveau actuel de développement de la compétence et le niveau qu'il souhaite atteindre. Il doit décrire les moyens pris pour atteindre le niveau actuel ainsi que les moyens qu'il entend privilégier pour atteindre le niveau souhaité. Enfin, il doit évaluer son niveau d'aisance actuel et son niveau d'aisance souhaité pour chacune des composantes de la compétence.

Pour plusieurs compétences, l'enseignant doit inclure des documents :

Pour la compétence 3, il peut déposer au portfolio des planifications de situations d'apprentissage ainsi qu'un document démontrant la prise en compte des différents styles d'apprentissage lors de sa planification.

Pour la compétence 4, il peut mettre des réflexions sur son style d'intervention, des récits de situations d'apprentissage qui favorisent l'intégration et la réutilisation des savoirs et des travaux d'élèves qui démontrent la réutilisation des savoirs.

Pour la compétence 5, l'enseignant peut intégrer au portfolio des exemples de travaux d'élèves (objets d'évaluation, critères d'évaluation, commentaires) ou des instruments utilisés pour évaluer les compétences.

Pour la compétence 6, le portfolio peut contenir une présentation de la façon dont l'enseignant a intégré les règles de vie en classe, des exemples de résolution de conflits et des modèles d'organisation de la classe ou d'ateliers.

Pour la compétence 7, il peut placer des exemples de stratégies d'intervention auprès de différents élèves ainsi qu'une présentation de sa façon de recueillir des informations concernant les élèves EHDAA afin de mieux les comprendre et de mieux intervenir auprès d'eux.

Pour la compétence 8, des exemples de sites Internet concernant une discipline, un métier ou un domaine particulier peuvent être inclus. Chacun des sites sera alors analysé quant à la pertinence de son utilisation quant à la vie professionnelle. L'enseignant peut également déposer des travaux réalisés par les élèves, des exemples de productions utilisant les TIC ou des exemples de participation à des forums électroniques.

Pour la compétence 9, le portfolio peut contenir des lettres d'information aux parents ou aux collègues ainsi que des projets d'école où l'enseignant est impliqué.

Pour la compétence 10, l'enseignant peut placer dans son portfolio des documents qui témoignent de sa collaboration avec les collègues pour la planification, l'élaboration d'outil, la discussion de cas d'élèves, etc.

Section 3 :

C'est la section qui sera évaluée par le comité de la commission scolaire. L'enseignant doit y évaluer les compétences 1-2-11 et 12. Comme pour la section 2, il doit, pour chacune des compétences, indiquer ce que signifie cette compétence pour lui, ce qu'elle implique dans sa pratique, son niveau d'aisance actuel et souhaité, les moyens utilisés pour atteindre le niveau d'aisance actuel et les moyens qu'il entend privilégier pour atteindre le niveau d'aisance souhaité.

Pour la compétence 1 « *Culture et connaissance des disciplines d'enseignement* », le comité évaluera si l'enseignant est informé sur les grands événements en cours et s'il amène les élèves à s'y intéresser, s'il fait des liens entre l'actualité et son enseignement et s'il fait des liens entre l'histoire de sa discipline et sa réalité actuelle.

Pour la compétence 2 « *Maîtrise orale et écrite de la langue d'enseignement* », le comité évaluera si l'enseignant s'exprime dans un langage correct et ce, autant à l'oral qu'à l'écrit « *avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'un professionnel de l'enseignement.* »

Pour la compétence 11, « *Développement professionnel* », le comité évalue si l'enseignant prend en main sa formation continue et s'il pose des gestes de pratique réflexive.

Enfin, pour la compétence 12, « *Éthique professionnelle* », le comité évalue si l'enseignant justifie les actions pédagogiques posées concernant les élèves, à la fois auprès des élèves, des parents et des autorités de l'école. Le comité observe également si l'enseignant connaît et respecte le cadre légal et réglementaire de la profession et s'il exprime un réflexe éthique cohérent avec sa profession.

Suite à l'évaluation de ces 4 compétences, l'enseignant doit également se prononcer sur d'autres thématiques (ces réflexions font également partie de la section 3 du portfolio) :

La philosophie éducative : L'enseignant doit expliquer comment il se perçoit en tant qu'enseignant et indiquer ses valeurs et ses convictions pédagogiques. Il doit également indiquer les approches pédagogiques qu'il utilise et faire un lien avec le programme de formation.

La réforme ou le renouveau pédagogique : L'enseignant doit expliquer sa compréhension de la réforme et du programme de formation (fondements et idées fondamentales). Il doit identifier les orientations du programme de formation et expliquer sa compréhension de la mission de l'école. Enfin, il doit identifier ses zones de confort et d'inconfort quant à l'approche par compétence.

Le projet éducatif et le plan de réussite d'une école où l'enseignant a enseigné : L'enseignant doit décrire les principales orientations du projet éducatif de l'école (valeurs du projet éducatif, manifestations dans l'école) et indiquer dans quelle mesure il se sent concerné par ces orientations. Il doit ensuite indiquer sa contribution ou son implication comme acteur dans les mesures du plan de réussite de son école.

Les autres activités professionnelles de l'enseignant : L'enseignant doit indiquer sa contribution ou son implication quant à l'encadrement des élèves et aux autres aspects de sa tâche (surveillance, activités éducatives, récupération, etc.). Il doit justifier ses choix en lien avec la réussite des élèves et avec sa philosophie éducative. Enfin, il doit également décrire son approche lors des rencontres d'équipe ou de concertation.

Fiche de lecture 3

Référence : Commission scolaire des Phares, services éducatifs (2004), Le portfolio, un outil pour structurer sa formation continue , *Pédago+*, 3(1), p. 2. [en ligne] : www.csphares.qc.ca/publications/documents/pédago-novembre%202004-final.pdf

Résumé : Cet article traite de l'utilité du portfolio professionnel chez les enseignants en exercice.

Le portfolio permet à l'enseignant de prendre conscience des apprentissages réalisés et de mieux cibler ses points forts et ses points à améliorer. Il amène l'enseignant à faire des liens entre la formation et la pratique et il stimule la réflexion quant à l'engagement dans la profession et quant aux améliorations à apporter à sa formation. Ainsi, le portfolio favorise l'autonomie et la responsabilisation de l'enseignant quant à son cheminement professionnel.

Traditionnellement, le portfolio a surtout été associé aux arts. Il permettait alors à l'artiste de présenter ses œuvres. Le texte explique l'intérêt grandissant du portfolio en éducation par le fait que l'enseignement est en quelque sorte également un art : « *Enseigner est un acte de créativité qui fait appel à la réflexion pour édifier une démarche pédagogique ordonnée et structurée.* » (p.2) Le portfolio permet à l'enseignant d'analyser sa démarche éducative, d'effectuer un retour sur ses apprentissages et de réfléchir sur sa pratique ainsi que sur les documents à inclure pour bien témoigner de cette pratique. En ce sens, le portfolio sert d'outil d'autoévaluation pour l'enseignant.

Le texte se termine en évoquant un document, réalisé par les services éducatifs de la Commission scolaire des Phares en 2004, et intitulé : « Formation continue, portfolio de développement professionnel ». Le texte indique que ce document fournit des informations et des outils concernant la construction et la gestion d'un portfolio professionnel. ((Malheureusement, nous n'avons pas réussi à trouver le document dont traite ce texte)).

Fiche de lecture 4

Référence : Desjardins, R. (2002). *Le portfolio de développement professionnel continu*, Chenelière/Mc-Graw-Hill, 108 p.

Résumé : Ce livre traite de la réalisation d'un portfolio professionnel en enseignement. Il s'adresse à la fois aux enseignants en formation et en exercice. L'ouvrage se divise en trois parties. La première, nommée « Guide pédagogique », explique ce qu'est un portfolio de développement professionnel et identifie les avantages de réaliser un portfolio. La seconde partie, intitulée « La réalisation d'un portfolio » vise à guider l'enseignant dans la construction de cet outil de développement professionnel et présente différents documents pouvant être intégrés au portfolio. Enfin, la dernière partie « Les annexes », rassemble différents outils qui peuvent être utilisés par l'enseignant dans la création de son portfolio. Un CD-ROM, qui contient les annexes en format numérique, accompagne le livre.

Partie I : Guide pédagogique

1.1 Les fondements théoriques du portfolio :

1.1.1 L'origine du portfolio :

Le portfolio est utilisé depuis longtemps dans le milieu artistique (photographie, design, art, architecture, etc.). Il permet aux artistes de présenter leurs œuvres à d'éventuels clients.

En éducation, l'utilisation du portfolio est assez récente et a pris son essor au début des années 1990. Le portfolio est alors utilisé au primaire, au secondaire ou à l'université afin d'évaluer les progrès et les apprentissages des élèves et de responsabiliser ces derniers quant à leurs apprentissages. Chez les enseignants, le portfolio permet également une plus grande responsabilisation face aux apprentissages et face à la pratique professionnelle.

1.1.2 La pensée critique et créatrice et le portfolio :

Le portfolio professionnel amène l'enseignant à assurer un meilleur suivi de ses apprentissages et ainsi à mieux structurer sa pensée pédagogique.

Selon Gagné (1999), cette appropriation des apprentissages s'effectue à travers un processus de gestion cognitive en 4 étapes, qui s'apparente à la démarche de résolution de problèmes :

- 1) La détermination de l'information.
- 2) La planification de la démarche et l'inventaire des solutions possibles à partir desquelles un plan précis sera élaboré.
- 3) L'exécution du plan choisi.
- 4) L'analyse : s'assurer que le portfolio correspond aux objectifs de départ et s'interroger sur la démarche utilisée.

1.1.3 L'analyse réflexive et le portfolio :

Par l'analyse réflexive, l'enseignant effectue un bilan des apprentissages réalisés et une évaluation critique de sa pratique. L'analyse permet d'intégrer les savoirs acquis en cours d'expérience.

1.1.4 La pédagogie intégrative et réflexive :

La pédagogie intégrative vise à amener l'enseignant à intégrer les différents savoirs qu'il a acquis tout au long de sa profession (savoir-être, savoir-faire, savoir-devenir).

1.1.5 La maîtrise de l'apprentissage et le dépassement de soi :

L'enseignant est appelé à se réaliser pleinement, à se dépasser et à s'engager entièrement dans la démarche d'apprentissage.

1.1.6 Le concept d'intégration et la personnalité professionnelle :

« La personnalité professionnelle est le lieu d'intégration des différents savoirs. » (p. 5). Parmi ces différents savoirs, ceux acquis en cours d'expérience sont jugés comme étant les plus importants par le corps enseignant. Ces savoirs se développent au fil du temps, par la pratique et ils s'intègrent progressivement à la personnalité professionnelle.

1.1.7 La transmission du savoir enseignant et le partage des expériences :

Certains savoirs enseignants sont transmissibles d'une personne à l'autre. L'enseignant peut ainsi profiter du savoir de ses collègues et transmettre son propre savoir à ces derniers. Le transfert du savoir favorise l'apprentissage de l'enseignant car il doit alors conceptualiser sa pratique et l'objectiver. En outre, le transfert du savoir permet également d'instaurer une pratique collective et collégiale plutôt qu'une pratique isolée.

1.1.8 Le portfolio et la structuration de sa pensée :

Le portfolio favorise la structuration de la pensée chez l'enseignant. Il l'amène à identifier ses points forts et les points qu'il doit améliorer, à prendre conscience des liens existant entre sa formation et sa pratique, à évaluer son engagement professionnel, etc. En ce sens, le portfolio favorise l'autonomie et la responsabilisation professionnelle.

1.2 **Qu'est-ce qu'un portfolio de développement professionnel ?**

Selon Wolf (cité dans Goupil 1998), un portfolio est *« une collection structurée des meilleurs travaux d'un enseignant (...) qui démontre l'accomplissement d'un enseignant dans le temps et dans une variété de contextes »*

Selon l'auteur, c'est le portfolio cumulatif qui semble le mieux convenir pour les enseignants et les étudiants en enseignement, en ce sens que ce type de portfolio constitue une compilation de travaux témoignant des apprentissages réalisés et des expériences vécues. Ce

portfolio peut contenir : des travaux, des rapports de cheminement (ex : rapports de stage), un journal réflexif et un rapport synthèse.

1.3 Les objectifs généraux du portfolio :

« Le principal objectif du portfolio professionnel est de permettre à l'enseignant en formation ou en exercice de regrouper différentes activités illustrant quelques-uns des ses apprentissages et d'établir des liens entre ces différents apprentissages et les objectifs de formation ou d'enseignement. » (p. 9)

La construction du portfolio amène donc l'enseignant à témoigner de son intégration des différents savoirs acquis en cours de formation et à effectuer une synthèse de ses apprentissages.

1.4 Les objectifs spécifiques du portfolio :

Les objectifs spécifiques sont différents selon que l'enseignant soit en formation ou en exercice.

L'enseignant en formation : Le portfolio vise à regrouper des travaux significatifs effectués par l'étudiant au fil de sa formation, soit lors des cours ou des stages. Le programme de formation peut alors inclure des cours qui permettront de présenter le portfolio et ses objectifs. Par le portfolio, l'étudiant est amené à créer des liens entre les objectifs de formation du programme et les objectifs des cours suivis et à établir ses propres objectifs personnels de formation. Le portfolio de l'étudiant peut contenir des travaux écrits, des rapports de stage, des vidéos d'animation, une synthèse réalisée en fin de formation et un journal de bord.

Le journal de bord permet à l'étudiant d'inscrire ses réflexions quant à ses apprentissages et ses expériences. « Il l'encourage à réfléchir à son apprentissage, à considérer ses erreurs, à prendre des risques, à cultiver sa confiance, à se remettre en question, à améliorer ses techniques de travail et d'étude, à assumer la responsabilité de son apprentissage, à développer un concept de soi réaliste et à cultiver l'estime de soi. » (p. 11).

L'enseignant en exercice : Le portfolio vise alors à regrouper des travaux ou documents significatifs en lien avec les objectifs proposés par le Ministère de l'éducation. Tout comme chez l'étudiant, le portfolio amène l'enseignant en exercice à réfléchir à ses apprentissages et à ses réalisations pédagogiques et à établir des liens avec les objectifs personnels que l'enseignant s'est donné. L'enseignant doit alors réfléchir à son savoir, son savoir-faire, son savoir-être et son savoir-devenir.

1.5 Pourquoi devrais-je monter un portfolio ?

Le portfolio favorise l'autonomie professionnelle de l'enseignant et lui permet de structurer sa pensée et son cheminement pédagogique. Le portfolio trace un portrait de l'enseignant et des ses objectifs. L'enseignant peut choisir librement les documents qu'il souhaite y insérer et qui représenteront le mieux, selon lui, son cheminement professionnel. Par ailleurs, le portfolio amène l'enseignant à s'autoévaluer et à réfléchir à ses points forts et aux points qu'il

désire améliorer dans sa pratique. Enfin, le portfolio permet à l'enseignant de mieux définir ses objectifs professionnels et de se préparer en vue d'une éventuelle entrevue d'évaluation ou d'embauche.

1.6 Les ressources pour constituer un portfolio :

« La supervision, le travail en équipe, les présentations orales, les journées thématiques et un guide pédagogique sont autant de moyens qui peuvent aider à la réalisation d'un portfolio. » (p. 14)

L'auteur souligne que l'échange et le partage avec les pairs sont essentiels quant à la construction du portfolio.

1.6.1 La supervision pédagogique et le portfolio :

La direction peut assurer une supervision pédagogique de l'enseignant et l'encadrer quant à la réalisation de son portfolio. Elle doit offrir une relation d'aide pédagogique qui valorise la pédagogie et la réflexion, plutôt que le contrôle et la hiérarchie. Elle doit également offrir une gestion axée sur la professionnalisation de l'enseignement et sur la collégialité. Enfin, elle doit encourager la formation continue chez ses enseignants.

1.6.2 Le mentorat et le portfolio :

Selon l'auteur, le mentorat est la formule d'aide idéale quant à l'élaboration du portfolio.

Rowley (1999), qui a effectué une étude sur le mentorat lors de la réalisation de portfolios identifie six caractéristiques d'un bon mentor :

1. Est convaincu de son rôle de guide et de conseiller.
2. Exerce son rôle de façon empathique (aide l'autre sans porter de jugement).
3. Possède des habiletés pour apporter le soutien technique et pédagogique dans la réalisation du portfolio (c'est un expert en enseignement).
4. Fonctionne bien dans différents contextes de relation interpersonnelle (est capable de s'adapter à la personnalité du mentoré).
5. Est un modèle de formation continue et d'application de la stratégie du portfolio.
6. Communique son enthousiasme et ses convictions dans son rôle de mentor.

1.7 Je surveille quelques aspects techniques de mon portfolio :

L'enseignant doit choisir s'il souhaite réaliser un portfolio sur support papier ou électronique. Afin d'effectuer ce choix, il doit se demander quelles sont les ressources, le temps, les connaissances techniques et le matériel dont il dispose.

Si l'enseignant opte pour la version papier, il doit choisir quel format son portfolio va prendre : cartable, classeur, boîte, papier blanc ou de couleur, séparateurs ou non, etc.

Si l'enseignant opte pour la version électronique, Desjardins suggère de d'abord monter le portfolio sur papier ou d'en faire une scénarisation afin de mieux le visualiser. La version électronique a l'avantage d'être peu encombrante et facilement transportable, par exemple par courrier électronique. En outre, on peut facilement reproduire le portfolio sur disquette

ou sur CD-ROM. Le portfolio électronique peut être présenté sous divers formats : traitement de texte, logiciel de présentation tel que Power Point, pages web, etc. Il peut également contenir des textes, des illustrations ou des photographies numérisés.

1.8 Je tiens compte de quelques conseils :

- Il faut faire attention de ne pas mettre trop l'accent sur la présentation du portfolio, au risque de négliger le contenu.
- Le portfolio doit fournir une image authentique de l'enseignant et illustrer son expertise, son développement professionnel et ses réflexions pédagogiques.
- Il faut commencer le portfolio le plus tôt possible, ce qui augmentera la motivation à l'améliorer et à trouver des éléments à y insérer.
- Le portfolio ne doit pas être réalisé de façon solitaire. Il favorise les échanges entre collègues. *L'enseignant peut grandement bénéficier de l'aide des pairs (rétroactions, commentaires, réflexions) lors de la réalisation de son portfolio.*
- Le portfolio ne doit pas devenir un album : les documents qu'on y place doivent être en lien avec les objectifs visés.
- Les documents doivent être accompagnés de réflexions.

1.9 Opinion des enseignants en formation à l'enseignement concernant le portfolio :

Le portfolio permet de représenter un individu sur le plan professionnel. Il inclut la philosophie de l'éducation de l'enseignant, ses compétences, son cheminement professionnel, sa formation, ses réussites avec les élèves et ses stratégies d'enseignement.

« Le portfolio contribue à faire valoir ses compétences, ses habiletés et sa créativité et permet une réflexion qui incite à l'amélioration de ses pratiques professionnelles. » (p. 20)

Le portfolio peut contenir les éléments suivants : une table des matières, des activités d'apprentissage réalisées dans différents cours, des sujets de recherche sur des aspects pédagogique, une présentation de soi, des réflexions personnelles, des articles de revues ou de journaux, des sites web, un curriculum vitae, des plans de cours, des évaluations de la direction ou de superviseurs, une bibliographie, etc.

Partie II : La réalisation d'un portfolio et Partie III : Les annexes

Ces deux sections seront résumées conjointement puisque les annexes (partie III) sont directement en lien avec le contenu de la partie II.

2.1 La fiche « entrée de document » :

La fiche entrée de document est essentielle pour le portfolio. Elle permet à l'enseignant de faire un retour réflexif sur les apprentissages réalisés ou les activités d'enseignement vécues. Elle l'amène également à faire des liens entre les apprentissages, les activités d'enseignement et les objectifs ciblés.

La fiche entrée de document (annexe 1) comprend le nom, la date et le titre du document, une description de l'activité d'apprentissage, une section pour parler des liens avec le ou les

objectifs choisis en relation avec son cheminement professionnel, une section pour traiter des liens avec le ou les objectifs choisis en relation avec sa philosophie de l'éducation ou de la pédagogie et une dernière section pour effectuer une autocritique de cet apprentissage (difficultés rencontrées, ce que j'ai appris, points à améliorer).

2.2 Je rassemble les différents éléments constitutifs et significatifs :

Il n'existe pas de liste exhaustive d'éléments à intégrer au portfolio et en ce sens, l'enseignant a une certaine liberté quant à son contenu. Par contre, certains éléments paraissent plus essentiels :

- Une table des matières pour se repérer facilement dans le portfolio.
- Une introduction générale au portfolio (qui présente l'enseignant ainsi que les différentes parties de son portfolio).
- Un curriculum vitae
- Une section sur sa pensée en éducation (philosophie ou vision de l'éducation, philosophie ou vision de la pédagogie, plan de croissance professionnelle, autoévaluation de son enseignement, exemples de plans de cours, exemples de travaux d'élèves, planification à long terme, etc.).

2.3 Je me présente et je présente mes objectifs :

Dans cette section du portfolio, l'enseignant se présente, il explique pourquoi il a choisi de réaliser un portfolio, il explique comment il a sélectionné les documents à intégrer au portfolio et il décrit ses objectifs professionnels.

2.4 Je présente mon curriculum vitae :

Le curriculum vitae peut être intégré au portfolio. Il peut contenir : une description des études réalisées et des diplômes obtenus, des relevés de notes des études universitaires, les titres de mémoires ou thèses effectués s'il y a lieu, une description des expériences pertinentes (nature des responsabilités, nom et adresse de l'employeur, nom du supérieur immédiat, description des tâches, etc.).

2.5 Je présente ma philosophie ou ma vision de l'éducation :

Cette section englobe différentes réflexions quant à la philosophie ou à la vision de l'éducation qu'a l'enseignant. L'important n'est pas la longueur des réflexions mais plutôt leur clarté et leur sincérité. Les réflexions peuvent porter sur le sens de la vie, les buts poursuivis en tant qu'enseignant, les valeurs importantes pour l'enseignant, l'ouverture aux différentes cultures, l'importance de la bonne qualité de la langue, les préoccupations éthiques, etc.

2.6 Je présente ma philosophie ou ma vision de la pédagogie :

Pour présenter sa philosophie ou sa vision de la pédagogie, l'enseignant peut répondre aux questions suivantes :

Est-ce que je crois...

- *Que tous les élèves ont la capacité d'apprendre ?*
 - *Que tous les élèves ont la capacité de réussir ?*
 - *Que les élèves sont différents au point de vue culturel et de leurs besoins particuliers ?*
 - *Qu'il faut traiter les élèves avec respect et les valoriser dans leur différence ?*
 - *Que je dois choisir mes stratégies d'enseignement-apprentissage en fonction du développement physique, social, spirituel, émotionnel et intellectuel de mes élèves ?*
 - *Qu'il est nécessaire d'utiliser une variété de stratégies d'enseignement-apprentissage pour favoriser une participation active de leur part ?*
 - *Qu'il est utile d'acquérir, de créer et d'utiliser une variété de ressources pour rejoindre la façon d'apprendre de mes élèves ?*
 - *Qu'il est nécessaire d'amener les élèves à faire des liens entre leurs apprentissages ?*
 - *Qu'il faut utiliser des techniques d'évaluation qui permettent aux élèves de s'assurer qu'ils ont bien assimilé les apprentissages, et peuvent, même, les amener à s'autoévaluer ?*
 - *Qu'il est nécessaire de promouvoir auprès des élèves, non seulement des savoirs et des savoir-faire, mais aussi des savoir-être, tels que le respect de soi ?*
 - *Qu'il faut se soucier des relations humaines tant avec mes élèves que les élèves entre eux ?*
 - *Qu'il faut établir une bonne gestion afin de permettre un climat sain dans la classe ?*
 - *Qu'il est nécessaire de travailler en équipe avec ses collègues ?*
 - *Que je dois m'ériger en modèle auprès de mes élèves ?*
 - *Que j'exerce la plus belle profession ?*
 - *Qu'il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec les parents ?*
 - *Que je dois rendre compte de mes actions, tant aux élèves qu'aux autres intervenants en éducation ?*
- (N.B. : Ces questions sont tirés directement du livre, aux pages 29 à 31).

2.7 J'élabore mon plan de croissance professionnelle :

L'enseignant doit élaborer un plan de croissance professionnelle en lien avec les objectifs de sa faculté ou les objectifs du ministère de l'Éducation. Il peut illustrer et commenter l'atteinte de chacun des objectifs à l'aide d'exemples concrets tirés de sa pratique. Il peut également prévoir les améliorations souhaitées et les moyens d'y parvenir. L'auteur souligne que l'enseignant ne doit pas forcément se prononcer sur chacun des objectifs, mais plutôt se centrer sur ceux qui constituent ses forces et ceux qu'il souhaite améliorer.

2.8 Je trace mon autoportrait en relation avec ma pratique professionnelle :

L'enseignant présente différentes caractéristiques personnelles, qui sont également liées à sa vie professionnelle : ses valeurs, ses certitudes, ses champs d'intérêts, ses qualités, ses habiletés, son style d'apprentissage, etc.

2.9 Je construis mon modèle pédagogique :

L'enseignant construit son modèle pédagogique en identifiant l'objectif général et central qui est le cœur de son modèle (l'objectif qui est le plus significatif et important pour l'enseignant), ainsi que les sous-objectifs, en lien avec l'objectif général.

2.10 Je fais une autoévaluation de ma pratique professionnelle :

Par l'autoévaluation de sa pratique, l'enseignant apprend à mieux se connaître et ainsi à agir de façon plus authentique auprès des élèves. En outre, une bonne connaissance de soi augmente l'estime de soi de l'enseignant.

En annexe, 3 grilles d'autoévaluation sont présentées :

- 1) La grille d'observation formative sur ma pratique professionnelle : Liste à cocher qui porte sur les différents moments de l'animation d'une leçon en classe.
- 2) Le modèle d'analyse réflexive : Permet à l'enseignant d'adopter une approche réflexive quant à sa pratique. Ce modèle se divise en 3 étapes. Lors de la première étape « j'observe » l'enseignant doit décrire la ou les situations qui lui semblent importantes en répondant aux questions : quoi, où et comment. Il peut traiter des relations avec les élèves, des méthodes d'enseignement, des stratégies d'apprentissage, des ressources didactiques, des attitudes personnelles et professionnelles, des valeurs et convictions pédagogiques, etc. La seconde étape « j'analyse » amène l'enseignant à expliquer pourquoi ces situations l'ont frappé ou pourquoi il les a jugées importantes. Enfin, à la dernière étape « je fais une synthèse intégrée », l'enseignant doit effectuer une synthèse en identifiant ses points forts, les éléments à améliorer, les conséquences de ses décisions pour lui et pour les élèves ainsi que ses réflexions quant au choix de profession.
- 3) L'autoévaluation de ma pratique professionnelle : Liste à cocher qui porte sur les relations interpersonnelles avec les élèves.

L'enseignant peut également effectuer une synthèse de son autoévaluation de sa pratique professionnelle en identifiant ce qui est positif ou très positif dans son enseignement et ce qui est à améliorer dans son enseignement.

2.11 J'établis mon modèle de gestion de classe :

L'enseignant peut intégrer au portfolio une réflexion sur son style de gestion de classe. Il doit déterminer quelles sont ses interventions quotidiennes en classe qui relèvent d'une gestion à tendance libre (centrée sur l'enfant), d'une gestion fermée (centrée sur l'enseignant), d'une gestion mécanique (centrée sur le contenu) et d'une gestion participative (centrée à la fois sur l'élève, le contenu et l'enseignant).

2.12 J'identifie des stratégies ou des approches pédagogiques :

L'enseignant peut identifier les stratégies d'enseignement et les approches pédagogiques qu'il utilise et faire un lien avec sa philosophie de l'éducation et de la pédagogie. Le livre présente un tableau proposant diverses stratégies ou approches pédagogiques, par exemple le travail en projet, la pédagogie par la découverte, les centres d'apprentissages, l'apprentissage coopératif, l'éducation interculturelle, etc.

2.13 Je présente des exemples de mes plans de cours :

L'enseignant peut intégrer au portfolio des plans de cours qu'il a utilisés lors de la planification de ses leçons. L'auteur propose un exemple de plan de cours en annexe. Ce plan inclut : le titre de la leçon, l'objectif général et le ou les objectifs spécifiques, le déroulement (mise en situation et motivation, méthodes d'enseignement, activités ou stratégies d'apprentissage), le matériel et le ou les devoirs, évaluations ou activités supplémentaires prévus.

2.14 Je présente le matériel pédagogique que j'ai créé :

L'enseignant peut intégrer au portfolio du matériel pédagogique qu'il a créé. Ce matériel peut être accompagné d'une réflexion de l'enseignant : est-ce que les objectifs poursuivis sont bien définis, est-ce que le matériel répond aux besoins des différents styles d'apprentissages des élèves, est-ce qu'il vise le travail individuel ou le travail d'équipe, est-ce qu'il est intéressant pour les élèves, est-ce qu'il permet de faire des liens avec les connaissances antérieures, est-ce qu'il est facile d'utilisation, est-ce qu'il est coûteux, etc. Le matériel peut être : recueil de lecture, cahier d'activités, exercices d'apprentissage, activités d'enrichissement, matériel pour des élèves présentant des difficultés comportementales, langagières, visuelles ou autres, etc.

2.15 Je présente des travaux de mes élèves :

L'enseignant peut présenter des travaux d'élèves, qui témoignent de sa démarche pédagogique. Pour chacun des travaux, une introduction peut être écrite afin de faire le lien entre le travail présenté et la démarche pédagogique de l'enseignant. Les travaux présentés peuvent être de divers types : résumés de lecture, textes écrits par les élèves, résolutions de problèmes en mathématique, travail de recherche, affiche, photographie d'une maquette réalisée lors d'un cours de sciences, bande dessinée créée par un élève, etc.

2.16 J'expose la planification de mon enseignement à long terme :

L'enseignant peut présenter un calendrier des activités pédagogiques prévues dans un semestre ou une année scolaire. Ce calendrier présente : la matière à voir, les objectifs d'enseignement et d'apprentissage à atteindre, les stratégies, formules et techniques pédagogiques à utiliser pour atteindre les objectifs visés, les travaux et activités d'apprentissage que les élèves auront à effectuer, la planification des évaluations, les moyens utilisés pour offrir de la rétroaction aux élèves, etc.

2.17 J'insère des exemples de mes outils d'évaluation :

L'enseignant peut inclure au portfolio des éléments d'évaluation qu'il a utilisés auprès des élèves : tests, examens, évaluations formatives ou sommatives, rétroactions, critères d'évaluation, activités correctives lorsqu'un apprentissage n'est pas bien maîtrisé, etc.

2.18 Je fais une synthèse de l'évaluation des élèves sur mon enseignement :

L'enseignant peut demander à ses élèves d'évaluer son enseignement à quelques reprises en cours d'année scolaire. Pour ce faire, il peut leur demander d'identifier les points forts de son enseignement et les éléments qu'il doit améliorer. L'analyse des réponses des élèves permettra à l'enseignant de voir si certains aspects soulevés par les élèves sont récurrents et ainsi d'identifier les aspects de son enseignement à conserver et les aspects à améliorer.

Les élèves peuvent se prononcer sur le climat de la classe, les apprentissages, le contenu et l'organisation de la classe. Pour aider les élèves dans cette évaluation, une liste d'éléments traitant des différents aspects de l'enseignement peut leur être fournie. L'auteur en propose une en annexe.

2.19 Je me prépare à une entrevue :

Le portfolio peut aider l'enseignant à bien se préparer pour une entrevue d'embauche. Il permet de présenter plus facilement sa philosophie de l'éducation, ses stratégies d'apprentissage, sa gestion de classe et ses méthodes d'évaluation. Il est également possible de préparer une brochure résumant ces différents éléments et pouvant être laissée à l'employeur à la fin d'une entrevue.

Une annexe permet à l'enseignant d'inscrire ses réflexions en vue de se préparer à une entrevue. Les questions posées sont :

- *Parlez-moi de vous.*
- *Parlez-moi de votre expérience pour l'emploi que vous postulez.*
- *Pourquoi désirez-vous travailler pour notre entreprise ?*
- *Quels sont vos points forts ?*
- *Quels sont vos points faibles ?*
- *Quelle est votre philosophie de l'éducation et de l'enseignement-apprentissage ?*
- *Pouvez-vous travailler sous pression ou avec des délais serrés comme cela peut arriver dans une classe composée de 25 ou 30 élèves ?*
- *Que feriez-vous dans « cette » situation difficile ?*

Références citées dans ce résumé :

Gagné, P. P. (1999). *Pour apprendre à mieux penser, Pour aider les élèves à gérer leur processus d'apprentissage*, Montréal, Chenelière-McGraw-Hill.

Goupil, G. (1998). *Portfolios et dossiers d'apprentissage*, Montréal, Chenelière-McGraw-Hill.

Rowley, J. B. (1999). The Good Mentor, dans *Educational Leadership*, Association for Supervision and Curriculum Development, Alexandria, Va, É.-U., p. 20-22.

Fiche de lecture 5

Référence : Desjardins, Richard, site personnel, [en ligne] :
<http://www.umoncton.ca/leprof/accueil/>

Résumé : Site de Richard Desjardins, Ph.D en sciences de l'éducation, spécialiste sur la question du portfolio de développement professionnel et auteur du livre : *Le portfolio de développement professionnel continu* aux Éditions Chenelière/Mc-Graw-Hill.

Vue de l'ensemble du site :

Le site constitue en fait le portfolio professionnel de Desjardins. Il contient une section sur les raisons qui l'ont amené à enseigner, de même qu'une section curriculum vitae qui est divisée en trois sous-sections : scolarité et expérience, publications et communications.

D'autres sections traitent des différents sujets d'intérêt de M. Desjardins : le portfolio de développement professionnel continu, la didactique des sciences humaines, la formation continue, la pratique réfléchie et les réflexions pédagogiques.

La section qui nous intéresse plus particulièrement concerne le portfolio de développement professionnel continu (<http://www.umoncton.ca/leprof/portfolio/portfoliomenu.htm>). C'est donc uniquement le contenu de cette section qui sera résumé ici.

Le portfolio de développement professionnel continu :

Les raisons de faire un portfolio de développement professionnel continu :

Le portfolio de développement professionnel continu permet à l'enseignant de prendre en main son cheminement personnel et professionnel, de rassembler ses idées, de clarifier ses objectifs professionnels et de visualiser le cheminement parcouru, afin d'en évaluer la cohérence.

La pensée critique et créatrice et le portfolio :

« Le portfolio professionnel aide à gérer ses apprentissages, à les comprendre et à les relier entre eux de façon à structurer sa pensée pédagogique, en leur donnant un sens et en les articulant de telle manière que se façonne sa propre personnalité professionnelle selon son propre modèle pédagogique. »

Le portfolio entraîne une démarche de gestion cognitive des apprentissages qui fait appel à la pensée critique et créatrice.

Comment structurer sa pensée pédagogique :

Il s'agit de réfléchir à ce qu'on a vécu d'important, ce qu'on vit d'important et ce qu'on veut vivre d'important en lien avec notre développement personnel et professionnel.

Avant-propos du guide :

Cette section présente l'avant-propos du livre publié par Richard Desjardins (*Le portfolio de développement professionnel continu*).

« Bâtir son portfolio, c'est affirmer la fierté d'être ce que je suis et ce que je fais comme professionnel »

Le portfolio constitue un outil particulièrement utile afin de réfléchir sur son enseignement et d'améliorer sa pratique. Il permet également d'exprimer notre philosophie personnelle quant à l'éducation et à l'enseignement. L'auteur souligne que d'une certaine manière plusieurs enseignants réalisent un portfolio en mettant à jour leur CV, en conservant des copies des travaux des élèves, en accumulant du matériel didactique, etc.

Introduction au guide :

Cette section présente l'introduction du livre publié par Richard Desjardins (*Le portfolio de développement professionnel continu*).

L'auteur présente ici le guide en soulignant qu'il se veut un outil de référence dont l'objectif n'est pas d'imposer une démarche particulière de portfolio, mais plutôt d'aider les enseignants à bâtir leur propre portfolio. Le guide s'adresse plus particulièrement aux étudiants en formation initiale et aux enseignants en exercice. Toutefois, il peut également être adapté pour d'autres professions.

Selon l'auteur, le portfolio est un outil d'apprentissage qui devrait se poursuivre tout au long de la profession.

Portfolios du projet de CARI (centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants de St-Laurent) :

Cette section présente des exemples de portfolio d'immigrants de diverses professions (pas nécessairement en enseignement) qui ont participé au projet CARI, visant à faciliter leur intégration socioprofessionnelle. Les portfolios sont réalisés soit à l'aide de Power Point, Adobe Acrobat ou Word.

Les thématiques qu'on peut retrouver dans ces portfolios professionnels varient de l'un à l'autre : autobiographie, qualités personnelles, vision de la profession, compétences génériques, compétences professionnelles, réalisations et expériences professionnelles, réflexions diverses (description d'un stage, réflexion sur son implication au sein d'une institution, etc.), plan de croissance professionnelle (objectifs visés), curriculum vitae, etc.

Exemples de portfolios de personnel enseignant en formation et en exercice :

Cette section contient des liens vers divers portfolios d'enseignants en formation et en exercice, de même qu'une sous-section contenant des portfolios d'individus d'autres professions (théâtre, géographie, agriculture, hygiène dentaire, bibliothéconomie, etc.)

Portfolio de Kristiane Sormany Albert : <http://www.geocities.com/ksormanyalbert/>

E-portfolio qu'on peut consulter en français ou en anglais.

Ce eportfolio contient :

- Une présentation de l'enseignante
- Un CV très complet contenant des hyperliens vers des réflexions, des informations complémentaires, des photographies, etc. Par exemple, le CV indique que cette enseignante enseigne le français en milieu minoritaire. Il y a alors un lien vers une page traitant de l'enseignement minoritaire qui explique la philosophie et le cheminement de cette enseignante. Le CV est divisé en plusieurs sections : forces professionnelles, éducation et certification, expérience en enseignement, expériences connexes, sessions de formation et activités communautaires.

- Une section portfolio contenant une autobiographie, une description des expériences de cette enseignante en milieu minoritaire, un relevé de note de l'université avec description des cours suivis, un lien vers un article publié dans une revue, le rapport final de stage, des exemples de leçons dans différentes matières, un modèle personnel d'utilisation de l'enseignement coopératif, une histoire pour enfant écrite et illustrée par l'enseignante et une liste des passe-temps et intérêts.

Portfolio de Caroline Gallant :

<http://www.umoncton.ca/leprof/portfolio/carolinegallant.htm>

E-portfolio qui contient un texte sur la vision de l'enseignement de l'auteure, un curriculum vitae, une autocritique d'un cours effectué au baccalauréat et un exemple de travail réalisé lors du baccalauréat.

Portfolio de Laurent Guillotin :

http://www.tact.fse.ulaval.ca/u/laurentg/sp/Dossiers/mon%20cyberportfolio/mon_portfolio.htm

Eportfolio qui contient :

- Un curriculum vitae
- Un texte « L'intégration de la théorie à mes pratiques et croyances pédagogiques ». Ce texte compare la vision de l'enseignement de l'auteur au début et à la fin du baccalauréat. Plusieurs hyperliens sont présents pour définir les concepts importants du texte.
- Les réflexions effectuées durant le dernier stage de la formation : objectifs de développement professionnel, importance du site web de l'enseignant et de l'élève, réflexion sur l'évaluation des compétences, réflexion sur les manières d'améliorer la qualité de la communication pédagogique, bilan de l'atteinte des objectifs du stage, court texte sur la communauté d'apprentissage et présentation de la formule pédagogique préférée de cet enseignant : le projet.

Portfolio de Kathleen Fischer : <http://durak.org/kathy/portfolio/>

Eportfolio en anglais qui contient :

- Une présentation de l'auteure avec un lien vers l'université fréquentée lors des études et une adresse courriel pour rejoindre cette enseignante.
- Une description de la classe avec des photos
- Une description des différentes habiletés : de planification (avec un lien vers la planification d'une activité), d'enseignement, de motivation, de développement cognitif, de communication, d'évaluation et de prise en compte des dimensions affectives et interculturelles. Des photographies accompagnent chacune des descriptions.

Portfolio de Martine Robichaud :

http://www.umoncton.ca/leprof/portfolio/portfoliomrobichaud_fichiers/frame.htm

Portfolio sur support Power Point qui contient :

- Une introduction
- Une autobiographie
- Un schéma pédagogique expliquant les liens entre la philosophie de l'éducation et la vision pédagogique de l'auteure

- Une description de la philosophie de l'éducation de cette enseignante
- Une description de la vision pédagogique de cette enseignante
- Un plan de croissance professionnelle comprenant les objectifs atteints et les objectifs à améliorer
- Une analyse de chacun des objectifs visés et une description des situations de stage qui ont permis de développer ces objectifs.
- Différents documents, planifications et travaux universitaires

Atelier sur le portfolio :

Cette présentation Power Point élaborée par Richard Desjardins porte sur le portfolio de développement professionnel continu.

On y traite d'abord de l'importance du portfolio pour les étudiants en formation initiale. Cet outil permet de réaliser une synthèse à la fin de la formation.

C'est quoi ?

Selon Wolf (1991), le portfolio est décrit comme une collection structurée des meilleurs travaux qui démontrent l'accomplissement d'un professionnel dans le temps et dans différents contextes.

Pourquoi faire un portfolio ?

Le portfolio de développement professionnel donne l'occasion à l'individu de se développer de façon autonome dans son cheminement personnel et professionnel, en ce sens que c'est à lui de décider de son contenu et de faire en sorte que le portfolio représente bien qui il est. En outre, le portfolio permet de s'autoévaluer, que ce soit lors de la formation ou lors de l'exercice de la profession. Il amène l'individu à réfléchir sur les points forts de sa pratique ainsi que sur les points à améliorer. Le portfolio permet de rassembler en un même document (site web, traitement de texte, support papier, fichier Power Point, etc.) les différents éléments qui témoignent du cheminement professionnel de son auteur. En amenant une vue d'ensemble des réalisations professionnelles effectuées, le portfolio facilite l'élaboration d'objectifs de croissance professionnelle. Enfin, le portfolio est un atout précieux lors des entrevues d'embauche.

Les éléments constitutifs du portfolio :

Le portfolio contient d'abord une table des matières (ou un menu s'il s'agit d'un site web) et une introduction (ou une page d'accueil).

Idéalement, il devrait également contenir un curriculum vitae, une description de la philosophie de l'éducation de l'enseignant, un plan de croissance professionnelle, différents documents illustrant les réalisations de l'enseignant (bilans, photographies, vidéos, etc.), des exemples de travaux commentés, des planifications de cours, des autoévaluations du cheminement effectué, etc.

Le portfolio peut aussi contenir un autoportrait traitant des valeurs, des croyances, des intérêts, des caractéristiques personnelles, des qualités, des habiletés et des styles d'apprentissage de l'auteur.

Le plan de croissance professionnel devrait présenter les objectifs atteints (ou forces) et les objectifs à améliorer.

L'auteur propose 5 questions pour déterminer les éléments à insérer dans un portfolio :

1. *Qu'est-ce que je veux que mon portfolio illustre de moi en tant que professionnel ? Quelles sont mes caractéristiques et mes habiletés ?*
2. *Qu'est-ce que je veux que mon portfolio illustre de moi comme apprenante ou apprenant dans ma profession ? Qu'est-ce que j'ai appris et comment l'ai-je appris ?*
3. *Quelles directions mes autoévaluations me suggèrent-elles de prendre par rapport au développement de ma carrière ?*
4. *Quels sont les points forts ou les points à améliorer que mes collègues, mes subordonnés ou les membres de la direction m'ont signalé ? Comment devrais-je les faire ressortir dans mon portfolio ?*
5. *Quelle impression ou image générale de moi voudrais-je que mon portfolio laisse au lecteur ?*

Source : Traduction et adaptation de Winsor, P.J.T.(1998) *A guide to the Development of Professional Portfolios in the Faculty of Education*. [En ligne], Disponible : <http://www.edu.uleth.ca/fe/ppd/cover.html> (le lien ne fonctionne plus...)

Exemples de canevas pour la construction d'un portfolio :

Différents outils pour la construction d'un portfolio sont ici présentés : canevas pour la réflexion sur sa gestion de classe, canevas pour le journal de bord, canevas pour l'autoévaluation de sa pratique professionnelle, etc.

Fiche de lecture 6

Référence : Devauchelle, Bruno (2006). *E-portfolio, remarques réflexions suite aux 1ères rencontres Francophones de Québec*, Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil – International (CEPEC).

Résumé : Ce texte résume les principales réflexions amorcées lors des premières rencontres francophones sur le e-portfolio qui ont eu lieu au Québec, en 2006.

1. Synthèse des réflexions suite aux premières rencontres francophones sur le e-portfolio, Québec 2006 :

1.1 Une définition pour commencer à échanger :

Selon l'auteur, il est encore trop tôt pour réellement donner une définition stable au portfolio et au e-portfolio. *« L'observation des pratiques actuelles montre qu'il faut parler d'une diversité de conceptions à partir desquelles il est possible de dessiner des contours plus ou moins nets selon les contextes. »*

Portfolio :

Le portfolio est présent depuis longtemps dans certains milieux artistiques (arts, photographie, danse, etc.) où il permet aux individus de présenter leurs réalisations.

En France, dans le domaine de l'éducation, le portfolio apparaît dans les années 1980, avec l'idée du bilan de compétences. Plus particulièrement dans le domaine scolaire, il émerge au début des années 1990, à la fois en France et au Québec.

Au Québec, les premiers ouvrages sur le portfolio apparaissent aux Éditions de la Chenelière, en 1998. Toujours au Québec, Robert Bibeau a créé un site web sur le portfolio, dans lequel il distingue trois principaux types de portfolio : d'apprentissage, de présentation et d'évaluation.

Démarche portfolio :

L'auteur souligne qu'avant d'être un produit, le portfolio est d'abord et surtout un processus, une démarche d'analyse réflexive et de retour sur sa pratique. *« C'est à dire que la constitution du portfolio suppose de faire un travail de mémoire, ce que j'ai fait avant, une démarche d'auto évaluation, ce que vaut ce que j'ai fait, une démarche de sélection, ce que je choisis de montrer, une démarche de transaction, ce que, avec l'interlocuteur désigné comme apte à le faire, on décide de présenter "en public", ce "public" étant défini clairement (espace de classe, espace entreprise, espace tout public...). »*

Le démarche de création d'un portfolio, qu'elle soit réalisée à titre personnel ou pour répondre à la demande d'une institution, suppose un certain contrat, qui précise les objectifs poursuivis, la présentation souhaitée et les critères d'évaluation. En outre, les démarche portfolio se base sur deux espaces différents mais complémentaires : celui de la trace du processus (carnet de bord) et celui de la trace du résultat (portfolio d'évaluation).

Enfin, puisque l'appropriation de la démarche portfolio peut être difficile à prime abord, il convient de guider les usagers en leur offrant des cadres simples et souples de même qu'un accompagnement particulier lors des débuts dans la démarche.

E-portfolio :

Avec l'avènement et le développement croissant des ressources technologiques, le e-portfolio devient de plus en plus populaire et ce, sous diverses formes. Bien que le terme e-portfolio ne soit pas toujours utilisé, certaines pratiques s'y rapprochent : blogs, sites personnels, etc. Il y a donc actuellement une grande diversité de pratiques et de multiples formes au e-portfolio.

La numérisation du portfolio entraîne certains avantages :

- Une capacité de mémorisation plus importante, qui permet d'inclure davantage d'informations.
- Une facilité de transport accrue.
- La possibilité de traiter de grandes quantités d'informations.
- La possibilité d'effectuer des échanges avec d'autres systèmes d'information.
- Le suivi du portfolio tout au long de la vie (ou du moins, sur une assez longue période).

Toutefois, deux questions sont soulevées par l'apparition du e-portfolio :

- 1) L'identité numérique : Fait référence à la protection de la personne et à la propriété intellectuelle des documents que l'individu choisit de déposer dans son e-portfolio. C'est donc uniquement l'auteur du e-portfolio qui peut décider de l'utilisation de ces documents, que ce soit par lui-même ou par d'autres personnes.
- 2) L'interopérabilité : Fait référence à la possibilité de faire circuler et d'échanger l'information d'un système informatique à un autre ou d'un logiciel à un autre, sans perte ou altération des données.

1.2 Le portfolio, espace de trace

Le portfolio sert de mémoire, en ce sens qu'il permet de conserver la trace de documents, réalisations et expériences professionnelles réalisées. Selon l'auteur, la notion de trace est en lien avec celle de preuve ; c'est donc dire que le portfolio permet de prouver les compétences et habiletés personnelles ou professionnelles développées. En outre, en tant qu'espace de mémoire, le portfolio est lié non seulement à la traçabilité, mais aussi à la durabilité puisqu'il permet de vérifier le maintien et la progression des compétences à travers le temps.

1.3 Le portfolio, espace identitaire

Le portfolio favorise la construction de l'identité personnelle et professionnelle de l'individu par la pratique et l'analyse réflexive qu'il engendre, de même que par l'instauration d'une démarche de développement professionnel.

La pratique réflexive peut prendre diverses formes : questionnement sur les documents à inclure au portfolio, démarche d'évaluation ou de co-évaluation de ses compétences professionnelles, réflexions sur les activités réalisées, etc.

1.4 L'usage social et pédagogique du portfolio :

Le portfolio peut être utilisé à la fois sur le plan pédagogique et sur le plan social. Au plan pédagogique, le portfolio sert à effectuer un suivi des apprentissages réalisés, à identifier les forces et les points à améliorer, à évaluer le développement des compétences, etc. Dans cette optique, le carnet de bord, le journal ou le livret d'évaluation des compétences peuvent être utilisés.

Sur le plan social, le portfolio se limite souvent à un simple C.V. amélioré. Il peut également permettre d'avoir une autre vision des compétences d'un individu et ainsi faciliter l'évaluation ou la certification.

Plusieurs pratiques spontanées, c'est-à-dire non imposées par une institution, s'apparentent à la démarche portfolio, sans toutefois utiliser cette appellation : journaux d'apprentissage, journaux intimes, blogs, etc. *« L'étudiant constitue en dehors de ses obligations universitaires un espace de collection de son travail qui est soit public soit privé et qui pourra être utilisé ultérieurement, par lui ou quelqu'un d'autre, mais qui est conçu sans intention initiale. »*

1.5 De la possible informatisation du portfolio et ses conséquences

Les nouvelles technologies favorisent le développement du e-portfolio. Outre qu'il permette une meilleure mémorisation et une diffusion facilitée des informations, le e-portfolio amène également certains autres avantages. Par exemple, en milieu scolaire, il peut faciliter la gestion des apprentissages d'une année à une autre ou d'un cycle à un autre. Il permet également aux institutions une meilleure visibilité des apprentissages réalisés et des compétences développées par un individu.

1.6 Des pratiques actuelles en question

Le portfolio peut être utilisé à des fins positives, visant la valorisation de l'individu et l'amélioration de ses compétences, mais il peut également être employé au détriment de celui-ci, notamment lorsque les intentions des personnes ayant accès au portfolio ne sont pas clairement indiquées à son détenteur. Ainsi, le portfolio permet une visibilité beaucoup plus grande sur l'apprenant qu'un simple rapport de stage. En effet, il permet d'avoir accès aux réflexions, difficultés, hésitations et questionnements de l'étudiant tout au long du processus de stage. Cette visibilité accrue peut poser problème si l'utilisation du portfolio et son rôle ne sont pas clairement définis au préalable, à la fois pour l'étudiant et pour les autres intervenants qui auront accès au portfolio.

1.7 Pour quelques questions vives

Le e-portfolio amène à se questionner sur ce que l'on souhaite rendre public ou non. Dans le cas d'un portfolio réalisé dans un cadre institutionnel, la question se pose à savoir s'il faut

consulter l'auteur avant la publication. Ainsi, les responsables doivent donc réfléchir aux conséquences engendrées par le fait de rendre public le portfolio des élèves ou des étudiants.

1.8 Une nouvelle non-définition du e-portfolio

L'auteur souligne qu'il n'est pas nécessaire de définir le e-portfolio actuellement et qu'il vaut mieux laisser d'abord émerger les pratiques tout en développant en parallèle une réflexion sur celles-ci.

Fiche de lecture 7

Référence : Doyon, André et Desjardins, Richard (2004), Le portfolio de développement professionnel comme outil d'intégration en formation initiale en enseignement, *Vie pédagogique*, supplément électronique, 9 décembre 2004, 1-8.

Résumé : Cet article traite de l'utilisation du portfolio de développement professionnel lors de la formation initiale en enseignement. On y définit d'abord ce qu'est un portfolio de développement professionnel, puis on explique le contenu et la structure du portfolio de développement utilisé par les étudiants finissants en formation initiale à l'Université de Moncton. En annexe, on retrouve les commentaires de plusieurs étudiants quant à l'utilité d'élaborer un portfolio de développement professionnel.

Le portfolio de développement professionnel :

On attribue à Shulman (1987) l'idée d'instaurer un portfolio en formation initiale des enseignants.

L'utilisation du portfolio en formation des maîtres se veut un « acte de production de sens et d'autoformation qui permet d'intégrer la théorie et la pratique » (Lévesque et Boisvert, 2001). C'est également un acte de réflexion sur sa pratique et sur son cheminement professionnel, de même qu'un acte d'exercice de l'esprit critique et de la pensée créatrice (Desjardins, 2002).

On associe plusieurs appellations au portfolio : dossier professionnel, dossier de présentation, dossier de réalisation, dossier d'apprentissage, etc.

La composition du portfolio de développement professionnel :

À l'Université de Moncton, depuis 2002, les étudiants finissants en formation initiale en enseignement doivent construire un portfolio de développement professionnel. Cette pratique vise trois principaux objectifs : amener les étudiants à faire des liens entre leurs apprentissages et les objectifs de formation, les inciter à témoigner de leur cheminement professionnel et de l'émergence de leur identité professionnelle et les initier à la pratique du portfolio, pratique obligatoire pour tous les enseignants du Nouveau-Brunswick, selon la politique d'évaluation des enseignants publiée par le ministère.

Les auteurs suggèrent l'utilisation du format papier avec une reliure à anneaux plutôt que l'utilisation d'un portfolio électronique. Ils expliquent ce choix, en indiquant : «*Nous croyons que cette formule est plus simple et plus pratique que le format électronique, notamment pour les entrevues d'emploi.* » (p. 1)

Pour bien organiser leur portfolio, les étudiants doivent inclure: une introduction générale, une table des matières, des fiches entrée de documents et des feuillets permettant de séparer les différentes sections.

Le portfolio doit contenir :

- Un curriculum vitae et une autobiographie : ces 2 éléments permettent de décrire la vie personnelle et professionnelle de l'étudiant.
- Une description de la philosophie de l'éducation de l'auteur : l'étudiant exprime alors sa vision concernant le rôle de l'école, les valeurs à privilégier, le rôle de l'enseignant et le rôle de l'élève.
- Une description du modèle pédagogique accompagné d'un schéma synthèse : l'étudiant y décrit les objectifs qu'il souhaite atteindre dans sa pratique.
- Un plan de croissance professionnelle : l'étudiant décrit les objectifs atteints (ses forces) accompagnés d'exemples témoignant de la maîtrise de ces objectifs, les objectifs à améliorer accompagnés d'exemples et les moyens concrets que l'étudiant souhaite mettre en place pour s'améliorer.
- Des planifications à court terme et à long terme et des activités pédagogiques réalisées (projet, matériel).
- Des évaluations de la pratique.
- Des travaux réalisés qui témoignent de la connaissance de l'étudiant dans certains domaines.

Généralement, le portfolio est divisé en sections, afin de s'y retrouver plus facilement. Pour les étudiants, ces sections sont : la présentation personnelle, le modèle pédagogique et le schéma synthèse, les plans de cours élaborés, les évaluations et les travaux universitaires.

Pour certains documents, une fiche d'entrée est insérée afin d'expliquer pourquoi il a été placé dans le portfolio.

L'élaboration du portfolio de développement professionnel :

À l'Université de Moncton, le portfolio est réalisé dans le cadre d'un cours, ayant au maximum vingt étudiants. Le cours compte 13 rencontres de 2 heures chacune et réalisées sous forme d'ateliers concernant :

- l'introduction du cours et la présentation du portfolio
- le partage par les étudiants de situations pédagogiques privilégiées vécues durant le stage de 4 mois
- le bilan personnel des acquis (élaborations d'objectifs)
- la désignation d'un objectif intégrateur
- l'explication de la philosophie de l'éducation
- l'explication et la préparation du plan de croissance professionnelle
- la présentation de l'ébauche du schéma synthèse
- les présentations individuelles des étudiants (chaque étudiant présentant son portfolio et son schéma synthèse). Cette activité sert d'évaluation formative.
- un examen oral (les étudiants présentent alors, pendant une vingtaine de minutes, leur portfolio et leur schéma synthèse devant un comité composé de 3 personnes).

Des commentaires sur le portfolio de développement professionnel :

- L'élaboration d'un portfolio chez les étudiants en fin de formation initiale vise à les aider à définir leur philosophie de l'éducation et à prendre conscience de qui ils sont en tant qu'enseignants.

- Les rencontres de groupe permettent de régulariser le processus d'élaboration du portfolio et favorisent l'échange et le partage entre étudiants.
- *« L'élaboration d'un portfolio de développement professionnel s'est révélé un exercice de synthèse propre à favoriser chez les étudiants une intégration des divers savoirs acquis et développés au cours de la formation théorique et pratique. » (p. 4)*
- Les étudiants indiquent être satisfaits et fiers de leur portfolio. Plusieurs soulignent également qu'ils se sentent mieux préparés pour faire face à des entrevues d'emploi.
- Les étudiants ont souligné que l'élaboration du portfolio devrait se faire le plus tôt possible dans la formation. Ainsi, désormais, les étudiants reçoivent une formation préparatoire au portfolio dès le début de la formation initiale. Ils peuvent également consulter un guide de réalisation, un document vidéo sur le portfolio et des exemples de portfolios réalisés par d'anciens étudiants.

Annexe : Des témoignages d'étudiants ayant produit un portfolio de développement professionnel

Les étudiants soulignent que l'élaboration d'un portfolio de développement professionnel leur a permis de :

- Faire un retour sur la totalité de leur formation et sur les apprentissages réalisés au cours de celle-ci.
- Réfléchir sur leur évolution professionnelle.
- Voir le cheminement professionnel réalisé depuis le début de la formation.
- Réfléchir quant à leur future profession, à leur philosophie de l'éducation, à leur choix de carrière, à leur vision de la pédagogie, etc.
- Créer un outil pouvant être utilisé en entrevue ou pour se présenter.

Les étudiants ajoutent également que la création d'un portfolio est une activité exigeante en terme de temps, mais que ça apporte beaucoup de bénéfices au plan personnel et professionnel. Certains apprécient avoir pu personnaliser leur portfolio. D'autres soulignent qu'ils vont continuer à construire leur portfolio tout au long de leur carrière.

Un étudiant ajoute que le portfolio peut être utile lorsqu'on a besoin d'encouragement car on peut alors retourner voir les mots que les enseignants associés, les superviseurs ou les élèves nous ont écrits.

Les étudiants donnent quelques conseils pour l'élaboration d'un portfolio :

- Conserver les travaux faits pendant la formation.
- Faire un portfolio qui est représentatif de qui nous sommes. Choisir des travaux qui nous représentent vraiment.
- Être créatif et original.
- Bien organiser son portfolio pour qu'il soit facile à consulter.

Références pertinentes :

DESJARDINS, R. *Le portfolio de développement professionnel continu*, Montréal, Chenelière/McGraw-hill, 2002.

GOUPIL, G. « Le portfolio, vers une pratique réflexive de l'enseignement », dans *Vie pédagogique*, no 107, avril-mai 1998, p.38-40.

LÉVESQUE, M. et E. BOISVERT. *Portfolio et formation à l'enseignement : Théorie et pratique*, Montréal, Éd. Logiques, 2001.

Fiche de lecture 8

Référence : EduTIC Mauricie, Université du Québec à Trois-Rivières, Formation pratique et stage : le portfolio. [en ligne] : http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=96

Résumé : Ce site présente différentes informations sur le portfolio. Certaines sections concernent plus spécifiquement le portfolio de l'élève du primaire ou du secondaire et ne seront donc pas résumées. Nous nous attarderons plus particulièrement sur les sections concernant le portfolio pour les enseignants en formation et le portfolio professionnel (pour les enseignants en exercice). Le site contient également des séquences vidéo. Certaines seront résumées ici.

Introduction :

Le portfolio a d'abord été utilisé dans des métiers liés aux arts (architecture, arts plastiques, photographie, mannequin, etc.) afin de permettre aux artistes de présenter leurs productions. Dans le domaine de l'éducation, on a d'abord utilisé le portfolio pour évaluer les élèves, puis pour évaluer les enseignants et enfin, on l'a utilisé auprès des étudiants en formation initiale.

Historique du portfolio en éducation :

Dans les années 1970, une insatisfaction grandissante apparaît quant au système d'éducation américain. Dans les années 80, on cherche des moyens alternatifs à l'évaluation traditionnelle et le portfolio est alors proposé comme moyen d'évaluation permettant la construction de l'apprenant et l'engagement de ce dernier dans ses apprentissages. On passe alors d'un paradigme d'enseignement vers un paradigme d'apprentissage.

En 1987, on procède à un premier essai d'utilisation du portfolio pour l'évaluation et le développement professionnel des enseignants. Puis, on songe à l'utiliser chez les étudiants en formation des maîtres comme outil d'évaluation et comme outil de développement afin de les aider à forger leur identité professionnelle.

Pour utiliser le portfolio professionnel :

« Le portfolio de l'enseignant en exercice est un outil qui démontre le cheminement professionnel de son auteur, qui suscite la réflexion sur ses pratiques et qui permet la construction, jamais achevée, de sa professionnalisation. »

Le portfolio consiste en une collection de documents qui témoignent des habiletés, des connaissances et des compétences de son auteur. Il permet à l'enseignant de prendre conscience de ses forces et des points à améliorer dans son enseignement et ainsi de mieux planifier son cheminement professionnel. *C'est également un bon outil pour soutenir l'enseignant lors d'une entrevue d'embauche.*

Le portfolio enseignant peut avoir deux fonctions : le développement professionnel ou l'évaluation.

Le portfolio peut contenir des travaux d'élèves, du matériel pédagogique, des réflexions, des autoévaluations, etc.

Pourquoi utiliser le portfolio professionnel ?

Le portfolio enseignant peut permettre à son auteur d'effectuer diverses réflexions, de mieux se connaître en tant qu'apprenant, de prendre en charge son développement professionnel, de développer sa créativité et de mieux structurer sa pensée.

Outil de réflexion et de structuration de la pensée :

Le portfolio permet de faire des liens entre la formation et la pratique, de visualiser le fil conducteur de son cheminement professionnel, d'établir des objectifs de développement professionnel et de réfléchir sur sa pratique et sur ses apprentissages.

Outil d'apprentissage et de connaissance de soi comme apprenant :

Le portfolio permet de prendre conscience de ses compétences, de ses forces, des points à améliorer et des caractéristiques de son enseignement. Il permet également d'effectuer un bilan de son enseignement et de développer diverses habiletés enseignantes.

Outil dynamique de création et de prise en charge :

Le portfolio incite l'enseignant à l'innovation, à la création, à l'autonomie professionnelle et à l'engagement professionnel responsable.

Outil d'évaluation :

Le portfolio facilite la supervision des enseignants, favorise leur autoévaluation, leur permet de prendre conscience de leur engagement professionnel, les prépare à une évaluation professionnelle et leur permet de démontrer que leurs élèves ont appris une habileté particulière.

Outil de communication et de différenciation :

Le portfolio permet le partage d'idées, d'expériences, d'activités pédagogiques, d'interventions et de réflexions avec les collègues. Il favorise la discussion sur la collaboration avec les parents ou sur la collaboration entre collègues. Il permet à l'employeur de connaître plus facilement l'enseignant et inversement, il permet à l'enseignant de bien présenter son cheminement professionnel lors d'une entrevue.

Outil de développement :

Le portfolio permet à l'enseignant de mieux orienter son cheminement professionnel par la prise de conscience de ses forces et des points à améliorer dans sa pratique. Il favorise le développement de l'identité professionnelle. Il permet la création d'un plan de carrière et il favorise le développement continu. Enfin, il permet à l'enseignant d'y déposer plusieurs activités pédagogiques qu'il pourra réutiliser en classe.

Comment instaurer le portfolio professionnel ?

Les préalables à son utilisation :

L'enseignant doit d'abord s'assurer de bien comprendre en quoi consiste l'élaboration d'un portfolio et de bien maîtriser comment utiliser cet outil. Il doit également déterminer dans quel but il souhaite faire un portfolio, afin de mieux orienter sa démarche.

Par la suite, l'enseignant doit choisir quel type de portfolio il souhaite élaborer, sur quel support, avec quel contenu et pendant combien de temps il souhaite réaliser son portfolio (durée pouvant aller à un seul trimestre jusqu'à toute la carrière professionnelle). Enfin, l'enseignant doit établir quels sont ses objectifs de développement professionnel, afin d'orienter l'élaboration de son portfolio.

« Il est également fortement recommandé, d'autant plus pour les nouveaux enseignants, d'avoir recours au mentorat, c'est-à-dire à un enseignant d'expérience avec lequel, lors de rencontres périodiques, il sera possible d'examiner les pièces choisies pour le portfolio et de discuter les raisons pour lesquelles elles ont été choisies et le lien entre ces dernières et l'objectif de départ. Le mentor est donc un guide qui permet d'explicitier sa réflexion pour la pousser encore plus loin. »

La façon de procéder :

Le portfolio est un outil dynamique, en ce sens qu'il évolue constamment et qu'il doit être construit de façon progressive. Pour réaliser un portfolio, l'enseignant doit se présenter en tant que professionnel : vision de l'éducation et de la pédagogie, réflexions, plan de développement professionnel, réalisations, etc.

L'enseignant doit également accumuler différents documents témoignant de ces objectifs, de ses compétences et de ses réalisations. Pour chacun des documents, il doit inscrire la date, le contexte dans lequel il a été élaboré et les raisons de son intégration au portfolio.

L'enseignant doit procéder à un bilan critique de ses apprentissages et ce, de manière régulière, afin de voir son évolution professionnelle et de mieux orienter son développement continu.

L'enseignant peut faire trois portfolios : d'apprentissage, d'évaluation et de présentation. Toutefois, on suggère que le portfolio d'apprentissage contienne les photocopies de tous les documents (donc, il contient ce qu'il y a dans les 2 autres portfolios). Les portfolios d'évaluation et de présentation sont donc élaborés à partir du portfolio d'apprentissage.

Le support utilisé :

L'enseignant peut choisir de créer un portfolio sur support papier ou électronique. Les facteurs influençant ce choix sont : l'accessibilité du portfolio, la facilité d'enlever ou d'ajouter des documents et la facilité de transport.

Support papier : Le support papier permet de voir rapidement l'ensemble du document. De plus, il peut être plus facile à utiliser puisque plus familier pour une majorité d'individus. Il

facilite la présentation aux collègues ou au tuteur. Par contre, ce format peut devenir encombrant. En outre, il y a plus de risques de briser des documents dû aux fréquentes manipulations. Pour ce format, l'enseignant peut utiliser une chemise, une boîte, un cartable, etc. Il faut aussi veiller à plastifier les documents ou à les placer dans des pochettes de plastique pour les conserver.

Support électronique : C'est un format peu encombrant qui peut être transporté facilement d'un endroit à l'autre. Il peut rapidement être transmis par voie électronique et facilement dupliqué. Il permet un accès rapide aux documents. Par contre, l'enseignant qui choisit ce type de support doit s'assurer de bien maîtriser les logiciels informatiques nécessaires à son bon fonctionnement et d'avoir un accès facile à un ordinateur. En outre, certaines pièces qu'on ne peut informatiser ne peuvent être incluses et la manipulation de certains documents peut être plus difficile. Le portfolio électronique peut être placé sur disquette, CD-ROM ou sur le disque dur d'un ordinateur.

Le contenu :

Le portfolio de l'enseignant peut contenir :

- des activités pédagogiques, des outils d'évaluation ou du matériel pédagogique créés par l'enseignant
- des évaluations effectuées par les élèves concernant le climat de la classe ou les habiletés de l'enseignant
- des travaux des élèves
- des planifications d'activités
- des séquences vidéo de l'enseignant en classe
- des lettres aux parents
- des documents témoignant de la relation avec les collègues
- des réflexions personnelles sur sa philosophie de l'éducation, sa vision de la pédagogie, etc.
- des documents témoignant de la participation à différents comités ou à des activités parascolaires
- des réflexions permettant d'expliquer le choix des documents, les liens entre les divers documents choisis et les liens entre les documents et les objectifs de développement professionnel
- des éléments pour structurer le portfolio : table des matières, introduction expliquant le choix de créer un portfolio
- un portrait de l'enseignant : curriculum vitae, lettres de recommandation, objectifs d'enseignement
- des références
- des autoévaluations et des évaluations par les collègues ou par la direction

L'organisation du contenu :

Le portfolio ne doit pas constituer qu'un simple ramassis de documents, mais il doit plutôt contenir des documents sélectionnés en fonction d'objectifs précis et classés de façon à s'y retrouver facilement. Le classement peut s'effectuer selon divers critères : les activités

d'enseignement (plans de cours, activités avec les élèves, évaluations des élèves, communications avec les parents, etc.), les objectifs visés ou les compétences à développer.

Pour chaque document intégré au portfolio, il faut insérer une fiche « entrée de document » qui permet d'expliquer le contexte d'élaboration du document de même que la pertinence de ce document en lien avec les objectifs visés et en lien avec le cheminement professionnel.

Le portfolio professionnel est consulté par l'enseignant qui le construit, par son mentor, par ses collègues et parfois par d'éventuels employeurs.

Les difficultés d'implantation :

- Le portfolio exige beaucoup de temps pour son élaboration.
- Il peut être difficile de sélectionner les documents qu'on souhaite y placer. Ces documents doivent permettre de témoigner des objectifs atteints ou du cheminement professionnel de l'enseignant.
- Pour être réellement efficace, l'enseignant doit s'appropriier la démarche du portfolio et s'investir dans sa réalisation. *« Ainsi, une école ou une Commission Scolaire qui souhaiterait instaurer le portfolio professionnel comme moyen d'évaluation des pratiques enseignantes devrait, au préalable, s'assurer que cette démarche suscite l'intérêt de l'ensemble de ses employés. »*
- Il peut également être difficile d'évaluer le portfolio. Notamment, il faut s'assurer d'établir des critères d'évaluation valides et bien compris à la fois par l'évaluateur et par les enseignants.

Pour utiliser le portfolio de l'enseignant en formation :

L'instauration du portfolio en formation des maîtres permet aux étudiants d'expérimenter pour eux-mêmes, un outil qu'ils devront probablement utiliser ultérieurement avec les élèves. En outre, le portfolio favorise l'autoévaluation, la responsabilisation face à la formation et le développement professionnel continu de l'enseignant et il permet de faire des liens entre théorie et pratique.

« En élaborant un portfolio, l'étudiant a la possibilité de prendre conscience des différentes dimensions de la profession, de se positionner par rapport à ces dernières, identifiant ainsi les habiletés d'enseignement qu'il maîtrise le mieux et celles qu'il doit améliorer, de s'interroger sur son choix professionnel et de préparer son insertion professionnelle. »

Le portfolio permet à l'étudiant de se constituer une banque d'outils (activités, plans de leçons, matériel) qu'il pourra réutiliser dans sa profession. Enfin, il amène l'étudiant à construire son identité professionnelle, à façonner son cadre de référence et à réfléchir sur sa pratique.

Pourquoi utiliser le portfolio de l'enseignant en formation ?

Cette section est très similaire à celle intitulée « Pourquoi utiliser le portfolio professionnel ». Tout comme chez l'enseignant en exercice, le portfolio de l'enseignant en formation est à la fois un outil de réflexion et de structuration de la pensée, un outil d'apprentissage et de

connaissance de soi comme apprenant, un outil dynamique de création et de prise en charge, un outil d'évaluation, un outil de communication et de différenciation et un outil de développement.

Comment instaurer le portfolio de l'enseignant en formation en classe ?

Les préalables à son utilisation :

L'enseignant en formation des maîtres doit d'abord choisir le type de portfolio qui convient le mieux pour les étudiants dans le cadre de son cours. Il faut ensuite effectuer une séance d'information pour les étudiants, afin de les familiariser avec cette pratique et des les aider à comprendre le rôle du portfolio quant à leur formation. Idéalement, cette séance d'information devrait comprendre des explications claires, des modèles de portfolios et des séquences vidéo. Il faut également s'assurer de créer un climat de confiance dans la classe, afin que les étudiants puissent se sentir à l'aise de discuter avec leurs pairs concernant le portfolio et de présenter le contenu de leur portfolio. Lorsque le portfolio sert d'outil d'évaluation, la façon d'évaluer doit être expliquée clairement aux étudiants et les critères d'évaluation doivent être précis.

La façon de procéder :

Le portfolio doit se construire de façon progressive. L'étudiant doit se présenter en tant que « professionnel en devenir ». Il peut alors traiter de sa pédagogie, sa vision de l'éducation, ses réflexions sur la profession, etc.

Lors des cours à l'université, l'enseignant peut utiliser l'approche par atelier de coopération ou l'approche tutoriale. Dans l'approche par atelier, les étudiants se rencontrent en petits groupes pour discuter et accomplir certaines parties du travail. Dans l'approche tutoriale, les étudiants sont placés en dyades d'entraide afin de discuter, d'offrir de la rétroaction et de préparer les rencontres avec le tuteur.

Pour élaborer son portfolio, l'étudiant doit sélectionner des documents permettant de témoigner de l'atteinte des objectifs, il doit identifier le contexte de production de ces documents et il doit expliquer pourquoi il a choisi ces documents. Enfin, l'étudiant doit procéder régulièrement à un bilan critique de ses apprentissages.

Le support utilisé, le contenu et l'organisation du contenu : Ces sections sont pratiquement identiques à celles pour le portfolio professionnel. Elles ne seront donc pas résumées ici.

Portfolio : Ce qu'ils en disent... (vidéo) :

Étudiants de 2^e année en enseignement :

Deux étudiants parlent du portfolio. Dans le cadre de leur 2^e année de formation, ils ont eu à intégrer au portfolio des plans d'activités réalisées en stage, du matériel pédagogique et des commentaires sur le déroulement des activités. Un des deux étudiants indique que lors de son stage, il écrivait un journal de bord contenant ses commentaires personnels, qu'il a inclus dans le portfolio. Les deux étudiants interrogés indiquent que leur enseignant associé n'était pas tellement impliqué dans la démarche du portfolio. Par contre, ils croient que le portfolio

constitue un outil synthèse pour le superviseur de stage, qui lui permet de voir le cheminement de l'étudiant. Enfin, ils soulignent que le portfolio permet de faire un bilan des apprentissages réalisés et de voir le cheminement parcouru. Il permet d'avoir une vision globale des apprentissages. Les étudiants ajoutent qu'ils ont préféré faire un portfolio plutôt qu'être évalués à l'aide d'un examen, notamment parce que le portfolio est davantage personnalisé et qu'il peut être réalisé de manière progressive.

Étudiants de 3^e année en enseignement :

Les étudiants indiquent qu'ils avaient le choix des traces à laisser dans leur portfolio, mais ils avaient des critères prédéterminés à respecter. Par contre, certains documents étaient obligatoires : des plans de leçons, des activités d'enseignement bien réussies ou peu réussies, un journal de bord, un portrait de la classe (description des élèves), une explication de comment ils se voyaient comme enseignant au début et à la fin du stage, etc. Une étudiante souligne que les critères d'évaluation devraient être plus précis pour « savoir où ça commence et où ça finit ».

Dans le cadre d'un cours, les étudiants ont eu à dresser un bilan de leurs apprentissages à partir du portfolio. Ils ont trouvé l'activité très constructive car ça leur a permis d'en apprendre beaucoup sur eux, plutôt qu'uniquement sur la matière. En outre, contrairement à un examen, le portfolio permet vraiment aux étudiants de prendre conscience de leur évolution et de leur cheminement professionnel. Enfin, les traces laissées dans le portfolio (travaux, plans de leçons, etc.) facilitait l'élaboration du bilan des apprentissages.

Références pertinentes :

BARTON, J. et COLLINS, A. (1993). *Portfolios in Teacher Education*. Journal of Teacher Education, 44 (3), 200-209.

BIRD, T. (1990). *The school teacher's portfolio: An essay on possibilities*. In J. Millman et L. Darling-Hammond (dir.), *The New handbook of teacher evaluation: Assessing elementary and secondary school teachers* (p.241-256). 2e édition. Newbury Park (CA), Sage.

BLOOM, L. et BACON, E. (1995). *Using portfolios for individual learning and assessment*. Teacher Education and Special Education, 18 (1), 1-9.

BULLOCK, A. et HAWK, P. (2001). *Developing a teaching portfolio; A guide for preservice and practicing teachers*. New York, Merrill Prentice Hall.

BURKE, K. (1996). *Professional portfolios; A collection of articles*. IRI/SkyLight Training and Publishing Inc.

DESJARDINS, R. (2002). *Le portfolio de développement professionnel continu*. Montréal, Éditions Chenelière/McGraw-Hill.

- GOUPIL, G. (1998). *Portfolio et dossiers d'apprentissage*. Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.
- GOUPIL, G. (1998). *Vers une pratique réflexive de l'enseignement*. *Vie Pédagogique*, 107, 38-40.
- GREEN, J.E. et O'SULLIVAN, S. (1996). *The Teacher Portfolio: A Strategy for Professional Development and Evaluation*. PA (USA), Technomic.
- LÉVESQUE, M. et BOISVERT, E. (2001). *Portfolio et formation à l'enseignement; Théorie et pratique*. Montréal, Éditions Logiques.
- LYONS, N. (dir.) (1998). *With portfolio in hand; Validating the new teacher professionalism*. New York, Teachers College Press.
- McLAUGHLIN, M. et VOGHT, M. (1996). *Portfolios in Teacher Education*. Newark, International Reading Association
- PARIS, S.G. et AYRES, L.R. (1994). *Becoming Reflective Students and Teachers (with Portfolios and Authentic Assessment)*. Washington, American Psychological Association.
- PAULSON, F.L. et PAULSON, P.R. et Meyer, C.A. (1991). *What makes a Portfolio a Portfolio?* *Educational Leadership*, 48 (5), 60-63.
- RAYMOND, D. (1998). *Accroître son effet-enseignant dans un processus de développement professionnel*. *Vie pédagogique*, 107, 33-37.
- VIECHNICKI, K., BARBOUR, N., SHAKLEE, B., ROHRER, J. et AMBROSE, R. (1993). *The impact of portfolio assessment on teacher classroom activities*. *Journal of Teacher Education*, 44 (5), 371-377.
- WOLF, K., WHINERY, B. et HAGERTY, P. (1995). *Teaching portfolios and portfolio conversations for teacher educators and teachers*. *Action in teacher education*, 17 (1), 30-39.

Fiche de lecture 9

Référence : EifEL, *Why do we need an ePortfolio ?*, [en ligne] : <http://www.eifel.org/publications/eportfolio/>

Résumé : Ce court texte traite de l'utilité du eportfolio. Il fait référence au portfolio de l'élève, mais également au portfolio professionnel.

Introduction :

Dans le contexte de la société du savoir, le portfolio permet à l'individu de démontrer sa capacité à sélectionner, organiser, interpréter et réfléchir sur des documents ou des sources d'informations. *C'est un outil de développement professionnel continu qui favorise la responsabilisation et l'autonomie professionnelle.*

Recognising individual achievements :

Le portfolio permet de documenter et d'évaluer les acquis et les progrès des élèves. La technologie facilite ce rôle en permettant une évaluation à plus large échelle (évaluation départementale, évaluation à l'échelle du campus, etc.). Ainsi, les eportfolios sont devenus de plus en plus populaires auprès des élèves, des universités et de certains corps professionnels.

Improving the quality of learning provision :

L'utilisation des eportfolios peut permettre d'améliorer la qualité de l'éducation en fournissant aux enseignants diverses informations leur permettant de mieux orienter les activités d'apprentissage. En outre, les portfolios ne sont pas uniquement des outils pour les élèves, mais peuvent également être utilisés par des formateurs, des professionnels ou des enseignants.

À l'Université de Oulu, en Finlande, les portfolios professionnels des enseignants sont utilisés afin de favoriser le développement de l'expertise des enseignants et de reconnaître les compétences développées. *Les enseignants sont alors encouragés à collectionner divers documents témoignant de leur cheminement professionnel et à conserver ces documents dans un portfolio privé. Les documents du portfolio privé pourront alors être utilisés pour construire leur portfolio officiel.*

La mise en ligne du portfolio contribue au processus d'apprentissage en démontrant l'habileté de l'apprenant à gérer ses propres apprentissages et à réfléchir sur ces derniers.

Fiche de lecture 10

Référence : Eyssautier-Bavay, Carole (2004) *Le portfolio en éducation : concepts et usage*, travail réalisé dans le cadre d'une thèse en informatique, Université Joseph Fourier Grenoble 1.

Résumé : Ce texte traite surtout du portfolio de l'apprenant (élève), mais une petite section concerne le portfolio de l'enseignant. Plusieurs informations sont données sur le eportfolio ou portfolio numérique.

Introduction :

Le portfolio a d'abord été utilisé dans les disciplines artistiques (photographie, architecture, arts plastiques) et il servait alors de dossier pour présenter les meilleures réalisations de l'artiste en vue d'acquérir de nouveaux clients ou d'impressionner un éventuel employeur. Par la suite, le portfolio a été utilisé en éducation, notamment pour les élèves et pour les enseignants.

Le portfolio de l'apprenant :

Il constitue un outil d'évaluation des apprentissages permettant de conserver différents travaux, productions et réalisations d'un élève. Il permet une évaluation formative continue. Il sert également d'outil de communication entre l'élève, les parents et l'enseignant.

Le portfolio permet de voir les progrès d'un élève, ses points forts, ses points à améliorer, ses efforts, la qualité de son travail et son cheminement personnel.

Le portfolio implique également une réflexion de l'élève sur ses apprentissages (travaux commentés, explication du choix d'inclure certaines productions, etc.). (Barrett, 2001)

Les formats d'un portfolio d'apprenant :

Le portfolio peut être sur support papier, électronique ou hybride (les 2 à la fois).

Le portfolio papier peut contenir : travaux, documents papiers, photos, cassettes audio ou vidéo, etc.

Le portfolio numérique est apparu au début des années 1990 (Barrett, 2001). Il peut contenir du son, des séquences vidéos, des graphiques, des textes numériques, des programmes informatiques, etc. Comparativement au portfolio papier, il possède certains avantages :

- Plus facilement modifiable et révisable.
- Peut être rendu public si on le met en ligne (meilleure diffusion).
- Permet de créer plus facilement des liens entre les disciplines ou entre différentes composantes du portfolio (Barrett, 2000b).

Le portfolio numérique peut être placé sur disquette, sur CD-ROM, sur ZIP, sur un serveur ou sur un site d'hébergement.

Selon le MEQ (2002), il faut instaurer un environnement informatique qui permettra de gérer les portfolios électroniques des élèves. Cet environnement devrait comprendre : un logiciel de gestion des élèves, une fonction de gestion des documents (identification, classement, copie, etc.), une fonction d'inscription et de gestion des commentaires de l'élève, de l'enseignant ou des parents, une fonction d'affichage des travaux de l'élève et une fonction de gestion des zones sécurisées.

Contenu et structure d'un portfolio :

Le portfolio peut contenir divers documents : réalisations de l'élève, évaluations formatives ou sommatives, autoévaluations, commentaires des parents ou des pairs, etc. (Infobourg).

Le contenu du portfolio doit être organisé. Plusieurs auteurs suggèrent d'établir une liste des matières pour pouvoir s'y retrouver plus facilement.

Objectifs et finalités visés par l'utilisation d'un portfolio d'apprenant :

L'utilisation du portfolio permet de favoriser le développement de la pensée métacognitive des élèves (CS-PS), par l'autoévaluation, la réflexion sur les travaux et productions réalisées et l'identification de ses forces et faiblesses (Jalbert, 1997).

Le portfolio permet également d'accroître la motivation des élèves en les impliquant activement dans leurs apprentissages. Enfin, il sert d'outil d'évaluation des apprentissages.

Par ailleurs, le portfolio peut également être utilisé pour la recherche d'emploi, en permettant de démontrer ses compétences et habiletés à l'employeur.

Les types de portfolio de l'apprenant :

Le portfolio d'apprentissage : Il s'agit d'une collection de travaux accompagnés de réflexions de l'élève. Les travaux peuvent être choisis par l'élève ou conjointement par l'élève et l'enseignant. Ce portfolio permet de démontrer les forces et faiblesses de l'élève, de même que ses progrès.

Le portfolio de présentation : Ce portfolio inclut les meilleures productions de l'élève ou ses préférées (MEQ, 2002). En majorité, les documents sont ici choisis par l'élève, qui doit commenter ses choix. Il est utilisé pour présenter son travail à un public (pairs, parents, amis, etc.).

Le portfolio d'évaluation : Il sert à évaluer le niveau de maîtrise des compétences. Il peut contenir des autoévaluations et diverses productions témoignant du niveau de compétence atteint. La majorité des travaux sont ici choisis par l'enseignant.

Jalbert (1997) parle d'un portfolio « bilan des apprentissages », dans lequel le contenu du portfolio et le système de notation des élèves sont choisis ni par l'enseignant, ni par l'élève mais plutôt par des agents externes.

Les acteurs :

Trois principaux types d'acteurs jouent un rôle quant au portfolio : l'apprenant, l'enseignant et les parents.

Deux exemples de portfolio :

L'auteur décrit 2 types de portfolio :

Le portfolio APOM : Portfolio numérique utilisé avec les élèves à partir du 2^e cycle du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Le portfolio Européen des Langues : Ce portfolio concerne l'apprentissage des langues tout au long de la vie et peut être utilisé en contexte scolaire ou non.

Difficultés liées au portfolio de l'apprenant :

Le portfolio peut être difficile à évaluer en ce sens qu'il présente des travaux réalisés tout au long du processus d'apprentissage. Il faut également se questionner sur la généralisation des compétences, en s'assurant de présenter des travaux réalisés dans différents contextes.

La confidentialité des informations peut également poser problème. Pour les portfolios numériques, une façon de limiter l'accessibilité est l'instauration d'un code d'accès pour pouvoir modifier ou ajouter des données au portfolio.

Baron & Bruillard (2003) soulignent enfin que la tendance à la standardisation des portfolios pourrait limiter la créativité associée à ce type d'outil.

Le portfolio de l'enseignant :**Définitions :**

Selon Doolittle (1994), le portfolio de l'enseignant est une collection de travaux produits par l'enseignant, qu'il choisit de conserver et de structurer pour témoigner de ses connaissances et de ses compétences en enseignement.

Selon Wolf (1991), le portfolio constitue une collection des meilleurs travaux de l'enseignant et présente diverses réalisations dans le temps et dans différents contextes. Wolf ajoute que le portfolio se centre sur les dimensions importantes de l'enseignement : la planification, l'enseignement, l'évaluation et les autres activités professionnelles.

Selon Barton et Collins (1993), le portfolio doit contenir à la fois des éléments théoriques et des éléments pratiques témoignant du vécu en classe.

Les objectifs du portfolio de l'enseignant :

Selon Wolf (1991), le portfolio enseignant a deux fonctions : améliorer l'enseignement et l'évaluer.

Selon Jalbert (1997), le portfolio enseignant peut permettre l'apparition de changements profonds dans la pratique.

Selon Barrett (2000a), si l'enseignant choisit de développer un portfolio numérique, il pourra ainsi développer des compétences liées à l'utilisation du multimédia.

Goupil (1998) indique que le portfolio enseignant peut constituer un bon outil de supervision pédagogique, en ce sens où il permet à l'enseignant de discuter de ses choix pédagogiques et des démarches entreprises dans sa pratique, à l'aide des divers documents qu'il contient.

Les autres fonctions énumérées dans la littérature sont : soutenir la réflexion de l'enseignant sur sa pratique professionnelle, évaluer l'efficacité d'un cours, améliorer la connaissance de soi de l'enseignant (notamment par le biais de l'autoévaluation), contribuer à identifier ses forces et les points à améliorer dans son enseignement, évaluer l'efficacité et la qualité du travail d'un enseignant en vue d'obtenir la certification ou d'obtenir un emploi, présenter son travail aux collègues, etc.

Format, contenu et structure d'un portfolio de l'enseignant :

Format : Le portfolio de l'enseignant peut être sur format papier, électronique ou hybride (les deux à la fois). Il peut contenir des plans de cours, des vidéos de l'enseignant en classe, des réflexions personnelles, des travaux d'élèves ou des réalisations de toute la classe.

Contenu : Le portfolio doit témoigner à la fois de la planification, de l'enseignement, de l'évaluation, des relations avec les collègues et des relations avec les parents (Wolf, 1991). Selon Bird (1990), le portfolio doit contenir des documents produits uniquement par l'enseignant, des documents produits par l'enseignant conjointement avec des collègues ou avec les élèves et des documents produits uniquement par les élèves ou par les parents.

Doolittle (1994) souligne que le portfolio peut également contenir des documents témoignant de la formation de l'enseignant, de la description de la classe, des examens ou certifications passés par l'enseignant, de sa réflexion sur la philosophie et les buts de l'éducation et des formations continues auxquelles il a participé.

Structure : Le portfolio peut être structuré selon les compétences professionnelles à acquérir ou à développer (Goupil, 1998a). **Chaque document est alors classé selon la compétence à laquelle il réfère.** Doolittle (1994), indique qu'il est important d'être sélectif dans le choix des documents à insérer au portfolio.

Difficultés liées au portfolio de l'enseignant :

Des difficultés d'implantation peuvent être rencontrées. Il faut donc intégrer progressivement le portfolio et veiller à sa bonne acceptation et appropriation par les enseignants (Doolittle, 1994).

En outre, pour être réellement efficace, le portfolio ne doit pas être considéré uniquement comme un outil de rangement. Il faut donc bien réfléchir à son contenu et à son organisation (Goupil, 1998a).

L'évaluation du portfolio enseignant pose également problème, notamment en raison de la subjectivité que peut entraîner une telle évaluation ainsi que de la difficulté d'établir des critères d'évaluation suffisamment clairs pour en assurer une compréhension commune chez les évaluateurs et chez les enseignants. Doolittle (1994) ajoute que le manque de standardisation des portfolios est problématique lorsqu'on veut l'utiliser comme outil d'évaluation.

Ouvrages cités dans ce résumé ou autres ouvrages pertinents dans la bibliographie :

[Baron & Bruillard 2003] G-L. Baron et E. Bruillard, « Les technologies de l'information et de la communication en éducation aux USA : éléments d'analyse sur la diffusion d'innovations technologiques », Revue Française de Pédagogie, n° 145, octobre novembre-décembre 2003, p. 37-49.

[Barton & Collins 1993] J. Barton et A. Collins, « Portfolios in Teacher Education », Journal of Teacher Education, Vol.44, no 1, 1993, p. 200-209.

[Barrett 2001] H.C. Barrett, « Electronic Portfolios », Educational Technology : An Encyclopedia, eds. ABC-CLIO, 2001. (En ligne) <http://transition.alaska.edu/www/portfolios.html> (consulté le 26/08/04)

[Barrett 2000a] H.C. Barrett, « Electronic Teaching Portfolios : Multimedia Skills + Portfolio Development = Powerful Professional Development », Association for the Advancement of Computing in Education (AACE), 2000. (En ligne) <http://electronicportfolios.com/portfolios/site2000.html> (consulté le 26/08/04)

[Barrett 2000b] H.C. Barrett, « Electronic Portfolios = Multimedia Development +Portfolio Development ; The electronic Portfolio Development Process », A chapter in a book on Electronic Portfolios to be published by the American Association for Higher Education (AAHE), Fall, 2000. (En ligne) <http://electronicportfolios.org/portfolios/aahe2000.html> (consulté le 26/08/04)

[Bird 1990] T. Bird, « The School Teachers's Portfolio : An Essay on Possibilities », dans J. Millman et L. Darling-Hammond, The New Handbook of Teacher Evaluation, Newbury Park, CA, Sage, 1990, p. 241-246.

[Bloom & Bacon 1995] L. Bloom et E. Bacon, « Using portfolios for individual learning and assessment », Teacher Education and Spécial Education, 18 (1), 1-9.

[CS-PS] Commission scolaire des Premières-Seigneuries (Québec), <http://recit.csdps.qc.ca/portfolio/avant.htm> (Site visité le 26/08/04)

[CS-SH] Commission scolaire de St Hyacinthe (Québec), <http://recit.cssh.qc.ca/> (Site visité le 26/08/04)

[CS-S] Commission scolaire des Samares (Québec). <http://www.cssamares.qc.ca/tip/Portfolio> (site visité le 26/08/04)

[Doolittle 1994] P. Doolittle, « Teacher Portfolio Assessment », ERIC Clearinghouse on Assessment and Evaluation, Washington, DC, Avril 1994, n° ED 385 608.

[EIFEL] Conférence organisée les 9-1 Octobre 2003 à Poitiers par l'EIFEL (European Institute for E Learning, <http://www.eifel.org/portfolio/> (Site visité le 20/02/04)

[Goupil 1998a] G. Goupil, « Le portfolio : vers une pratique réflexive de l'enseignement », Vie pédagogique, n° 107, Avril-mai 1998, Canada. (en ligne) <http://pages.infinit.net/cltr/gp6.html>. (consulté le 30/08/04)

[Goupil 1998b] G. Goupil, « Les enseignants et les étudiants en sciences de l'éducation devraient-ils eux aussi réaliser un portfolio ? », tiré de « Portfolios et dossiers d'apprentissage », Eds. Cheneliere/McGraw-Hill, Montréal, 132 p., 1998. (en ligne, site de CASLT/ACPLS, l'association canadienne des professeurs de langues secondes) <http://www.caslt.org/Print/portfolio3p.htm> (consulté le 31/08/2004)

[InfoBourg] <http://infobourg.qc.ca/projet/DetailsDossier.asp?DevID=27> (Site visité le 02/02/04)

[Jalbert 1997] P. Jalbert, « Le portfolio scolaire : une autre façon d'évaluer les apprentissages », Vie pédagogique, n° 103, p.31-33, avril-mai 1997.

[L'école branchée] N. Chantal, « Le portfolio électronique : Quoi ? Pourquoi ? Comment ? », L'école branchée, fascicule 4. <http://www.ecolebranchee.com/fascicule4> (site visité le 26/08/04)

[M.E.Q 2002] Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des ressources didactiques, « Portfolio sur support numérique », Mai 2002. (en ligne) <http://www.ntic.org/guider/textes/portfolio.pdf> (consulté le 04/02/04)

[Wolf 1991] K.P. Wolf, « Teaching Portfolios : Synthesis of Research and Annotated Bibliography », Washington (DC), Office of Educational Research and Improvement, 1991 (ERIC Document Reproduction Service no ED 343 890).

Fiche de lecture 11

Référence : Goupil, Georgette (1998). *Portfolios et dossiers d'apprentissage*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill.

Résumé : Ce livre traite principalement des portfolios pour les élèves. Toutefois, une brève section (p. 64 à 66) traite du portfolio pour les enseignants en formation initiale ou en exercice. C'est cette section qui sera résumée ici.

Les enseignants et les étudiants en sciences de l'éducation devraient-ils eux aussi réaliser un portfolio ?

Selon Bloom et Bacon (1995), il y a plusieurs avantages à utiliser le portfolio en contexte de formation initiale ou d'exercice de la profession enseignante :

Les portfolios permettent :

- 1) D'obtenir de l'information sur des habiletés qui sont souvent négligées par des évaluations traditionnelles.
- 2) De considérer le travail d'un enseignant dans sa globalité.
- 3) De devenir l'évaluateur de son propre développement professionnel au lieu d'en demeurer l'objet.
- 4) De présenter des exemples de son travail à des collègues.

(p. 64 de Goupil, trad. de la p. 2 de Bloom et Bacon, 1995)

Qu'est-ce qu'un portfolio en enseignement ?

Selon Wolf (1991a), le portfolio en enseignement est une collection structurée des meilleurs travaux d'un enseignant. La collection doit rendre compte des accomplissements d'un enseignant à travers le temps et dans différents contextes. Le portfolio peut contenir des plans de cours, des travaux d'élèves, des réflexions écrites par l'enseignant, etc.

Pourquoi faire un portfolio en enseignement ?

Selon Wolf (1991a) le portfolio a deux fonctions : l'amélioration de l'enseignement et l'évaluation de l'enseignement.

Le portfolio en enseignement implique une pratique réflexive. Cette pratique réflexive est facilitée par l'autoévaluation. Selon Cole (1992), l'enseignant devrait s'interroger sur ce qu'il doit mettre dans son portfolio ainsi que sur les pièces qui doivent être accompagnées d'une réflexion.

Sur quelles dimensions de l'enseignement réalise-t-on un portfolio et que peut-on y inclure ?

Selon Cole (1992), le portfolio peut porter sur différentes dimensions de l'enseignement : la préparation et la planification, l'instruction et l'enseignement, l'évaluation des élèves, l'évaluation de l'apprentissage et de la réflexion, l'environnement d'apprentissage, l'engagement dans la communauté (tiré de Cole, p. 17, traduit par Goupil p. 65).

Similairement, Wolf (1991a) indique que le portfolio peut porter sur l'enseignement, la planification et la préparation, l'évaluation des élèves et du programme, l'intervention avec les autres éducateurs, les interactions avec les parents et les membres de la communauté (Wolf, 1991, p. 10, traduit par Goupil, p. 65).

Wolf (1991b) souligne que l'enseignant peut mettre des documents qui témoignent de son bon enseignement, notamment des travaux d'élèves qui ont bien réussi. Le portfolio peut également contenir du matériel construit par l'enseignant, des photographies prises en classe, des bandes vidéo, etc.

Comment le portfolio peut-il faciliter la pratique réflexive du nouvel enseignant ?

Pour les étudiants en formation, le portfolio permet de faire ressortir les processus d'apprentissage de l'étudiant, de contribuer à l'autoévaluation et à la connaissance de soi du novice, d'augmenter l'estime de soi de l'étudiant par la collecte de documents témoignant de sa croissance professionnelle et personnelle et d'améliorer l'enseignement en identifiant les compétences à développer (Aitken, 1993)

Pour les étudiants en insertion professionnelle, Riggs et al. (1997) utilisent à la fois le portfolio et le journal sur l'observation et l'apprentissage en classe. Le portfolio doit contenir un minimum de 5 pièces : un plan pour la discipline et la gestion de classe, une lettre aux parents, un plan de leçon, une production d'élève utilisée pour l'évaluation et une pièce démontrant l'interaction de l'enseignant avec ses collègues. En outre, les nouveaux enseignants sont jumelés avec des mentors, avec qui ils peuvent discuter lors de rencontres sur le contenu de leur portfolio, en fonction de différents thèmes. Le portfolio est alors utilisé comme « **outil de réflexion du nouvel enseignant face à sa pratique professionnelle.** » (p. 66)

Références citées dans ce résumé :

Aitken, J. E. (1993). *Empowering Students and Faculty through Portfolio Assessment*. Lexington (KY) : Paper presented at the Annual Meeting of the Central States Communication Association. Document ERIC ED 355 599.

Bloom, L. et Bacon, E. (1995). Using portfolios for individual learning and assessment. *Teacher Education and Special Education*, 18(1), 1-9.

Cole, D. J. (1992). *The Developing Professional : Process and Product Portfolio*. San Antonio (TX) : Paper presented at the Annual Meeting of the American Association of Colleges for Teachers, Document ERIC ED 342 731.

Riggs, I. M., Sandlin, R. A., Scott, L., Mitchell, D., Childress, L., Post, P. Et Edge, T. (1997). *The Use of Portfolios in Beginning Teacher Support and Assesment*. Phoenix (AZ) : Paper presented at the Annual Meeting of the American Association of Colleges for Teachers. Document ERIC ED 405 332.

Wolf, K. F. (1991a). *Teaching Portfolios : Synthesis of Research and Annotated Bibliography*. San Francisco (CA) : Far West Lab. For Educational Research and Development. Document ERIC ED : 343 890.

Wolf, K. F. (1991b). The Schoolteacher's portfolio : Issues and design, implementation and evaluation. *The Delta Kappan*, 73(2), 129-136.

Fiche de lecture 12

Référence : Harvey, Suzanne (2006), *Un portfolio professionnel : Pour le plaisir d'enseigner*, Récit de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, août 2006.

Résumé : Ce document contient diverses fiches que l'enseignant peut remplir et intégrer à son portfolio professionnel. En introduction, on y explique ce qu'est un portfolio professionnel.

La première page peut être utilisée comme page couverture du portfolio. On y indique le nom de l'enseignant et le nom de l'école.

Le portfolio professionnel :

Le portfolio professionnel permet aux enseignants de s'épanouir professionnellement et de cibler des objectifs de développement. Il favorise le partage et la discussion avec les collègues, le mentor, le superviseur ou la direction. **Il permet de conserver des traces des réflexions effectuées, des réalisations entreprises et du cheminement parcouru.**

Le portfolio doit comprendre 5 éléments essentiels :

1. Une philosophie personnelle de l'éducation.
2. Des objectifs de développement en lien avec la pratique.
3. Une identification des ressources humaines et matérielles disponibles.
4. Une réflexion sur le cheminement effectué et une évaluation des actions posées.
5. Une collection de travaux qui témoignent de l'évolution de l'enseignant quant aux objectifs ciblés.

Pour chacun des éléments, des fiches sont proposées :

1. Fiche « Ma philosophie personnelle de l'éducation » : L'enseignant doit répondre à la question « Je crois... » en indiquant ses croyances pédagogiques et sa philosophie de l'éducation.
2. Fiche « Mes objectifs » : L'enseignant doit répondre à la question « J'ai l'intention de... ».
3. Fiche « Mes ressources » : L'enseignant doit répondre à la question « qui ou quoi » en identifiant ses ressources, puis à la question « pourquoi » en indiquant ce en quoi chacune des ressources identifiées peut lui être utile.
4. Fiche « Mon cheminement » où l'enseignant dresse un portrait de son cheminement professionnel.
5. Fiche « Mes traces » : Pour chacun des documents intégrés au portfolio, l'enseignant indique pourquoi il a choisi de mettre ce document.

6. Fiche « Je m'épanouis » : L'enseignant indique ce qu'il souhaite développer aux points de vue personnel, professionnel et pédagogique.

Fiche de lecture 13

Référence : Hébert, Nathalie, Girard, Michèle et M. Demanche, Liette, *Trousse pédagogique du portfolio professionnel de formation*, [en ligne] :

<http://www.csdeschenes.qc.ca/snaps/trousseportfoliop.htm>

Résumé : Ce site Internet comprend quelques documents et outils concernant le portfolio professionnel chez les enseignants. Un des documents sert à expliquer ce qu'est un portfolio professionnel et un autre identifie le contenu d'un portfolio professionnel. Les autres documents sont des fiches que l'enseignant peut remplir et intégrer à son portfolio.

Qu'est-ce qu'un portfolio professionnel ?

Pourquoi ?

Le portfolio professionnel favorise la pratique réflexive chez les enseignants, en ce sens qu'il permet l'objectivation et le questionnement sur le cheminement réalisé et qu'il amène l'individu à prendre conscience de ses forces et des points qu'il doit améliorer.

Les deux principales fonctions du portfolio professionnel sont :

- 1) Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage
- 2) Favoriser l'autoévaluation qui conduira à une meilleure connaissance et estime de soi.

Qu'est-ce qu'un portfolio ?

Le portfolio est une collection de travaux, documents et réalisations qui témoignent du cheminement effectué durant une certaine période de temps. Il permet de rassembler des informations portant sur les croyances, les connaissances, les habiletés et les compétences d'un individu. Il favorise l'analyse de la pratique et la prise de conscience des ses caractéristiques personnelles en tant qu'enseignant. Il permet également de mieux comprendre ses idées et ses pratiques.

Le portfolio peut contenir des réflexions, des objectifs à suivre, des pistes d'amélioration, des cadres de référence, des articles de revue, une bibliographie et une webographie, des activités de développement professionnel, des autoévaluations, des photographies d'activités réalisées en classe, des scénarios d'apprentissage, etc.

La clé du succès pour bien gérer son portfolio

L'enseignant doit d'abord être motivé et s'engager activement dans le processus de construction de son portfolio. Il doit également y aller progressivement et s'accorder le temps nécessaire pour la construction et la gestion du portfolio ainsi que pour l'analyse réflexive et les prises de conscience à effectuer.

Organisation du portfolio

Le portfolio est divisé en différentes sections :

- 1) Cheminement de formation

- 2) Journal de bord : Cette section contient les réflexions personnelles de l'enseignant, le choix des améliorations à apporter à sa pratique (ici appelé : petits pas à poser), les coups de cœur de l'enseignant et ses forces et défis.
- 3) Cadres de référence
- 4) Matériel de formation : Cette section contient les menus des ateliers suivis, les notes de cours prises en formation et les documents reçus.
- 5) Participations diverses : Cette section rassemble des documents témoignant de la participation de l'enseignant à diverses activités : chantiers pédagogiques, visites de classes, participation à des congrès, etc.
- 6) Fourre-tout : Dans cette section, l'enseignant peut inclure des références bibliographiques, des sites Internet, des résumés de lecture...

Fiche : Cheminement de formation :

Cette fiche peut être utilisée par l'enseignant pour identifier les formations reçues. Il doit y inscrire la date, la durée, le titre de la formation, l'animateur, l'utilité de cette formation dans sa pratique et des commentaires personnels.

Fiche : Forces et défis :

Dans cette fiche, l'enseignant identifie un petit pas qu'il a effectué, c'est-à-dire un élément qu'il a changé dans sa pratique et dont il est fier. Il indique ensuite ses forces (ce qui est facile pour lui) et ses défis (ce qu'il souhaite améliorer). Enfin, il identifie ses prochains petits pas, c'est-à-dire ce qu'il souhaite expérimenter prochainement.

Fiche : Mes coups de cœur :

Cette fiche sert à identifier les coups de cœur que l'enseignant a vécu au cours d'une formation. L'enseignant doit inscrire le titre de l'atelier ainsi que la date. Ensuite, il doit identifier quelque chose qu'il a appris et un coup de cœur réalisé lors de l'atelier.

Fiche de lecture 14

Référence : Lévesque, Marcienne et Boisvert, Émilienne (2001). *Portfolio et formation à l'enseignement : Théorie et pratique*, Les Éditions Logiques.

Résumé : Ce livre traite de l'utilisation du portfolio pour les enseignants en formation ou en insertion professionnelle, comme outil d'intégration des compétences et de réflexion sur l'identité professionnelle. Il est divisé en deux parties. La première partie concerne le contexte théorique en lien avec le portfolio et son utilisation pour la formation des enseignants et elle décrit l'activité mise en place à la formation des maîtres à l'Université de Montréal. La seconde partie propose différents exercices pratiques sur le portfolio, organisés sous trois grandes thématiques : l'initiation professionnelle, les compétences professionnelles et l'insertion professionnelle.

Première partie : Un outil pour des professionnels :

Introduction

Depuis longtemps, le portfolio est utilisé en tant que dossier de présentation de différentes productions lors d'entrevues d'embauche.

En éducation, on a d'abord porté intérêt au portfolio pour son utilité dans l'évaluation des apprentissages des élèves, dans une approche par compétences. Puis, on s'est intéressé à son utilité pour l'évaluation des enseignants et plus récemment, pour la formation des maîtres.

Chapitre 1 : Le portfolio, un dispositif de formation

Depuis 1995, à l'Université de Montréal, les étudiants en formation des maîtres doivent construire un portfolio, au cours de leurs quatre années de formation. Ce portfolio est considéré comme un outil permettant à l'étudiant de suivre son processus de développement professionnel et d'en témoigner à ses formateurs. Il permet également aux étudiants de réfléchir sur leur cheminement personnel et professionnel.

Origines du portfolio :

Le portfolio serait d'abord apparu chez les travailleurs autonomes (notamment les métiers liés aux arts) afin de faire valoir leur compétence à d'éventuels employeurs. Il s'agissait donc initialement d'un CV commenté. Par contre, désormais, dans le contexte de la formation des maîtres, le mot portfolio désigne davantage un dossier professionnel.

Dans ce livre, les mots « portfolio » et « dossier professionnel » sont considérés comme synonymes. D'autres termes sont employés par certains auteurs pour décrire les différents types de portfolio : *dossier de présentation*, *dossier de réalisations*, *dossier d'apprentissage*.

Le portfolio en formation des maîtres :

Plusieurs auteurs attribuent l'origine de l'utilisation du portfolio en formation des maîtres à Shulman (1987b) aux États-Unis, qui aurait eu l'idée d'implanter l'utilisation du portfolio chez les enseignants en formation, dans une optique d'évaluation.

Toujours aux Etats-Unis, en 1994, le Congrès annuel de l'American Educational Research Association voit la création du groupe d'intérêt sur le portfolio en apprentissage, enseignement et formation des maîtres.

Plus récemment, Nona Lyons (1998) publie un ouvrage portant sur le portfolio en lien avec la réforme de l'enseignement et de la formation des maîtres et McLaughlin et Vogt (1996) expérimentent l'utilisation du portfolio en formation initiale.

Le portfolio en formation des maîtres : la pratique à l'Université de Montréal :

Le portfolio est une activité régulière du programme de formation et compte pour 3 crédits. Comme chaque crédit correspond à 45h, la somme de travail attendu de la part de l'étudiant pour cette activité est de 135h. L'activité débute en première année pour les étudiants en orthopédagogie et en troisième année pour les étudiants en enseignement primaire ou secondaire.

Le portfolio est ici considéré comme une activité de réflexion (Shulman, 1998) qui amène l'étudiant à exercer son sens critique afin d'assurer le suivi de son développement professionnel.

Le portfolio est réalisé de façon progressive. À la fin de chaque année, une version préliminaire doit être déposée par l'étudiant. Cette version comprend deux parties : le texte (métatexte) qui témoigne du développement professionnel et personnel de l'étudiant et un portfolio qui inclut tous les documents auxquels on fait référence dans le métatexte.

Le métatexte doit contenir environ 10 pages les premières années et entre 15 à 20 pages la dernière année.

« Un portfolio n'est pas un produit fini, mais un ouvrage en progression. Les futurs enseignants sont invités à poursuivre l'exercice afin de rester en contact avec leur développement professionnel et leur compétence métacognitive. » (p. 21)

Pour l'activité portfolio, des groupes d'une trentaine d'étudiants sont formés, chacun sous la responsabilité d'un mentor. Des ateliers sont animés afin de favoriser l'interaction et la réflexion entre pairs. Les ateliers sont réalisés en groupe de coopération de 5 ou 6 membres. En 2000-2001, une formule de tutorat en dyade a également été utilisée.

L'activité portfolio est évaluée non par notation, mais selon la mention « succès » ou « échec ». Dans le cas d'un échec, les étudiants doivent reprendre l'activité. Une grille d'évaluation est utilisée, portant sur 2 principales composantes : le contenu du portfolio et la qualité du portfolio (langue, écriture, niveaux réflexifs). La réussite est obligatoire pour l'obtention du diplôme. Il faut également souligner qu'une grande place est accordée à l'évaluation formative tout au long de la réalisation du portfolio.

Chapitre 2 : Un cadre de référence pour le portfolio en formation des maîtres :

Portfolio et formation professionnelle :

La pratique du portfolio s'inscrit dans une optique de professionnalisation de la formation initiale. La formation initiale est alors considérée comme une formation professionnalisante,

en accord avec les principes véhiculées par la réforme de la formation des maîtres. Dans ce contexte, l'utilisation du portfolio apparaît comme un outil particulièrement intéressant pour la professionnalisation des enseignants, en ce sens qu'il permet le développement de l'autonomie et de l'identité professionnelles, de même que la réflexion sur la pratique. Enfin, le portfolio permet le développement d'une éthique professionnelle chez l'enseignant, en l'amenant à réfléchir à ses valeurs, sa responsabilité sociale, ses rapports à la pratique et aux élèves, etc.

« Le portfolio, en lui permettant d'actualiser sa compétence discursive à propos de son développement professionnel, recentre le futur enseignant sur ses apprentissages, lui permet d'établir des liens entre les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire que sa formation initiale et sa vie personnelle lui proposent et de comprendre que c'est en développant une professionnalité forte et articulée qu'il contribue à la professionnalité enseignante d'aujourd'hui et, par là aussi, à la professionnalisation de l'enseignement. »(p. 31)

Portfolio et savoir enseignant :

L'enseignement exige la maîtrise, l'intégration et la mobilisation de plusieurs savoirs complexes (savoirs disciplinaires, savoirs pédagogiques, savoirs didactiques, savoirs relatifs au curriculum, savoirs relatifs aux apprenants et à l'apprentissage, savoirs liés à la connaissance des dimensions contextuelles et institutionnelles en éducation, connaissance des finalités, buts et valeurs de l'éducation et connaissance de soi en tant qu'enseignant). Le portfolio permet de faciliter cette intégration des différents savoirs nécessaires à l'exercice de la profession enseignante. En particulier, le portfolio favorise le développement d'une meilleure connaissance de soi en tant qu'enseignant : valeurs éducatives, philosophie, conceptions, style d'enseignement, etc.

Portfolio et praticien réflexif :

« Le portfolio (...) est une activité transversale de formation au sens où elle s'inscrit dans le temps et s'ancre à tous les savoirs- savoir, savoir-être, savoir-faire – objets de construction et de développement d'un savoir-agir professionnel. »

Selon les auteurs, lors de la construction de son portfolio, l'individu devient en quelque sorte un objet de recherche au sens où il doit réfléchir sur sa pratique professionnelle et prendre conscience du cadre de référence sur lequel il s'appuie. En tant que chercheur sur soi-même, l'enseignant ou l'étudiant qui construit un portfolio doit donc faire preuve de rigueur, d'honnêteté intellectuelle, de sens critique et d'engagement professionnel.

Lyons (1998) identifie trois conséquences à l'utilisation du portfolio :

- 1) Permet de découvrir le pouvoir de la réflexion et de développer l'habitude de la réflexion dans la pratique professionnelle.
- 2) Permet le partage des idées et des actions entre pairs (par exemple lors de discussions portant sur le contenu du portfolio). Cela facilite donc la création d'une véritable communauté d'apprentissage où les enseignants peuvent partager leurs pratiques et leurs réussites. En outre, la collaboration et l'échange entre pairs amène une meilleure capacité à articuler et évaluer leur pratique, de même qu'à répondre de manière critique aux questions qui leur sont posées.
- 3) Encourage la collaboration et les communautés interprétatives.

Les niveaux réflexifs selon Van Manen :

À titre indicatif, les auteurs se basent sur les niveaux réflexifs selon Van Manen (1995), adapté par Correa Molina (1998) pour évaluer les niveaux d'analyse des métatextes :

- 1) Niveau 1 : Rationalité technique : La description est simple, avec une utilisation appropriée des termes techniques et une mise en rapport des savoirs de formation avec des croyances personnelles, des croyances populaires ou la pratique traditionnelle.
- 2) Niveau 2 : Rationalité pratique : Les savoirs de formation sont intégrés en tenant compte des théories et de facteurs contextuels et ils sont appuyés par des documents pertinents.
- 3) Niveau 3 : Réflexion critique : Les savoirs de formation sont intégrés en tenant compte de théories connues, de facteurs contextuels et éthiques et ils démontrent une réflexion critique appuyée par des documents pertinents.

Portfolio et pédagogie universitaire :

Afin de faire en sorte que l'activité portfolio permette réellement de construire l'identité professionnelle des futurs enseignants, une pédagogie particulière est nécessaire. Ainsi, à l'Université de Montréal, on a opté pour le travail en ateliers ou en dyade.

Trois caractéristiques sont venues influencer ces choix pédagogiques :

- 1) La préparation des étudiants à s'engager dans une démarche de construction de savoirs : Plus particulièrement, les compétences 10 et 11 du référentiel sont impliquées dans l'activité portfolio (« s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » et « se comporter en tant que professionnelle ou professionnel responsable dans l'exercice de ses fonctions »).

Afin de favoriser le développement de la réflexion critique et de mieux préparer les étudiants, il a été décidé d'appliquer l'activité portfolio après deux années de formation. Toutefois, la préparation des étudiants s'effectue dès le début de la formation afin de leur permettre d'anticiper l'exercice. Cette préparation s'effectue par le biais d'un guide pédagogique, présenté en séminaire ou en conférence interactive.

- 2) La structure organisationnelle : Une organisation soignée offrant une structure claire est nécessaire pour permettre le bon déroulement de l'activité. Notamment, l'encadrement à distance est utilisé (courriel).
- 3) Les tuteurs et tutrices professionnels : Les tuteurs sont eux aussi inscrits dans une démarche réflexive à l'égard de leur rôle d'animateurs et de tuteurs. Une communauté de formateurs a été créée (séminaire de formateurs pour explorer différents aspects du portfolio : contenus, organisation matérielle, évaluation, résultats de recherche, etc.).

Deuxième partie : Le portfolio : Pratiques

Introduction :

Deux grandes dimensions sont touchées dans le portfolio :

- Les étudiants doivent réfléchir sur les savoirs acquis et mobilisés durant les cours, laboratoires et stages.
- Les étudiants doivent puiser dans leurs expériences de la vie quotidienne et faire des liens avec la culture et la société dans laquelle l'école s'insère.

Approches préconisées dans le guide :

Deux approches sont utilisées :

- 1) Approche par ateliers de coopération : Différents ateliers visant à susciter la réflexion des futurs enseignants, de même que l'échange et la collaboration par le travail en petits groupes. Des habiletés de coopération, d'écoute, d'ouverture et de respect sont nécessaires pour le bon fonctionnement de ces ateliers.
- 2) Approche tutoriale : Chaque tuteur encadre un groupe composée d'environ 9 dyades et ce, pendant les 2 années de l'activité portfolio. Une première rencontre collective est organisée en début de session. Par la suite, le tuteur rencontre les dyades, trois fois par année, à raison d'une heure chaque fois. Les dyades sont formées selon le choix des étudiants.

Rôle du tuteur du portfolio :

Le tuteur doit agir comme conseiller, guide, accompagnateur du développement professionnel. Il doit établir un horaire de rencontre, rencontrer les dyades, expliquer les objectifs du portfolio, s'assurer de répondre aux questions des étudiants (par courriel, téléphone ou autre) et évaluer les portfolios de son groupe.

Rôle de l'étudiant : Il doit assister à la rencontre collective et aux rencontres en dyades et il est responsable du contenu de son portfolio.

Le professeur responsable du portfolio : C'est lui qui s'occupe d'organiser les activités et d'assurer l'encadrement et la formation des tuteurs. Il apporte son soutien aux tuteurs.

N. B. : Le reste du livre présente différents ateliers qui ont été mis en place ou qui seront expérimentés prochainement avec les étudiants en formation initiale de l'Université de Montréal. Ces ateliers seront brièvement décrits ici :

Atelier préalable : Initiation au portfolio :

Cet atelier vise à amener les étudiants à mieux comprendre la nature et le rôle du portfolio, à présenter les ateliers et l'organisation, à clarifier les consignes liées à l'activité portfolio et à décrire l'évaluation.

La rencontre se divise en trois parties :

- 1) La formation des équipes coop et l'étude des principes et exigences du travail en coopération (comportements et attitudes pour un bon travail d'équipe).
- 2) Les réflexions sur le portfolio : Individuellement, les étudiants indiquent ce qu'ils savent sur le portfolio et ce qu'ils aimeraient savoir. Puis, en équipe, ils échangent leurs réflexions.
- 3) Les informations complémentaires sur les activités proposées : Le mentor présente la nature du portfolio, son rôle, son contenu, l'instrumentation utilisée, les niveaux réflexifs, le bien-fondé des lectures pour alimenter la réflexion et l'organisation des activités. Il traite également de la production finale attendue et du processus d'évaluation.

Chapitre 3 : Série 1 : L'initiation professionnelle

Cette série compte trois ateliers qui correspondent à trois thèmes différents :

- 1) Mon choix de carrière : Permet la réflexion sur la connaissance de soi comme étudiant, sur son rapport personnel au savoir, sur les modèles d'enseignants qui ont inspiré le choix de carrière de même que sur les attitudes, croyances et motivations qui agissent face au choix de carrière. L'étudiant réfléchit également aux défis que son choix professionnel implique.
- 2) Mon choix disciplinaire : L'étudiant réfléchit sur son choix disciplinaire, son importance et ce que ça implique comme futur enseignant.
- 3) Mon choix d'enseigner aux jeunes : L'étudiant prend conscience de ce qu'implique son choix professionnel d'enseigner aux jeunes. Il réfléchit également sur sa perception de ce qu'est un adolescent.

Chapitre 4 : Série 2 : Les compétences professionnelles

Cette série vise à amener l'étudiant à réfléchir sur ses compétences, ses valeurs, ses forces et ses points à améliorer. La série compte 5 thèmes :

- 1) La compétence théorique : L'étudiant réfléchit sur l'ensemble des connaissances et des savoirs théoriques qu'ils a développés depuis le début de sa formation, en lien avec la pédagogie, la didactique, l'apprentissage, les difficultés d'adaptation et d'apprentissage, l'histoire et la philosophie de l'éducation, etc. Pour ce faire, l'étudiant peut réaliser un réseau de concepts représentant ses compétences théoriques ou un bilan des savoirs théoriques acquis.
- 2) La compétence pratique : L'étudiant réfléchit sur sa pratique (lors des stages) en vue de l'améliorer. Il identifie des forces et des points à améliorer. Pour ce faire, l'étudiant peut réaliser une méta-analyse des rapports de stage (deux stages effectués à ce moment) et une réflexion sur les habiletés essentielles à l'enseignement, selon ce qu'en dit la recherche.
- 3) La compétence éthique : L'étudiant réfléchit sur l'implication de l'éthique dans ses actions, paroles et attitudes. Pour ce faire, deux exercices sont proposés. Tout

- d'abord, clarifier les termes liés à l'éthique et ensuite, effectuer une réflexion sur l'éthique enseignante.
- 4) La compétence culturelle : L'étudiant réfléchit à la dimension culturelle de l'enseignement et à son rôle en tant que transmetteur de culture. Les travaux suggérés sont d'effectuer une recherche sur le concept de culture et de faire un bilan personnel de sa culture.
 - 5) La compétence personnelle : L'étudiant est amené à réfléchir sur ses caractéristiques et qualités personnelles et sur les traits qu'il devrait développer. Pour ce faire, il peut d'abord préparer une fiche décrivant ses intérêts personnels, analyser sa maîtrise des compétences transversales et écrire son histoire personnelle comme apprenant.

Chapitre 5 : Série 3 : L'insertion professionnelle

Cette section vise à mieux préparer le futur enseignant pour la recherche d'un emploi. Elle survient à la fin de la formation initiale. Elle est divisée en quatre thèmes :

- 1) La préparation d'un curriculum vitae : L'étudiant apprend alors comment rédiger un bon CV. Au départ, on lui demande de réaliser une première ébauche de son CV et de faire quelques lectures sur le sujet. Par la suite, une conférence amènera l'étudiant à comparer son ébauche de CV avec les règles d'élaboration données par le conférencier. Suite à la rencontre, l'étudiant révise donc son CV et en conçoit une version améliorée. Cette version est soumise aux commentaires du tuteur et de l'autre membre de la dyade, puis une version finale est composée et annexée au portfolio.
- 2) L'entrevue d'emploi : Ce thème peut être effectué en ateliers ou en dyade. Il vise à identifier les caractéristiques d'une bonne entrevue, de même que les attitudes à préconiser. Une simulation est également prévue pour permettre aux étudiants d'expérimenter l'entrevue. L'étudiant doit par la suite ajouter deux fiches dans son portfolio : une fiche analytique de la situation observée (vidéo d'une entrevue) et une fiche personnelle qui indique quelles caractéristiques l'étudiant souhaite mettre en œuvre lors de son prochaine entrevue ainsi que quelles sont ses forces et ses faiblesses.
- 3) La formation continue : L'étudiant réfléchit alors à l'importance de la formation continue afin d'acquérir et de développer ses compétences professionnelles. L'étudiant est amené à évaluer sa maîtrise des différentes compétences acquises lors de la formation initiale et à élaborer un plan de formation continue. Les productions à inclure au portfolio sont une fiche analytique sur sa conception de la formation continue et une fiche personnelle sur son plan de formation continue.
- 4) Le cadre de référence de l'enseignant : L'enseignant est ici amenée à construire son cadre de référence, en se basant sur les autres activités vécues dans le cadre du portfolio. À la fin de cette activité, l'étudiant doit remettre son portfolio final, qui comprend 2 parties :

- le métatexte, qui consiste en une explication du cadre de référence de l'enseignant par le biais d'un schéma, d'un texte explicatif du schéma et d'un exposé (à l'oral) effectué devant le tuteur
- les documents choisis : différents documents qui témoignent du parcours personnel et professionnel de l'étudiant.

Références citées dans ce résumé (ou autres références qui semblent pertinentes) :

Correa Molina, E. (1998). *Le Dossier professionnel : un outil témoin de l'évolution des capacités réflexives chez les apprenants maîtres*. Mémoire de maîtrise, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal.

Dollase, R.H. (1998). *When the State Mandates portfolios : The Vermont experience*. In *With portfolio in Hand*. Lyons, N. New York : Teachers College, p. 220-236.

Goupil, G. (1998). *Portfolios : vers une pratique réflexive de l'enseignement*. MEQ, *Vie Pédagogique*, no. 107, avril-mai, p. 38-39.

Goupil, G. (1998). *Portfolios et Dossiers d'apprentissage*, Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.

Hétu, J. C. Et Riopel, M. C. (2000). *Le Dossier professionnel et Culture : Les Représentations de soi et du métier*. *Vivre le primaire : la revue de l'AGEP*, p. 20-21.

Lévesque, M., Lévesque, C., Portelance, L. et Diallo, P. (2001). *Le Portfolio en formation des maîtres : Les compétences du tuteur*. 692^e Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 2001.

Lévesque, M. (2000). *Le Portfolio en formation des maîtres dans les récits d'expérience de formateurs*. 5^e Biennale internationale des chercheurs et des praticiens de l'éducation et de la formation. Paris, avril 2000.

Lévesque, M., Diallo, P. et Correa, E. M. (1998, paru en 1999). *Le Dossier professionnel en formation initiale des enseignants : une innovation en pédagogie universitaire*. *Res Academia*, vol. 16, nos 1 et 2, p. 113-132.

Lyons, N. (1998). *Portfolio Possibilities : Validating the New Teacher Professionalism*. In *With Portfolio in Hand*, Lyons, N. New York : Teachers College, 11-22.

McLaughlin, M. et Vogt, M. (1996). *Portfolios in Teacher Education*, Newark : International Reading Association.

Shulman, L. S (1987b). *Knowledge and Teaching : Foundations of a New Reform*. *Harvard Educational Review*, vol. 57, no. 1, p. 1-22.

Shulman, L. S (1998). *Teacher portfolios : A Theoretical Activity*. In *Portfolio in Hand*, Lyons, N. New York : Teachers College, p. 23-38.

Fiche de lecture 15

Référence : Lusignan, Guy (2003). Innover pour assurer l'avenir, *Vie Pédagogique* (128), p. 47-50.

Résumé : Cet article présente le programme d'évaluation des enseignants à la leçon ou à temps partiel de la Commission scolaire de Portneuf. Ce programme utilise notamment le portfolio.

Introduction :

Dans les commissions scolaires québécoises, plusieurs moyens d'évaluation sont utilisés afin de déterminer l'admissibilité des enseignants à temps partiel ou à la leçon sur la liste de priorité d'emploi.

À la Commission scolaire de Portneuf, on a mis en place, depuis 2002, un nouveau dispositif d'évaluation pour les enseignants débutants. Ce dispositif souhaite offrir une évaluation davantage objective et plus ouverte, en permettant à différents intervenants de s'y impliquer.

En février 2002, un groupe de travail a été constitué et, conjointement avec l'Université Laval, ils ont mis au point des outils d'évaluation.

L'évaluation des enseignantes et des enseignants à la leçon : un processus novateur :

Les instruments d'évaluation sont basés sur le référentiel des 12 compétences (MEQ, 2001 : *La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles*).

Il y a 3 instruments d'évaluation complémentaires :

- 1) Le portfolio : Il est soumis à un jury. Chacun des membres l'évalue d'abord individuellement, puis on établit un consensus et on rédige un rapport.
- 2) L'observation : L'enseignant doit être observé au moins une fois par année. Durant la seconde année de contrat, il y a deux observations : une du mentor et une de la direction, qui vont rédiger un rapport conjoint.
- 3) L'entrevue : Elle est d'une durée d'une heure. L'enseignant doit d'abord présenter son portfolio (20 à 30min), puis répondre aux questions du jury (20 à 30min.).

En outre, les enseignants peuvent choisir d'être accompagnés par un mentor s'ils sont dans la seconde année de contrat et ont accumulé un minimum de 160 jours d'enseignement. **Le mentor permet d'aider les enseignants à compléter leur portfolio et facilite l'analyse et la réflexion sur la pratique.**

L'évaluation est ainsi la responsabilité de divers acteurs :

- L'enseignant doit construire son portfolio et le présenter au jury lors de l'entrevue.
- Le mentor doit accompagner l'enseignant, l'aider à construire son portfolio et effectuer des observations en classe.
- La direction fait partie du jury et va observer l'enseignant.
- Les représentants de la commission scolaire font également partie du jury.

Le portfolio : Un élément central du processus

Le portfolio permet aux enseignants de conserver des traces de leur cheminement professionnel et du travail effectué. Il les amène également à effectuer un retour critique sur leur pratique et à prendre conscience de leurs forces, de leurs progrès et des points qu'ils doivent améliorer. Pour chacune des 12 compétences, l'enseignant doit réunir des travaux, réalisations ou productions qui témoignent de ses pratiques d'enseignement, et il doit accompagner ces documents de réflexions personnelles. Puisqu'il permet de voir l'évolution de la maîtrise des compétences au fil du temps, le portfolio constitue l'outil idéal pour déterminer si un enseignant est apte à transférer sur la liste de priorité d'emploi.

Mise en place du programme :

En septembre 2002, on a procédé au recrutement des mentors (en tout, 5 mentors, dont 3 au préscolaire-primaire et 2 au secondaire, qui accompagnaient 28 enseignants). Chacun des mentors devait s'occuper de 4 ou 5 enseignants.

Les mentors ont reçu une demi-journée de formation portant sur le portfolio. En outre, ils se sont rencontrés à quelques reprises pour discuter de leur rôle et bien comprendre le travail à faire. Les mentors ont également eu quelques journées de libération pour rencontrer les enseignants.

Les critères de sélection des mentors étaient les suivants :

- Minimum de 10 années d'expérience en enseignement
- Expérience dans l'accompagnement de stagiaires
- Facilité à communiquer oralement et à tenir un discours pédagogique
- Habileté à travailler en équipe
- Capacité à faire objectiver et à favoriser une analyse réflexive

La perception du programme chez les mentors :

Les mentors considèrent qu'une bonne partie de leur travail est effectué bénévolement. Ils ont choisi de devenir mentors pour plusieurs raisons : transmettre l'importance du préscolaire, aider les enseignants débutants, partager leur expérience, enrichir leur pratique professionnelle, etc.

Les mentors soulignent que le portfolio est important puisqu'il permet de discuter avec les mentorés sur les documents à y déposer et qu'il alimente la réflexion critique sur plusieurs sujets : l'intervention quant aux difficultés d'apprentissage des élèves, la façon d'agir avec des élèves ayant des troubles de comportement, la mise en œuvre de projets, l'évaluation des apprentissages, etc.

L'observation permet également d'orienter la discussion, notamment quant aux forces de l'enseignant, aux points à améliorer et aux stratégies à mettre en place pour mieux maîtriser les compétences.

La perception du programme chez les enseignants à temps partiel ou à la leçon :

Certains enseignants ont choisi d'être accompagnés par un mentor afin d'être sécurisés, d'obtenir du soutien dans l'élaboration de leur portfolio et d'améliorer leur analyse réflexive.

Les enseignants soulignent que la construction du portfolio est exigeante en terme de temps (de 35 à 50 heures), mais qu'ils en retirent plusieurs bénéfices. Notamment, le portfolio constitue un bon moyen de présentation et un objet de fierté pour plusieurs enseignants. Il permet également de prendre conscience de sa philosophie personnelle quant à l'éducation, de son niveau de maîtrise pour chacune des compétences, des progrès effectués et du cheminement que l'on souhaite poursuivre.

L'observation, quoique stressante pour les enseignants, leur permet de discuter de leurs pratiques pédagogiques.

Fiche de lecture 16

Référence : Martin-Kniep, Giselle O. (1999). *Capturing the wisdom of practice, Professional portfolios for educators*, Association for Supervision and Curriculum Development, Alexandria, Virginia, USA, 119 p.

Résumé : Ce livre explique ce qu'est un portfolio professionnel et comment les enseignants et les administrateurs scolaires peuvent utiliser cet outil.

Introduction :

« Through portfolios teachers document the essence of their work and thus create an environment in which teachers can legitimately produce, teach, and monitor the profession. » (p. 2)

L'auteure indique avoir utilisé le portfolio durant les 5 dernières années, en tant que chercheuse en éducation et consultante. En particulier, elle a tenté d'aider les enseignants à développer et à utiliser des façons alternatives d'évaluer les élèves et d'intégrer le curriculum. Jusqu'à maintenant, elle a travaillé avec plus de 3000 enseignants et 100 administrateurs provenant de plus de 400 districts scolaires. Dans chacune des initiatives de recherche, les enseignants ont été amenés à développer un portfolio afin de compiler leurs efforts, d'inscrire leurs réflexions et de recevoir de la rétroaction sur leur travail.

À travers le temps, l'auteure a pu tester différents modèles et structures de portfolios, associés à différents rôles, à la fois pour elle-même et pour les enseignants avec qui elle a travaillé.

Le portfolio a été adopté par plusieurs districts scolaires en tant que moyen d'évaluation et de certification des enseignants. Toutefois, cette pratique demeure encore relativement peu utilisée.

Chapitre 1 : Qu'est-ce qu'un portfolio professionnel ?

Le portfolio amène l'enseignant à dresser un portrait de son travail, en vue de s'améliorer.

« They are collections of purposeful and specialized work, capturing a process that can never be fully appreciated unless one can be inside and outside someone else's mind. They validated current expectations and legitimize future goals. » (p. 3)

Selon l'auteure, les portfolios sont les « musées de notre travail et de notre pensée » en ce sens qu'ils reflètent nos rêves, nos succès, nos objectifs et nos expériences personnelles et professionnelles.

Les portfolios peuvent être développés dans différents contextes : programme de formation initiale, élément du processus d'évaluation ou de certification d'un enseignant, recherche collaborative, etc. Le processus peut être formel et dirigé (les enseignants ont alors plusieurs balises à suivre pour créer leur portfolio) ou encore informel et libre (les enseignants choisissent alors d'y placer ce qui va le mieux représenter leur travail).

La structure du portfolio :

Afin d'aider les enseignants et les administrateurs à réfléchir aux différents types de portfolios professionnels, l'auteure propose une simulation en trois parties :

Première partie :

Les participants doivent imaginer vouloir soumettre leur candidature pour le district scolaire de leur rêve. Toutefois, pour l'embauche, ce district demande aux candidats de présenter 5 artéfacts qui représentent bien leur développement et leur croissance professionnelle. Les participants sont alors amenés à réfléchir à quels seraient ces 5 artéfacts et pourquoi ils les choisiraient. Puis, ils discutent entre eux sur la validité de ces artéfacts. **On conclut alors que c'est la combinaison des artéfacts plutôt que chacun des artéfacts pris individuellement qui permet de dresser un portrait cohérent de l'enseignant.**

À cette simulation, les enseignants identifient différents artéfacts pouvant les représenter :

- Un inventaire des styles d'apprentissage des élèves accompagné d'activités qui montrent comment l'enseignant tient compte des différents styles d'apprentissage.
- Une lettre d'appréciation des parents.
- Une liste des activités de développement professionnel auxquelles l'enseignant a participé accompagnée d'explications quant à la manière dont il a utilisé ces activités pour redéfinir son enseignement.
- Un enregistrement vidéo d'activités en classe démontrant l'utilisation de l'apprentissage coopératif.
- Une unité d'enseignement montrant comment l'enseignant intègre les standards de l'État ainsi que comment il utilise l'évaluation.
- Un journal photographique montrant les activités en classe pour un mois, afin de démontrer la diversité des activités utilisées.
- Des lettres d'élèves en difficulté, mais qui ont terminé l'année avec une bonne amélioration, prouvant ainsi l'efficacité de l'enseignant.
- Des études de cas d'élèves (profil de l'élève, forces académiques, analyse de l'apprentissage, etc.)
- Des travaux tirés des portfolios des élèves qui témoignent de la variété de médias utilisés dans l'enseignement.
- Des évaluations et des exemples de bulletins qui témoignent de l'habileté d'évaluation et de rétroaction de l'enseignant.
- Des articles professionnels qui témoignent de l'habileté à communiquer par écrit.
- Une description de la philosophie éducationnelle (croyances et valeurs).
- Des exemples de planifications quotidiennes.
- Des présentations à l'ordinateur qui témoignent de leur utilisation des technologies.

Deuxième partie :

Pour la seconde simulation, on explique aux enseignants qu'ils souhaitent toujours soumettre leur candidature pour le district scolaire de leur rêve, mais que cette fois, les artéfacts que les participants doivent présenter sont décrits :

- Leur philosophie de l'éducation.

- Trois lettres, une des parents, une d'un superviseur et une d'un pair, qui attestent de l'habileté du candidat à communiquer efficacement avec différents partenaires.
- Une liste annotée de toutes les activités de développement professionnel auxquelles le candidat a participé. Les annotations doivent indiquer comment le candidat applique les nouvelles connaissances et compétences acquises.
- Un article, chapitre ou livre publié par le candidat.
- Un enregistrement vidéo du candidat au travail.

Par la suite, on demande leur avis aux participants sur cette seconde façon de faire. Environ la moitié des participants n'aiment pas la liste imposée, soit parce que cela leur demande davantage de travail ou parce qu'ils jugent que ces artéfacts ne permettront pas réellement de démontrer leur expertise. D'autres aiment la liste puisqu'ils savent ce qui est attendu d'eux ou encore parce qu'ils peuvent facilement rassembler les artéfacts requis.

Par ailleurs, l'évaluation de tels portfolios serait plus aisée que dans le cas précédent puisque les artéfacts sont similaires. Par contre, les portfolios ayant reçu les meilleures évaluations ne correspondraient pas nécessairement aux meilleurs enseignants.

L'auteure stipule que la standardisation des portfolios amène deux conséquences :

- 1) Les artéfacts demandés ne sont peut être pas les seuls ou les meilleurs artéfacts à prendre en compte pour l'évaluateur du portfolio.
- 2) Certains candidats peuvent trouver difficile de compiler les artéfacts requis, en particulier s'il y a de grandes différences entre les artéfacts demandés et ceux que l'enseignant aurait choisis pour témoigner de son expertise.

Troisième partie :

Pour la troisième simulation, afin de poser leur candidature pour le district scolaire, les participants doivent assembler un portfolio professionnel contenant un maximum de 5 artéfacts qui représentent les éléments suivants :

- L'habileté à communiquer efficacement avec une variété d'individus.
- L'habileté à réfléchir sur sa pratique professionnelle et à se doter d'objectifs de développement professionnel.
- L'habileté à identifier et à utiliser efficacement les curriculums ou les programmes afin de rejoindre les besoins de différents types d'apprenants.
- L'habileté à travailler de façon collaborative.
- Un des meilleurs travaux liés à l'évaluation.

L'avis des participants devant cette nouvelle situation est souvent positif : ils savent clairement quelles sont les attentes, tout en ayant une certaine liberté quant aux choix des artéfacts pouvant témoigner de leur expertise.

Cette simulation apporte deux conclusions :

- 1) Les portfolios doivent avoir des critères d'évaluation explicites.
- 2) Les portfolios doivent permettre à leur auteur une certaine liberté pour identifier les artéfacts jugés appropriés.

Différentes formes de portfolios professionnels :

Le portfolio peut adopter différentes formes. Notamment, il peut ressembler à un journal contenant les réflexions de l'enseignant (philosophie de l'éducation, croyances, valeurs, contexte de travail, expériences vécues, croissance professionnelle, etc.). Les artéfacts contenus dans le portfolio peuvent être : planification de leçons, évaluations, vidéo des activités en classe, exemples de travaux d'élèves, etc.

L'auteure présente une taxonomie des portfolios centrée sur 4 spécialisations :

- L'enseignant ou administrateur en tant qu'apprenant
- L'enseignant ou administrateur en tant que chercheur
- L'enseignant ou administrateur en tant que développeur du curriculum et de l'évaluation (curriculum and assessment developer).
- L'enseignant ou administrateur en développement professionnel

3 exemples de projets de développement de portfolios :

Hudson Valley Portfolio Assessment Project : Initiative régionale, réalisée à New York entre 1993 et 1996 et incluant 100 enseignants provenant de 50 districts scolaires. Les objectifs de cette étude étaient de développer et expérimenter une façon alternative d'évaluer les élèves, incluant les portfolios. Durant les 3 années de l'étude, les enseignants devaient construire un portfolio témoignant de leurs expérimentations (description des portfolios des élèves et des tâches d'évaluation, profil de la classe et de l'école, activités reliés à la recherche, etc.). L'élaboration d'un portfolio a permis aux enseignants de mieux comprendre, de l'intérieur, cette pratique et ainsi de mieux l'appliquer auprès de leurs élèves. En outre, le portfolio a permis aux enseignants de mieux visualiser et comprendre les apprentissages effectués quant à l'évaluation.

Hendrick Hudson School District Portfolio Initiative : De 1996 à 1999, une équipe de chercheurs a travaillé avec les membres du district afin de concevoir un portfolio de classe. Les membres du district participant au projet ont également réalisé un portfolio de leur travail. Ce portfolio contenait notamment : une lettre d'introduction pour guider le lecteur à travers le portfolio et pour raconter l'histoire de son développement, une description de la philosophie, des valeurs et des croyances de l'auteur, des réflexions sur les apprentissages réalisés et des réflexions sur le portfolio et l'évaluation authentique.

Hilton School District CLASSIC Initiative : Projet actuel de l'auteure, qui a débuté en 1994 et qui vise à développer et utiliser de façon appropriée l'évaluation authentique, améliorer la pratique réflexive des enseignants, développer un curriculum intégré et interdisciplinaire et aligner le curriculum sur les standards du district et de l'État. Actuellement, environ 70% du personnel du district est impliqué dans ce projet. À la seconde année de participation, les participants doivent construire un portfolio.

Conclusion :

L'auteure conclut ce chapitre en soulignant que la construction d'un portfolio est un processus dynamique et qu'il n'y a pas qu'une seule bonne approche pour réaliser un

portfolio. Par contre, les portfolios doivent être conçus pour répondre à la fois aux besoins de leurs auteurs et de leurs lecteurs.

Chapitre 2 : Le portfolio pour l'enseignant

Pourquoi les enseignants devraient faire un portfolio ?

Le portfolio permet aux enseignants de conserver des traces de leurs expériences et de leur vécu professionnel. Il les amène à réfléchir aux événements vécus en classe, à expliciter leurs pratiques, à identifier leurs points forts et à déterminer les éléments pour lesquels ils désirent s'améliorer. Bref, le portfolio favorise la croissance professionnelle de l'individu.

Par ailleurs, en tant que document public, le portfolio peut permettre aux enseignants de contrer l'aspect solitaire de leur pratique, en les amenant à discuter avec autrui à propos de l'enseignement. Comparativement aux procédures d'évaluation traditionnelles, le portfolio permet de dresser un portrait plus riche, plus représentatif et plus authentique du travail de l'enseignant.

Qu'est-ce que les portfolios évaluent ?

Le portfolio permet d'évaluer diverses connaissances et compétences concernant :

- Le sujet enseigné (mathématiques, histoire, français, etc.)
- La pédagogie (habileté à construire et à animer différentes situations d'apprentissage)
- Le curriculum (comment faire en sorte que les élèves puissent bien comprendre et appliquer les compétences qu'ils doivent développer)
- Les ressources disponibles et la façon d'utiliser efficacement ces ressources
- L'évaluation des élèves
- L'apprentissage (compréhension du processus d'apprentissage et connaissance de la façon d'adapter l'enseignement afin de répondre aux besoins d'élèves ayant différents styles d'apprentissage).

Ces différentes dimensions de l'enseignement peuvent être évaluées de façon isolée, mais cela demanderait énormément de temps et ne permettrait pas réellement de bien saisir l'essence de l'enseignement. Le portfolio permet une évaluation de ces différentes dimensions de façon simultanée, ce qui favorise une évaluation plus authentique de l'enseignant.

À qui est destiné le portfolio ?

Le portfolio a trois principaux lecteurs :

- 1) L'enseignant lui-même : Le portfolio sert d'outil d'apprentissage à l'enseignant, en ce sens qu'il lui permet de documenter son travail et sa pratique et de trouver réponse à différentes questions. Le portfolio amène l'enseignant à prendre conscience des progrès réalisés, des stratégies utilisées et des améliorations souhaitées. Il peut également servir d'amorce aux conversations avec les collègues.

- 2) Les pairs : Les pairs peuvent contribuer aux apprentissages de l'enseignant qui a élaboré le portfolio en discutant, en offrant de la rétroaction, en réfléchissant en commun et en travaillant de façon collaborative.
- 3) Les administrateurs : Le portfolio peut faciliter la discussion entre l'enseignant et l'administrateur. Il peut être utilisé pour discuter des besoins de l'enseignant, de ses objectifs, de ses forces, de ses limites, des stratégies qu'il utilise, etc. L'administrateur peut alors faire en sorte de favoriser la communication entre enseignants ayant les mêmes besoins ou les mêmes intérêts, dans l'optique de créer une véritable communauté d'apprentissage au sein de l'école.

Le contenu des portfolios :

Les enseignants peuvent utiliser leur portfolio pour documenter l'évolution de leur travail en différents domaines tels que l'évaluation, le développement professionnel, la recherche, l'apprentissage, etc. Le portfolio peut également permettre de documenter l'histoire professionnelle, les questions et préoccupations quant à l'enseignement, les attentes de l'enseignant, le travail avec les collègues, etc.

« The usefulness of professional portfolios increases if teachers approach them as living and growing documents of learning rather than passive and static receptacles of work. » (p. 16).

Chapitre 3 : Le portfolio pour l'administrateur scolaire

Ce chapitre ne sera pas résumé ici car il traite des directions et non des enseignants.

Chapitre 4 : Le portfolio pour l'enseignant ou l'administrateur en tant qu'apprenant

Ce chapitre traite de l'utilisation du portfolio en tant qu'outil d'apprentissage pour les enseignants. L'auteure stipule que le portfolio peut être un important outil d'apprentissage, en ce sens qu'il permet aux enseignants de mieux s'appropriier et de mieux comprendre leur propre processus d'apprentissage, et ainsi de s'inscrire dans une perspective de formation continue. Afin de parvenir à créer un portfolio d'apprentissage, les enseignants doivent apprendre à réfléchir sur leur pratique.

Dans ce portfolio, l'enseignant présente son parcours en tant qu'apprenant réflexif, engagé dans un processus de construction de sens.

Les réflexions incluent une évaluation des forces et des points à améliorer chez l'enseignant, ainsi qu'une description du processus d'apprentissage de ce dernier. L'enseignant identifie des objectifs d'apprentissage et évalue de façon explicite le degré d'atteinte pour chacun des objectifs.

Conscience de soi :

Un véritable apprenant a une grande conscience de ses forces et de ses faiblesses et n'a pas peur de les révéler. Il est capable de questionner sa pratique et d'affirmer ses croyances

professionnelles. Il est également conscient des idées, individus et événements qui ont influencé ses croyances et ses apprentissages.

Compréhension de ses besoins, questions et processus d'apprentissage :

Les enseignants apprenants cherchent toujours à améliorer leur pratique, même si cette dernière est déjà bonne. Ils sont conscients du cheminement effectué et du cheminement qu'ils souhaitent parcourir. Ils utilisent leur portfolio en tant que moyen pour favoriser la communication et ils peuvent y inclure des questions spécifiques pour lesquelles ils souhaitent trouver une réponse et discuter avec autrui.

L'habitude de la pratique réflexive :

Les enseignants parviennent mieux à internaliser leurs réflexions lorsqu'ils s'engagent dans ce processus de façon régulière et continue. La pratique réflexive devient alors naturelle pour eux.

Objectifs de changement dans la pratique :

Les enseignants réflexifs sont dirigés par des buts et sont capable d'identifier différents objectifs quant à leur développement professionnel. Toutefois, ils doivent également accepter le fait que le processus d'apprentissage ne suit pas toujours une trajectoire clairement définie et que l'ambiguïté peut également avoir sa place dans un tel processus.

Appréciation des différents changements :

Les apprenants sont capables d'appliquer leurs apprentissages à un large spectre de leur vie. Ainsi, les apprentissages réalisés au niveau professionnel peuvent être réinvestis au niveau personnel. Inversement, les apprentissages réalisés au niveau personnel, peuvent être utilisés dans la vie professionnelle. Par ailleurs, les réflexions personnelles réalisées au sein du portfolio peuvent être réinvesties dans la manière d'enseigner et d'aborder les élèves.

Afin de visualiser les changements réalisés dans leurs apprentissages, les enseignants peuvent utiliser le journal de bord ou encore les programmes informatiques permettant de réaliser des réseaux conceptuels (et ainsi de voir comment la compréhension qu'a l'enseignant d'un concept peut avoir changé avec le temps).

Chapitre 5 : Le portfolio pour l'enseignant en tant qu'évaluateur et applicateur du curriculum

Le rôle d'applicateur et d'évaluateur du curriculum implique pour l'enseignant la construction d'activités d'apprentissage qui permettent aux élèves d'acquérir les savoirs et les habiletés requises, la sélection des éléments essentiels à enseigner aux élèves, l'adaptation du curriculum afin de répondre aux besoins des différents élèves, l'évaluation authentique des apprentissages réalisés, etc.

Le portfolio présenté ici permet donc à l'enseignant de réfléchir quant à ces diverses situations et de décrire les relations qui existent entre le curriculum, l'enseignement et les pratiques d'évaluation. Il permet de témoigner de l'habileté de l'enseignant à appliquer et à évaluer le curriculum.

Un portfolio typique comprend :

- Une lettre au lecteur décrivant le portfolio et son intention.
- Une description du contexte de travail de l'enseignant.
- Une liste des apprentissages de l'enseignant et de leurs applications.
- Un schéma du curriculum ou un résumé qui inclut les concepts clés, les compétences, les sujets, etc.
- Une description des évaluations que l'enseignant utilise.
- Des exemples de travaux d'élèves qui illustrent les pratiques d'enseignement et d'évaluation de l'enseignant.

Ce type de portfolio raconte l'histoire de l'enseignant dont l'objectif est d'améliorer son enseignement et ses pratiques d'évaluation. Il reflète l'habileté à appliquer le curriculum et à évaluer les concepts qui y sont reliés par le développement d'activités et de leçons dont l'objectif est clairement défini. Le lecteur du portfolio peut alors voir l'évolution de l'enseignant et les améliorations apportées à sa pratique.

Le contexte :

Les pratiques d'enseignement et d'évaluation ne peuvent être évaluées en dehors de leur contexte. Dans son portfolio, l'enseignant doit donc inclure une description du contexte dans lequel il travaille et il doit identifier la population visée : démographie de la classe, besoins et habiletés des élèves, connaissances et habiletés antérieures requises, conditions particulières d'enseignement, etc.

Le contexte doit également inclure une description claire du curriculum de l'enseignant, incluant les concepts, les thèmes, les habiletés et les évaluations, ainsi que les liens entre ces divers éléments.

Standards d'apprentissage :

Ce sont des énoncés qui définissent clairement les savoirs, compétences et habiletés que les élèves doivent avoir à la fin d'une étape ou d'une année scolaire. Dans le portfolio, ces standards décrivent précisément les apprentissages que les élèves doivent réaliser et définissent des indicateurs observables pour évaluer ces apprentissages.

Schéma du curriculum :

L'enseignant dresse une carte ou un tableau qui établit de façon chronologique (par exemple, pour chaque mois) les éléments clés, les compétences, les ressources et les évaluations utilisés au fil du temps. Cette carte peut aider les enseignants à mieux voir ce qu'ils souhaitent réaliser en classe et à faire des changements quant à leur enseignement ou leur évaluation. Ainsi, ce document est davantage un *work-in-progress* qu'un document statique.

Évaluations :

Le portfolio doit également inclure un plan des évaluations en lien avec l'enseignement et avec le curriculum. Les descriptions des évaluations doivent comprendre : le contenu, les objectifs visés et leurs indicateurs, la description détaillée des activités qui précèdent et qui suivent l'évaluation, le temps et les efforts requis, etc. On doit également pouvoir situer le rôle de l'enseignant, des élèves et des parents quant à l'évaluation.

Certains portfolios peuvent être centrés sur des projets spécifiques. L'auteur donne l'exemple d'un enseignant de 4^e année, qui a orienté son portfolio sur la création d'évaluations en lien avec la résolution de problèmes en mathématiques. Deux autres enseignantes, en sixième année, se sont intéressées à la façon d'intégrer le portfolio dans leur classe, en tant que moyen d'évaluation et d'apprentissage chez les élèves. Ces mêmes enseignantes traitent également dans leur portfolio, d'un projet de lecture pour leurs élèves qui a été utilisé en tant que moyen d'évaluation authentique.

D'autres exemples d'évaluations relatées dans les portfolios professionnels d'enseignants sont également résumés dans cette section. Les exemples démontrent que la section « évaluations » des portfolios décrit des mesures spécifiques pour guider la réflexion des élèves, à la fois sur le produit et sur le processus d'apprentissage. Ces mesures peuvent être des listes de questions, des listes à cocher ou des rubriques.

Travaux d'étudiants :

Le portfolio peut également contenir des exemples de travaux d'élèves ou d'évaluations, accompagnés d'explications quant au bon fonctionnement ou non de l'évaluation avec les différents élèves.

Chapitre 6 : Le rôle de la recherche dans les portfolios professionnels

Ce chapitre traite de deux types de portfolios qui seront décrits brièvement ici puisqu'ils ne visent pas l'enseignant en insertion professionnelle (quoique le portfolio du chercheur pourrait être utilisé dans certains cas, mais pas pour la majorité des enseignants en insertion) :

- 1) Le portfolio pour l'enseignant chercheur : Ce type de portfolio raconte l'histoire de l'enseignant en tant que chercheur, qui est inscrit dans un processus de recherche de réponses à des questions qui lui tiennent à cœur. Ce portfolio permet aux enseignants de documenter de façon systématique un domaine de recherche.

Le portfolio de recherche doit inclure :

- Une description de l'objectif de recherche de son auteur.
- Une description des actions qui ont été prises et étudiées.
- Des questions qui incluent les actions à entreprendre et qui guident l'auteur quant à l'analyse et à la collecte de données.
- Une liste des méthodes de collecte de données, des circonstances et des résultats des actions entreprises.
- Une ligne du temps réaliste pour la collecte, l'analyse et l'écriture.
- De nouvelles questions qui émergent de la recherche et qui fournissent des pistes pour des recherches futures.

- 2) Le portfolio de l'enseignant en tant que professionnel : Ce portfolio s'adresse surtout à l'enseignant expert, qui a clairement défini ses domaines d'expertise et qui partage son expertise par l'animation d'ateliers ou de communautés d'apprentissage, le tutorat, l'écriture d'articles pour la publication, etc.

Chapitre 7 : Stratégies pratiques pour commencer

Pour les enseignants, il est souvent difficile de savoir par où commencer lors de la création d'un portfolio professionnel. En se basant sur la lecture de plus de 500 portfolios, l'auteure établit que la majorité des portfolios sont basés sur un des 4 modèles organisationnels suivants :

- 1) Organisation selon les rôles professionnels : L'enseignant organise son portfolio en différents chapitres ou sections qui correspondent aux différents rôles professionnels qu'il a à jouer, par exemple : enseignant en tant qu'apprenant, en tant qu'évaluateur, en tant qu'applicateur du curriculum, en tant que chercheur, en tant que professionnel, en tant que membre d'une équipe collaborative, etc.
- 2) Approche narrative : L'enseignant peut organiser son portfolio autour d'histoires spécifiques qui racontent son apprentissage. L'enseignant est alors le personnage principal et les éléments décrits incluent le vécu personnel, les thèmes et les événements particuliers vécus.
- 3) Approche comparative : Le portfolio est alors organisé en trois sections : le passé (où l'enseignant se situait avant son apprentissage ou avant la construction du portfolio), le présent (la situation actuelle) et le futur (les objectifs et les stratégies pour l'apprentissage futur).
- 4) Objectifs professionnels : Ce portfolio est organisé autour des objectifs professionnels de l'enseignant.

L'auteure souligne qu'il est également possible de combiner ces différents modèles.

Les différents rôles des portfolios :

Le portfolio peut viser différents besoins. Il peut être utilisé pour des objectifs internes, par exemple se fixer des buts professionnels, réfléchir sur ses pratiques d'évaluation, enregistrer ses questions et ses préoccupations, etc. Il peut également être utilisé pour des objectifs externes tels que le développement professionnel et l'évaluation.

Il est toutefois nécessaire d'établir dès le départ si le portfolio sera public ou privé et s'il est public, qui sera appelé à le consulter.

Faire du portfolio un puissant instrument d'apprentissage :

Le portfolio permet de légitimer, de produire et de maximiser l'apprentissage. « *There is no better way for teachers or administrators to keep track of their questions, goals, and strategies for improving what they do.* » (p. 81)

L'auteure présente 5 différentes stratégies pour aider les enseignants et les administrateurs à utiliser le portfolio pour maximiser leurs apprentissages :

- 1) *Leur permettre de concevoir ou au moins de participer à l'identification des critères d'évaluation qui seront utilisés pour évaluer leurs portfolios.* L'auteure souligne que les enseignants peuvent décider activement de ce qu'ils devraient inclure dans leur portfolio et de la façon dont leur travail devrait être évalué. Elle souligne qu'au départ, offrir une telle liberté aux enseignants peut les rendre un peu anxieux et cela leur demande du temps afin d'acquérir une confiance suffisante pour prendre la responsabilité de la construction de leur portfolio. Toutefois, les résultats obtenus sont particulièrement intéressants.
- 2) *Leur offrir suffisamment de temps pour travailler sur leur portfolio.* Les enseignants ont besoin de temps afin de décider comment organiser leur portfolio, de choisir les documents à y déposer, de réfléchir sur leurs apprentissages et sur leurs pratiques et de transmettre leurs réflexions par écrit.
- 3) *Informers les enseignants de l'objectif et de l'auditoire du portfolio.* L'objectif pour lequel le portfolio est construit, de même que les personnes qui seront appelées à le consulter ou à l'évaluer doivent être clairement définis.
- 4) *Offrir aux enseignants un auditoire soutenant qui pourra réviser le portfolio et offrir de la rétroaction.* L'auteure suggère la méthode de rétroaction chaude et froide (warm et cool feedback). Ainsi, les personnes qui offrent la rétroaction commencent par les commentaires positifs (warm), puis poursuivent avec les questionnements ou les préoccupations (cool). Cette méthode fonctionne uniquement si l'auteur du portfolio reçoit la rétroaction d'au moins deux personnes.
- 5) *Considérer le portfolio comme un « work in progress » : Le portfolio n'est pas un travail statique mais constitue plutôt un travail en progression, qui pourra être révisé à plusieurs reprises par son concepteur.*

« Portfolios are a powerful means for the articulation of thoughtful practice. They are the repositories of experience, and the bank in which we can deposit the wisdom of practice. » (p. 83)

Fiche de lecture 17

Référence : Riggs, Iris, M., Sandlin, Ruth, A., Scott, Linda, D. (1997). *The New Teacher Portfolio : A Bridge to Professional Development*, Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, Chicago, March 1997.

Résumé : Cet article traite du programme *Inland Empire Beginning Teacher Support and Assessment (IE-BTSA)*, qui en est à sa troisième année d'implantation et qui vise à mettre en place différentes stratégies d'évaluation afin de guider les enseignants débutants. Les 5 rôles de l'enseignant (organisateur, instructeur, apprenant, mentor et collègue) sont évalués à partir de trois types d'évaluation développés par le programme. Ce texte se concentre uniquement sur un de ces trois types, soit le portfolio.

La pratique du portfolio constitue une évaluation formative, qui vise à promouvoir la réflexion de l'enseignant débutant et à favoriser sa croissance professionnelle. Le portfolio permet également à l'enseignant d'analyser sa pratique pour en déterminer les forces et pour établir les priorités quant à son développement professionnel.

Perspective et objectif :

Le programme IE-BTSA est basé sur un modèle développemental et cognitif des différentes phases par lesquelles passe l'enseignant débutant du stade de novice à celui d'expert. Ce modèle est présenté dans le *Framework of Knowledge, Skills and Abilities for Beginning Teachers in California* (Far West Laboratories, 1992).

5 rôles ont été identifiés chez les enseignants ainsi que 25 indicateurs des différents rôles. Afin d'évaluer ces 5 rôles, 3 types d'évaluation ont été mis en place par le programme : l'observation en classe, le journal d'apprentissage et le portfolio.

Le processus du portfolio dans le programme IE-BTSA :

L'objectif du programme de portfolio est de promouvoir la croissance professionnelle du débutant, quant aux cinq rôles de l'enseignant. Le portfolio se veut un processus d'évaluation formative et continue. « *The portfolio development process becomes a means for new teachers, in collaboration with their mentors, to analyze their strengths and prioritize areas for professional focus.* »

Généralement, les entrées au portfolio sont en lien avec les sujets abordés dans les séminaires. Par exemple, si dans un séminaire le sujet est le rôle d'instructeur de l'enseignant, il pourrait d'abord y avoir un enseignant d'expérience qui fait la démonstration d'une leçon, puis une présentation et une analyse du plan de cette leçon. Par la suite, les enseignants du groupe pourraient présenter un plan de leçon qu'ils ont expérimenté dans leur classe. Ce temps de partage pourrait permettre aux enseignants d'apprendre les uns des autres et également de prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à vivre les mêmes difficultés.

Suite au partage, les enseignants débutants vont composer une capsule (*caption : je crois qu'on fait référence à un formulaire d'entrée de documents au portfolio*) décrivant leur plan de leçon et expliquant comment ce plan permet de démontrer leur compétence quant au rôle

d'enseignant et aux indicateurs de ce rôle. Sur chacun des formulaires d'entrée au portfolio, les rôles et leurs indicateurs sont inscrits. L'enseignant doit donc encercler les rôles auxquels le document fait référence. Par la suite, le plan de leçon et la fiche sont placés dans le portfolio.

L'enseignant débutant et son mentor se rencontrent également au sujet du portfolio, afin de discuter de son contenu, d'évaluer les forces du débutant et de déterminer les domaines à développer davantage. Ils identifient alors des objectifs de développement professionnel et discutent des actions à entreprendre pour atteindre ces objectifs.

Une analyse des entrées du portfolio IE-BTSA :

Durant la seconde année du programme, 150 nouveaux enseignants ont été suivis par des mentors et un total de 2002 entrées (captions) ont été réalisées. De ces 2002 entrées, 458 (environ 23%) portent une attention spécifique sur les objectifs et les efforts de développement professionnel et permettent ainsi aux chercheurs de mieux comprendre les préoccupations des enseignants débutants.

Les entrées relatives au plan disciplinaire : Les enseignants constatent qu'ils planifient surtout comment réagir aux problèmes disciplinaires, plutôt que de planifier des moyens de prévenir les problèmes. Plusieurs affirment vouloir développer le côté prévention et vouloir appliquer davantage de conséquences positives. Certains ajoutent qu'ils portent davantage attention aux comportements négatifs et oublient de renforcer les comportements positifs. Un enseignant souligne qu'il doit impliquer davantage les élèves dans la création des règles de classe. Les enseignants débutants réfléchissent également au manque de communication avec les parents quant aux procédures disciplinaires.

Les entrées relatives à la communication avec les parents : Peu de préoccupations sont exprimées à ce sujet. Toutefois, certains débutants ont ainsi pris conscience de l'importance de la communication avec les parents et d'autres indiquent vouloir communiquer davantage avec eux. Enfin, certains enseignants souhaitent améliorer l'implication parentale.

Les entrées quant aux plans de leçons : Les enseignants débutants sont souvent préoccupés par les problèmes de comportement des élèves lors de l'enseignement. D'autres débutants sont davantage préoccupés par les apprentissages des élèves, plutôt que par leur comportement.

Les entrées relatives aux productions des élèves : Les réflexions sur les productions des élèves amènent les débutants à constater que des nouvelles stratégies sont nécessaires afin de rejoindre tous les élèves. Certains enseignants expriment également leur préoccupation quant au temps requis pour réviser les travaux des élèves.

Les entrées relatives au travail avec les collègues : Peu de préoccupations sont exprimées quant au travail avec les collègues. Certains enseignants expriment leur frustration quant au partage de l'espace de travail et d'autres indiquent que certains collègues ne semblent pas vouloir travailler en collaboration avec eux.

Le suivi du mentor :

Certaines entrées décrivent clairement les objectifs du novice pour le futur, tandis que d'autres effectuent uniquement une réflexion sur les sujets de préoccupation. C'est la responsabilité du mentor d'amener l'enseignant débutant à se fixer des objectifs de développement professionnel et à établir un plan d'action pour les atteindre. Le mentor doit également prévoir quelles actions il peut lui-même poser pour aider le novice à atteindre ses buts (par exemple, lui fournir des exemples, lui suggérer des lectures, etc.).

L'analyse des indicateurs des rôles :

Pour chacun des documents déposés au portfolio, les enseignants débutants devaient identifier quels indicateurs étaient touchés. Par la suite, lors de la rencontre avec le mentor, d'autres indicateurs pouvaient être sélectionnés. L'analyse révèle que les indicateurs ont permis aux enseignants de réfléchir sur l'étendue des rôles à jouer.

Conclusion :

« Review of new teachers' portfolios indicates that novice teachers are able to reflect upon their portfolio entries and identified the related role indicators. Dialogue with mentor teachers often resulted in identification of indicated strengths in addition to areas in need of further development. » (p. 10)

Référence citée dans ce résumé :

Far West Laboratory for Educational Research and Development (1992). *Knowledge, Skills and Abilities for Beginning Teachers in California*. Far West Laboratory for Educational Research and Development, San Francisco, CA.

Fiche de lecture 18

Référence : Rolheiser, Carol and Schwartz, Susan (2002). *Professional Portfolios during Preservice and First Year of Teaching : Creating a Base for Ongoing Professional Growth*, Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, New Orleans, LA, April 1-5, 2002.

Résumé : Ce texte présente une étude concernant l'utilisation du portfolio par des enseignants débutants durant leur première année d'enseignement ainsi que par des enseignants en formation initiale, durant un stage de 10 mois. Un questionnaire a été soumis aux enseignants à la fin de leur programme et deux sessions d'entrevue ont été réalisées auprès de 11 participants à la fin de leur première année d'enseignement. Les chercheurs ont voulu déterminer comment les enseignants en formation initiale évaluaient leur expérience de construction d'un portfolio professionnel et pourquoi certains enseignants continuaient à construire leur portfolio durant leur première année d'enseignement.

Les données révèlent que les enseignants débutants considèrent que le portfolio constitue un important outil d'évaluation collaborative et de réflexion, à la fois pour eux-mêmes et pour leurs élèves.

Introduction :

Le portfolio est une collection de travaux d'un étudiant, qui démontre ses progrès, ses efforts et sa réussite dans un ou plusieurs domaines.

En éducation, l'utilisation du portfolio est relativement récente et est apparue au début des années 1980. Le nombre de publications scientifiques concernant l'utilisation du portfolio en éducation a également beaucoup augmenté durant les dernières années.

Dans les programmes de formation initiale, leur utilisation est de plus en plus répandue (Barton and Collins, 1993). En effet, la construction d'un portfolio permet de développer la pensée critique et l'analyse réflexive chez les étudiants. En outre, en tant que moyen d'évaluation, le portfolio permet de prendre en compte différentes facettes de l'enseignement et facilite l'évaluation collaborative.

« As a tool to integrate learning, foster inquiry, inform professional decision-making, and encourage self-assessment and goal setting, professional portfolios hold great potential for career-long professional learning and growth (Diez, 1994) » (p. 3)

Par ailleurs, la construction d'un portfolio professionnel peut servir de modèle pour les étudiants afin d'utiliser le portfolio pour l'apprentissage et l'évaluation des élèves.

Questions de recherche :

- 1) Après avoir expérimenté le portfolio durant le stage final de la formation initiale, est-ce que les enseignants débutants continuent de maintenir leur portfolio professionnel et de l'employer comme outil de croissance et de développement ?

- 2) Après avoir expérimenté le portfolio durant le stage final de la formation initiale, est-ce que les enseignants débutants implantent l'utilisation du portfolio avec leurs propres élèves ?

Cadre théorique :

Cette étude émet l'hypothèse que l'utilisation du portfolio tôt dans la carrière, favorise la croissance à la fois en tant qu'apprenant et en tant qu'enseignant. En outre, les chercheurs croient que l'utilisation du portfolio lors de la formation initiale pourrait permettre de familiariser les enseignants à cette approche et ainsi favoriser l'utilisation du portfolio professionnel lors des premières années dans la carrière ainsi que l'instauration du portfolio avec les élèves.

Méthodologie :

Cette étude a été effectuée sur une période de deux ans, incluant le programme de dix mois de fin de formation initiale en Ontario, ainsi que la première année d'enseignement des participants. Le programme de fin de formation initiale inclut : stages, internat et cours. Pour les 4 cours, une proportion de 40% est accordée au portfolio. Un cadre a été proposé aux étudiants expliquant l'objectif du portfolio (l'évaluation), le type (portfolio de croissance), le public visé (les pairs et les enseignants associés) et le temps alloué à sa construction (du début septembre à la fin avril).

Les participants devaient démontrer leur compréhension et leur croissance quant à six éléments liés à un bon enseignant : 1) la diversité, 2) l'éthique et les lois, 3) le curriculum, l'enseignement et l'évaluation, 4) l'apprentissage actif, 5) la collaboration et 6) la philosophie.

Les enseignants devaient inclure au portfolio des échantillons témoignant de leurs apprentissages, accompagnés de réflexions écrites, visant à développer la métacognition et la pensée réflexive.

En effet, plusieurs études soulignent que le portfolio professionnel permet d'améliorer la pensée réflexive quant à la pratique professionnelle. (Borko, Michalec, Timmons & Siddle, 1997; Wade & Yarbrough, 1996; Berry et al., 1991; Biddle & Lasley, 1991; Richert, 1990).

Afin de faciliter la pensée réflexive, on a proposé un cadre aux étudiants : *redire, relier et réfléchir* (*retelling, relating and reflecting*, Schwartz & Bone, 1995) Ainsi, il fallait d'abord redire en décrivant l'entrée au portfolio. Puis, il fallait faire des liens en expliquant le choix de cette entrée et pourquoi elle est considérée comme significative. Enfin, il fallait réfléchir en indiquant les apprentissages réalisés et en expliquant les changements et la croissance effectués.

À différents moments au cours de l'année, les étudiants devaient réfléchir sur leurs progrès, leurs forces et leurs défis, prévoir des objectifs de croissance professionnelle et anticiper les actions à entreprendre pour atteindre ces objectifs.

Des entrevues en groupes coopératifs ont été réalisées en décembre et en avril. Les étudiants se faisaient alors poser des questions par une équipe d'entrevue et ils étaient encouragés à

partager leurs apprentissages avec leurs pairs. Par la suite, ils recevaient une rétroaction à la fois de l'équipe d'entrevue et de leurs pairs.

Collecte de données :

Durant le programme de dix mois, deux chercheurs ont effectué une observation participante en prenant des notes sur le processus, sur les expériences vécues et sur les réactions des participants.

Par la suite, 49 enseignants du primaire ont été interviewés par questionnaire durant les derniers jours du programme. La participation était volontaire. Les questions portaient sur l'efficacité du programme d'implantation du portfolio professionnel, la perception des candidats quant à l'utilité du portfolio pour leur croissance professionnelle et leur volonté d'implanter le portfolio pour leurs futurs élèves.

De ces 49 participants, 11 ont été sélectionnés dû à leur vision très positive du portfolio et à leur désir d'implanter le portfolio dans leur enseignement. Ces 11 candidats ont été interviewés une première fois après leurs deux premiers mois d'expérience (en octobre, entrevues par téléphone) et à la fin de l'année (en mai et juin, entrevues majoritairement en face à face). Les entrevues étaient semi-structurées et d'une durée de 40 à 60 minutes.

Résultats et discussion :

Thème 1 : Le maintien du portfolio professionnel et l'implantation du portfolio auprès des élèves durant la première année d'enseignement

Sur les 11 candidats interrogés, presque tous ont continué à maintenir leur portfolio professionnel. Tous sauf un ont continué à y ajouter des documents. Certains ajoutaient des notes écrites sur des post-it pour chacun des documents. Trois ont ajouté des réflexions écrites complètes. Ainsi, la majorité ont maintenu le portfolio professionnel, mais souvent en le simplifiant ou en ajoutant certains changements. Un seul candidat a maintenu exactement la même forme que lors de la formation initiale.

Sur les 11 participants, 9 ont implanté certains aspects du portfolio avec leurs élèves. Par exemple, deux enseignants ont implanté le portfolio pour un sujet particulier et deux autres ont élaboré avec les étudiants un portfolio similaire à celui qu'ils avaient fait en formation initiale. Enfin, quelques autres enseignants ont plutôt implanté un journal d'écriture, s'apparentant au processus du portfolio.

« New teachers shared a strong intent to maintain their own professional portfolio and use portfolios with students. » (p. 10)

En début d'année, les enseignants qui n'avaient pas encore commencé à instaurer le portfolio avec leurs élèves mais qui prévoient le faire expliquent ce choix par différentes raisons : certains indiquent préférer attendre un moment plus adéquat et d'autres souhaitent attendre que leurs élèves aient accompli davantage de travail ou encore attendre que le contexte de la classe soit davantage collaboratif.

Thème 2 : L'influence des autres enseignants quant à l'implantation du portfolio :

Les nouveaux enseignants sont influencés par leurs collègues (mentors, membres du personnel de l'école, collègues de travail et administrateurs) quant au maintien de leur portfolio professionnel et à l'implantation du portfolio auprès des élèves.

Les enseignants rapportent avoir reçu beaucoup d'aide de la part de leurs mentors (formels ou informels) quant à la gestion de classe, au curriculum et aux ressources matérielles. Par contre, aucun des nouveaux enseignants n'a vu de collègues utiliser le portfolio dans l'école de manière systématique et structurée. *Ainsi, les nouveaux enseignants manquaient de modèles quant à l'implantation du portfolio auprès des élèves.*

Seulement quelques enseignants de l'étude indiquent avoir eu des discussions quant au portfolio avec la direction. Aucun des participants n'indique que le portfolio est utilisé comme moyen de développement professionnel pour le personnel de l'école.

Thème 3 : L'impact des attentes externes quant à l'implantation du portfolio :

La présence d'attentes externes facilite l'implantation du portfolio professionnel de même que du portfolio avec les élèves. Ainsi, lorsque le portfolio constitue une attente (pour un cours ou une attente de l'école ou du district), les enseignants indiquent utiliser cet outil.

Thème 4 : Le défi de ne pas savoir comment débiter le portfolio avec les élèves :

Certains nouveaux enseignants ne savaient pas comment implanter le portfolio chez leurs élèves. De par l'expérience vécue lors de la formation initiale, ils savaient comment le portfolio devait être utilisé auprès des adultes, mais certains auraient eu besoin de davantage d'informations quant à son utilisation avec les élèves.

Thème 5 : L'impact d'avoir fourni des canevas particuliers pour supporter l'action et la réflexion :

Les explications quant au processus du portfolio, le cadre « redire, relier et réfléchir » et les six éléments clés ont fourni un support pour faciliter l'implantation du portfolio.

Thème 6 : L'impact des pressions sur les nouveaux enseignants :

« The challenges and intensive demands of being a first year teacher impacted on the ability to maintain professional portfolios and implement portfolios with students. » (p. 14) Plusieurs enseignants ont exprimé leur désir de maintenir leur portfolio professionnel et d'implanter le portfolio auprès de leurs élèves, mais ils ont été surchargés par leur tâche et leur horaire en tant que nouveaux enseignants. En mode de survie, plusieurs ont peu de temps personnel en raison des importants défis qu'ils doivent surmonter. *Certains passent énormément de temps à effectuer les différentes tâches reliées à l'enseignement ce qui occasionne beaucoup d'anxiété et une grande fatigue physique.*

Thème 7 : Valeur du processus de création d'un portfolio et bénéfices :

Selon un des participants, le portfolio est une des choses les plus importantes qu'un enseignant peut donner à ses élèves. En effet, le portfolio permet aux élèves de voir leur propre style d'apprentissage et de comprendre comment ils aiment apprendre. Un autre participant souligne que le portfolio l'a aidé à voir où il voulait aller et comment s'y rendre. Bref, les nouveaux enseignants soulignent que le portfolio peut apporter divers bénéfices, à la fois pour eux-mêmes et pour les élèves.

7.1 Bénéfices pour les élèves et les enseignants quant à l'écriture :

Les nouveaux enseignants voient les bénéfices du portfolio pour leur programme d'écriture avec les élèves, de même que pour leur propre processus d'écriture. Dans le cadre de leur portfolio professionnel, les enseignants devaient écrire des réflexions pour accompagner chacun des documents insérés au portfolio. Ces réflexions étaient d'abord relativement superficielles pour devenir avec le temps de plus en plus profondes. Le portfolio a donc permis d'améliorer leur habileté réflexive ainsi que leur habileté en écriture. **Un participant souligne que le portfolio, par le biais de l'écriture, lui a permis de mieux articuler sa philosophie de l'enseignement et de mieux se connaître en tant qu'enseignant.**

Avec les élèves, le portfolio permet également de comprendre le processus d'écriture : brouillon, propre, révision, etc. Il amène les élèves à réfléchir et à écrire au sujet du curriculum et des différentes activités vécues.

7.2 Le portfolio pour l'évaluation, l'autoévaluation, la planification d'objectifs et la réflexion :

Les nouveaux enseignants considèrent le portfolio comme un important outil pour l'évaluation des élèves et pour l'autoévaluation. **Ils considèrent également que le portfolio contribue à la planification d'objectifs d'apprentissage (pour les élèves) et d'objectifs professionnels (pour les enseignants).** Ils indiquent aussi que le portfolio est un outil de réflexion, à la fois pour les élèves et pour les enseignants.

Certains considèrent que le portfolio est essentiel pour les rencontres avec les parents. Il permet de présenter le travail de l'élève et de justifier les notes données. D'autres participants utilisent le portfolio pour réfléchir sur leurs expériences et sentiments personnels. Le portfolio permet alors, en quelque sorte, de ventiler les émotions et de remettre certains événements en perspective.

Pour les élèves, le portfolio favorise la réflexion et l'autoévaluation et leur permet de se responsabiliser face à leurs apprentissages.

7.3 Bénéfices du portfolio quant au plan de carrière

Les nouveaux enseignants considèrent que le portfolio est un outil utile pour l'entrevue ainsi que pour l'atteinte des objectifs professionnels. *« When the professional portfolio was seen as a tool for future leadership, it intensified the desire for new teachers to maintain portfolios. » (p. 18).*

Thème 8 : Changements dans les attitudes et quant à la confiance :

La poursuite de la réflexion et de l'utilisation du portfolio engendre un changement d'attitude positif et une meilleure confiance en soi, à la fois chez les élèves et chez les

enseignants. Certains enseignants, qui avaient d'abord une attitude plus négative envers l'utilisation du portfolio, ont changé d'attitude au fil du temps.

Conclusion :

Cette recherche a permis de mettre en évidence que peu importe l'habileté des participants à construire leur portfolio professionnel, cela demeure un défi pour eux que de transférer leur savoir et leur expérience pour l'utiliser auprès des élèves.

Par ailleurs, la recherche démontre que si le milieu (collègues, administration, mentors) est supportant quant à l'implantation du portfolio, les chances que les enseignants débutants l'instaurent dans leur classe augmentent.

Enfin, une première expérience positive d'utilisation du portfolio lors de la formation initiale augmente les chances que le portfolio professionnel soit maintenu et que le portfolio soit utilisé auprès des élèves.

Fiche de lecture 19

Référence : Slade, Samantha, *Le portfolio numérique : un atout pour les citoyens apprenants*, SOFAD, présentation Power Point, [en ligne] :

http://www.sofad.qc.ca/ppt/slade_portfolio_num.ppt

Résumé : Cette présentation Power Point traite de l'utilité et des avantages du e-portfolio.

Le portfolio, ce n'est pas un nouveau concept :

Le portfolio n'est pas un concept nouveau, en ce sens qu'une démarche similaire est utilisée dans les curriculum vitae, les tests de classement, les dossiers et les projets de vie.

Pour fin d'apprentissage :

Le portfolio est utilisé à des fins d'apprentissage pour aider l'individu à rassembler et classer des documents ou des sources d'informations pouvant témoigner de son expérience personnelle ou professionnelle. Il amène également l'individu à réfléchir à propos des documents choisis et à émettre ses commentaires. Il peut aussi servir à partager les travaux réalisés avec autrui ainsi qu'à effectuer un bilan des apprentissages. Enfin, le portfolio permet d'effectuer un suivi du cheminement.

Pour fin d'évaluation :

Le portfolio peut être utilisé à des fins d'évaluation pour présenter les apprentissages et les réalisations effectués. Il permet également de fournir des preuves quant aux résultats des apprentissages réalisés. Enfin, il favorise l'autoévaluation et l'analyse réflexive et il facilite les interactions et la rétroaction.

Pour fin de présentation :

Pour fin de présentation, le portfolio permet de communiquer à autrui les réalisations d'un individu et il permet de faire la synthèse du cheminement effectué.

ePortfolio : Une définition :

Le eportfolio est une collection d'informations numériques qui permettent de témoigner des apprentissages ou du cheminement professionnel d'un individu et notamment de ses expériences et réussites. Le e-portfolio est la propriété de son auteur. C'est un espace privé et c'est uniquement le propriétaire qui choisit qui peut y avoir accès et quand.

Le contenu du e-portfolio peut être partagé avec autrui afin de remplacer ou de compléter les examens traditionnels, de favoriser la réflexion sur la carrière, de valider les acquis ou d'accompagner le développement professionnel. Le portfolio peut également servir à la recherche d'emploi.

Alors : e + portfolio :

L'informatisation du portfolio apporte certains avantages :

- Un enrichissement du contenu grâce au multimédia
- Une meilleure accessibilité de l'information
- Une meilleure mobilité de l'information d'une personne à une autre
- Une gestion du processus d'évaluation facilitée

- La possibilité de lier les informations de divers systèmes (ex : référentiel de compétences, systèmes d'information, etc.)
- La possibilité de créer des liens entre les portfolios et entre les personnes (interconnexion).
- La possibilité d'élaborer et d'utiliser son portfolio pour toute une vie.

Le e-portfolio est utilisé en éducation dans différents secteurs : secteur jeunes, post-secondaire, formation continue, emploi et ressources humaines, apprentissage en ligne et développement organisationnel et économique.

Les enjeux des ePortfolios :

Le e-portfolio soulève un questionnement quant à la propriété privée : comment contrôler les droit d'accès ? les droits de regard ? les droits d'utilisation et de transmission ? Qu'en est-il de la propriété intellectuelle ?

Le e-portfolio peut créer une certaine exclusion sociale en ce sens que ce ne sont pas tous les individus qui y ont accès.

Le e-portfolio suppose un changement de paradigme : le système devient au service de l'individu plutôt que des institutions.

Le e-portfolio suppose également d'innover et de transformer certaines pratiques afin d'intégrer cette nouvelle ressource.

Enfin, pour que la pratique du portfolio devienne réellement efficace, les acteurs doivent se doter d'un langage commun : référentiels, définitions des compétences, etc.

Un atout pour les citoyens apprenants ?

Le eportfolio apporte les avantages suivants :

- Il valorise les réalisations de l'individu.
- Il facilite les apprentissages.
- Il aide l'individu à effectuer des projections pour l'avenir.

Fiche de lecture 20

Référence : Université du Québec à Montréal, *Dossier professionnel*, [en ligne] : <http://www.fse.uqam.ca/bepepfi/ressources/webfolio/telechargement.htm>

Résumé : Ce document présente les consignes à suivre pour l'élaboration d'un dossier professionnel ou webfolio. Il s'adresse aux étudiants du programme d'éducation préscolaire et enseignement primaire de l'UQAM. Les consignes concernent surtout l'aspect technologique du webfolio. Il est également possible d'avoir accès aux documents que les étudiants doivent utiliser pour créer leur webfolio (webfolio vide, que les étudiants doivent remplir).

Définition : Le dossier professionnel :

Le dossier professionnel permet à l'étudiant de mieux s'approprier sa formation à l'enseignement. *« Il permet à l'étudiant de mettre en place des éléments permettant la synthèse de son itinéraire pédagogique dès le début de sa formation. » (Gravel et Desjardins, 1999).* Le portfolio permet également de témoigner de l'intégration des différents savoirs et compétences acquis lors de la formation.

L'étudiant peut décider du contenu de son portfolio et des analyses pertinentes à y inclure. Toutefois, certains documents sont obligatoires : travaux universitaires, bilans de stage et extraits du journal de bord.

Consignes générales :

- Il est important de conserver une copie du webfolio sur disquette, disque dur ou clé USB en un seul dossier, nommé « webfolio ». Tous les fichiers concernant le webfolio doivent se trouver à cet endroit.
- La clé USB étant sensible au froid, à la chaleur et à l'humidité, elle ne doit servir que de copie de sauvegarde.
- Aucun fichier ne doit être renommé, sinon les liens ne fonctionneront plus.
- Il ne faut supprimer aucune page (15 fichiers de base) mais on peut en rajouter.

Étape 1 : Inscription à la cohorte :

On explique ici à l'étudiant comment s'inscrire à la cohorte. L'inscription est obligatoire pour pouvoir créer son portfolio.

Étape 2 : Télécharger les fichiers :

On explique à l'étudiant comment aller chercher les fichiers pour construire son portfolio (fichiers vides que l'étudiant doit remplir), comment les télécharger et les décompresser. Ce portfolio sera construit tout au long du baccalauréat. En tout, il y a 15 fichiers de base, mais l'étudiant peut en ajouter s'il le désire.

Étape 2 : Éditer une page web :

On indique que pour ouvrir les pages du webfolio, il faut utiliser un logiciel d'édition tel que FrontPage, DreamWeaver, Adobe GoLive, Netscape Composer, Word 2000 ou Microsoft XP. Puis, on indique à l'étudiant comment aller remplir les pages.

Étape 3 : Télécharger la page modifiée :

On explique à l'étudiant comment télécharger son webfolio une fois les modifications effectuées et comment le rendre accessible sur le site webct.

Étape 3 : Modifier une page :

On explique comment aller rechercher une page qui a déjà été complétée pour y effectuer des modifications.

Procédure FrontPage :

Quelques conseils pour utiliser FrontPage, le logiciel d'édition conseillé par l'UQAM, sont ici donnés.

Webfolio des étudiants au BEPEP :

Ce webfolio contient les documents suivants :

1) Une section : « Moi...ce que je suis comme personne »

L'étudiant présente sa personnalité, ses valeurs, ses intérêts, ses besoins, ses préférences, ses ambitions, etc.

2) Une section : « Moi, ce que je suis comme enseignant »

L'étudiant présente sa vision de l'enseignement, ses motivations à enseigner, ses perceptions quant au milieu scolaire, ses forces, ses défis, ses buts (quelles approches il souhaite mieux maîtriser, quelle formation il souhaite recevoir, etc.), son style d'enseignement, son profil d'apprenant, etc.

3) Une section : « Mon parcours personnel et professionnel »

Cette section sert à présenter les cours, les notions, les enseignants ou les individus qui ont eu une influence sur l'étudiant. On y place également les projets de stage, les bilans, les évaluations, les lettres de référence, les témoignages d'élèves, les dessins, etc. Des traces du parcours universitaire sont également laissées : SEL, relevé de notes, diplômes, etc. Enfin, l'étudiant peut y placer des documents témoignant de formations continues réalisées, une description de l'expérience de travail (suppléance, direction, contrats), un C.V., une liste des ressources disponibles à sa commission scolaire et tout autre document témoignant de son parcours.

4) Une section « Enfants » :

Cette section amène l'étudiant à réfléchir sur différentes questions en lien avec les enfants : les différents styles d'apprentissage (visuel, auditif, kinesthésique), les intelligences multiples, les différents troubles rencontrés (et notamment le ritalin reçu par plusieurs enfants), la réussite scolaire, la motivation, etc. C'est également l'endroit pour se questionner sur les parents (rencontres, vécu familial, etc.).

5) Une section « Pédagogie » :

La réflexion porte alors sur les différentes idéologies et approches pédagogiques (apprentissage coopératif, projets, enseignement stratégique, etc.). La gestion de classe (gestion participative, conseil de coopération, etc.) et l'évaluation (portfolio, bulletin, etc.) sont également abordés.

6) Une section « Programme de formation de l'école québécoise »

Cette section traite du programme de formation : compétences transversales, matières scolaires, domaines généraux de formation...

7) Une section « Mes compétences » :

L'étudiant doit évaluer diverses compétences classées par blocs :

Bloc 1 : Effectuer une analyse réflexive

- C11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Bloc 2 : Communiquer clairement

- C2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.

Bloc 3 : Être professionnel ou professionnelle

- C1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel, héritier, critique ou interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- C9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- C12 : Agit de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.
- C13 : S'approprier la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise, se sentir réellement concerné dans ses actions pédagogiques, développer les compétences de l'éducation interculturelle.

Bloc 4 : Enseigner

- C4 : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- C5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- C6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- C7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Fiche de lecture 21

Référence : Wilcox, Bonita and Tomei, Lawrence (1999). *Professional Portfolios for Teachers : A guide for learners, experts, and scholars*, Christopher-Gordon Publishers, Inc., Norwood : Massachusetts, 267p.

Résumé : Ce livre traite de l'utilisation du portfolio professionnel chez les enseignants, que ce soit en tant qu'apprenants (étudiants au baccalauréat ou enseignants qui suivent de la formation), en tant qu'experts (enseignants d'expérience) ou en tant que leader (*scholar*: étudiants des cycles supérieurs). Certaines sections du livre traitent plus spécifiquement du portfolio électronique.

Partie I : L'évolution du portfolio en éducation

Chapitre 1 : Les portfolios, du passé au présent :

Il y a dix ans, peu de publications portaient sur le portfolio en éducation. Néanmoins, diverses études témoignaient de la nécessité de trouver de meilleures façons d'évaluer les étudiants universitaires ou les élèves du primaire et du secondaire.

Entre 1985 et 1990, l'utilisation du portfolio en tant qu'outil d'évaluation apparaît. Au début des années 1990, cette pratique est devenue bien acceptée en tant que moyen d'évaluation alternatif et authentique, particulièrement au niveau primaire. Le portfolio devient alors de plus en plus populaire dans les classes et il est utilisé avec une diversité d'élèves et pour différents buts (et non seulement pour l'évaluation).

En 1997, le National Council of Accreditation of Teacher Education (NCATE) instaure un projet afin de créer différents outils pour évaluer la performance des candidats à la formation initiale. Un modèle de portfolio est alors proposé.

Différentes influences ont favorisé l'apparition du portfolio de développement professionnel : les organisations nationales qui tentaient de trouver comment évaluer les enseignants à la formation initiale, les professeurs universitaires et les chercheurs qui se sont penchés sur la question de l'évaluation des performances, les enseignants du primaire et du secondaire qui souhaitaient trouver une façon alternative et plus authentique d'évaluer leurs élèves et enfin, les enseignants à la formation initiale qui ont apporté l'idée d'une évaluation réflexive pour les enseignants dans l'optique d'un apprentissage continu.

Partie II : L'émergence d'un modèle de portfolio professionnel

Chapitre 2 : Smart Portfolios for Teachers :

Pour l'enseignant en formation, un important bagage de matériel, de ressources et de documents est souvent amassé. Toutefois, on laisse souvent à l'individu le soin de développer les compétences réflexives nécessaires pour être capable d'utiliser efficacement ces ressources dans sa pratique.

De même, pour l'enseignant en classe, peu d'écoles fournissent des périodiques portant sur les récentes recherches ou des livres concernant le savoir professionnel. Rarement, on encourage l'enseignant à assister à des conférences professionnelles. En outre, le temps pour partager les idées, écrire et réfléchir ne fait souvent pas partie de l'horaire des enseignants. *«It seems that teachers are expected to produce lifelong learners without becoming lifelong learners themselves.» (p. 11)*

La création d'un portfolio permet aux enseignants d'expérimenter le pouvoir de leur propre pensée réflexive et ainsi d'améliorer leur enseignement. Le modèle Smart Portfolio proposé dans ce livre constitue un important outil pour le développement professionnel des enseignants.

Les 5 fondations du Smart Portfolio :

Les 5 éléments essentiels du Smart portfolio sont : la lecture, l'écriture, la réflexion, l'interaction et la démonstration.

La lecture : La lecture est primordiale et permet d'acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles informations, ainsi que de développer de nouvelles perspectives. L'enseignant peut lire des articles de périodiques, des livres professionnels, etc.

L'écriture : L'écriture permet de démontrer l'intégration des nouveaux savoirs. Le journal réflexif aide l'enseignant à transférer ses nouvelles connaissances dans sa pratique.

La réflexion : La réflexion s'effectue par écrit, à l'aide du journal réflexif. Ce journal inclut des notes de lecture, des réflexions personnelles quant aux nouvelles idées et stratégies d'enseignement, des pensées relatives aux interactions en classe, etc. La réflexion permet à l'enseignant de mieux comprendre comment il apprend et comment il peut mieux enseigner aux élèves. Elle amène également l'enseignant à créer des liens et à construire de nouvelles perspectives.

L'interaction : Les documents provenant d'activités de groupe démontrent l'importance du groupe quant à la résolution de problèmes, à l'analyse, à la discussion, au partage d'idées et à l'évaluation. L'interaction inclut également les discussions avec les pairs et avec les collègues.

La démonstration : La démonstration implique la préparation de présentations et de leçons. Les enseignants sont appelés à démontrer leur compréhension des théories et stratégies pédagogiques en les intégrant dans leur pratique.

Artéfacts du Smart Portfolio :

Les artéfacts constituent des preuves de l'enseignement et de l'apprentissage, à travers les 5 éléments essentiels nommés plus haut (lecture, écriture, réflexion, interaction, démonstration).

Les auteurs distinguent 3 types d'artéfacts :

Les artéfacts de collection (collecting artifacts) : Ces artéfacts correspondent aux savoirs et ressources de l'enseignant. Ce peut être du matériel, des ressources bibliographiques, des sites Internet, etc.

Les artéfacts de travail (working artifacts) : Ces artéfacts démontrent une réflexion plus profonde. Ils comprennent toutes les applications pratiques utilisées en classe pour améliorer l'enseignement. Ce peut être des planifications de leçons, des projets, des réflexions, des autoévaluations, etc.

Les artéfacts de présentation (showcase artifacts) : Ces documents fournissent des informations sur les compétences, les expériences et les accomplissements de l'enseignant. Ce peut être des présentations, des articles, du matériel de classe et des publications professionnelles.

L'organisation des artéfacts dans le Smart Portfolio :

Tous les artéfacts proviennent des 5 fondations du portfolio soit : la lecture, l'écriture, la réflexion, l'interaction et la démonstration.

Les artéfacts provenant de la lecture font surtout partie de la catégorie « artéfacts de collection » : liste de livres, notes de lecture, résumé, sites Internet intéressants, schémas, etc.

Les artéfacts provenant de l'écriture font également souvent partie de la catégorie « artéfacts de collection » mais aussi de la catégorie « artéfacts de travail » : publications, philosophie de l'enseignement et de l'apprentissage, évaluation d'artéfacts, description de stratégies efficaces, autoévaluation de l'enseignement, objectifs, rapports, etc.

Les artéfacts provenant de la réflexion sont surtout liés aux artéfacts de travail : chartes et graphiques, réflexion sur la réflexion, dialogues écrits, étapes de résolutions de problèmes, aide-mémoire, etc.

Les artéfacts provenant de l'interaction sont liés aux artéfacts de travail et aux artéfacts de présentation : photographie, évaluation du journal, exercices de réflexion, tempête d'idées en groupe, évaluation des pairs, problèmes/solutions, projets, etc.

Enfin, les artéfacts provenant de la démonstration sont liés aux artéfacts de présentation : illustrations, évaluations de l'enseignant, plans de leçons, critiques de leçons, rétroaction d'autrui, vidéos, matériel fabriqué par l'enseignant, présentations, etc.

Conclusion :

Le Smart Portfolio peut être utilisé par les enseignants, qu'ils soient étudiants au baccalauréat, experts ou étudiants aux cycles supérieurs.

« The portfolio tell the story of the writer – past and present- with a glimpse at what might come in the future. » (p. 14)

Chapitre 3 : Intelligent Portfolios for Teachers :

L' Intelligent Portfolio constitue en fait le Smart Portfolio, mais en version électronique. La plateforme de ce portfolio est généralement un ordinateur portable, muni soit de Windows ou de Macintosh, et possédant un disque dur de 2 gigabits, un RAM d'au moins 24 mégabits, un lecteur CD-ROM, un lecteur ZIP et un modem haute vitesse pour la communication.

À cette liste initiale, on ajoute différents softwares pour le bon fonctionnement du portfolio.

Les fondations du Intelligent Portfolio sont les mêmes que pour le Smart Portfolio : lecture, écriture, réflexion, interaction et démonstration. Toutefois, des artéfacts électroniques peuvent y être ajoutés :

Lecture : En plus des artéfacts du Smart Portfolio, on peut ajouter : recherches en ligne, livres électroniques, dossier bibliographiques digitaux, revues électroniques, etc. En outre, le portfolio numérique permet d'avoir une adresse électronique et de s'abonner à des mailing listes ou à des sites web.

Écriture : Les publications, l'écriture de textes et la fabrication de matériel requièrent des éléments informatiques : traitement de texte et micro-édition. D'autres outils informatiques sont également utiles pour l'écriture (vérificateur d'orthographe et de grammaire, dictionnaire, etc.) ou pour la présentation (clip arts, tableaux, graphiques, images, etc.).

Réflexion : Les applications web supportent la réflexion et favorisent l'exploration d'Internet. Les images, sons et vidéoclips permettent d'améliorer le matériel de classe. Un software de base de données permet à l'enseignant de gérer sa liste de numéros de téléphone, de contacts personnels et professionnels, de ressources bibliographiques et de sites web. Un software de gestion de projet est également fourni afin de gérer les horaires, les revues de littératures, le journal de bord, l'évaluation des pairs, etc.

Interaction : Le portfolio électronique favorise la communication par l'introduction des mailing listes, des groupes électroniques, de l'apprentissage à distances et des forums de discussion. Le Intelligent Portfolio contient l'adresse électronique des collègues, qui peuvent ainsi partager leurs idées et réfléchir ensemble sur des nouveaux concepts.

Démonstration : Un logiciel de présentation est inclus, ce qui permet de combiner du matériel contenant des images, du son, des textes et des vidéos. Un software de conception pour le web est également fourni afin de permettre à l'enseignant de créer du matériel web pour sa classe.

Les artéfacts du Intelligent Portfolio :

Le CD-ROM permet d'emmagasiner toutes les données du portfolio sur un seul médium. Les artéfacts sont accompagnés par un moteur de recherche afin de s'y retrouver plus facilement. Ils sont d'abord inscrits sur le disque dur, puis transférés à un lecteur Zip et enfin, enregistrés de façon permanente sur CD-ROM.

Les trois dossiers présents dans le Intelligent portfolio correspondent aux trois types d'artéfacts vus précédemment : de collection, de travail et de présentation.

Le dossier « collection » contient 4 sous-dossiers :

1) Matériel lié à la discipline enseignée :

- Artéfacts de lecture : notes de lecture, résumés, aide-mémoire concernant le curriculum, etc.

2) Ressources de classe :

- Artéfacts d'écriture : plans de leçons.
- Artéfacts de réflexion : graphiques, plans, supports visuels.
- Artéfacts de démonstration : vidéos, feuille de travail pour entrer les notes des élèves.

3) Ressources bibliographiques :

- Artéfacts de lecture : bibliographiques, articles

4) Ressources web :

- Artéfacts de lecture : meilleurs sites web

Le dossier « travail » comprend également 4 sous-dossiers :

5) Création de liens :

- Artéfacts de réflexion : étapes dans la résolution de problème, réactions à une lecture
- Artéfacts d'interaction : carte d'exploration, réflexions de groupe

6) Réflexions et autoévaluations :

- Artéfacts d'écriture : philosophie de l'enseignement et de l'apprentissage, évaluation des artéfacts, autoévaluation de son enseignement.
- Artéfacts de réflexion : réponses à des questions, dialogues écrits, mémos, etc.
- Artéfacts d'interactions : Problèmes/solutions
- Artéfacts de démonstration : rétroaction d'autrui.

7) Projets d'apprentissage :

- Artéfacts de démonstration : unités thématiques
- Artéfacts d'interaction : discussion de groupes, projets, tempête d'idées en groupe, etc.
- Artéfacts d'écriture : sites web en lien avec un domaine spécifique

Les artéfacts de cette section sont en lien avec des objectifs d'apprentissage spécifiques.

8) Applications et leçons :

- Artéfacts de démonstration : plans de leçons, matériel fabriqué par l'enseignant, présentations.
- Artéfacts de lecture : sites web en lien avec un sujet spécifique.

Enfin, **le dossier présentation** comprend deux sous-dossiers :

9) Présentations et meilleurs écrits :

- Artéfacts d'écriture : textes, publications, demandes de subventions ou de bourses

- Artéfacts d'interaction : photographies
 - Artéfacts de démonstration : présentation de classe
- Cette section du portfolio est réservée aux meilleurs travaux de l'enseignant.

10) Documents professionnels :

- Artéfacts d'écriture : curriculum vitae
- Artéfacts de démonstration : lettre de recommandation, certificat d'enseignement, crédits, récompenses (bourses, etc.), etc.

Les auteurs soulignent qu'il y a souvent possibilité de mettre un document à différents endroits dans le portfolio. L'enseignant doit alors placer le document à l'endroit où cela fait le plus de sens pour lui.

Conclusion :

Les deux formats de portfolios (Smart ou Intelligent Portfolio) constituent deux formes acceptables pour organiser un portfolio, tout dépendant des besoins de son auteur.

Chapitre 4 : Portfolio exercise :

Ce chapitre traite d'un exercice d'introduction au portfolio en 4 différentes étapes (sorte de tutoriel), qui est disponible sur le CD-ROM d'accompagnement.

Étape 1 : Exercice sur les artéfacts : Cet exercice vise à familiariser l'enseignant avec les différents types d'artéfacts contenus dans le portfolio (artéfacts de collection, de travail et de présentation).

Étape 2 : « Learner, expert, or Scholar ? » : Cet exercice amène l'enseignant à déterminer quel type de portfolio il doit faire, selon qu'il soit apprenant, expert ou érudit (scholar).

Le portfolio « Teacher as learner » est spécifiquement conçu pour l'enseignant en formation ou pour l'enseignant qui utilise un portfolio pour la première fois. Il est surtout basé sur les artéfacts de collection, notamment ceux liés à la lecture : livres, bibliographies, sites web, etc.

Le portfolio : « Teacher as Expert » est conçu pour l'enseignant praticien. Il contient surtout des artéfacts de travail.

Enfin, le portfolio « Teacher as Scholar » accorde beaucoup d'importance aux artéfacts de présentation. Il s'adresse aux enseignants qui ont beaucoup d'expérience quant au portfolio, ainsi qu'aux enseignants érudits, qui ont la responsabilité de partager leur savoir et leur expérience avec les autres.

Étape 3 : Smart Portfolio ou Intelligent Portfolio : Cet exercice amène l'enseignant à choisir entre le smart portfolio (format papier) ou le intelligent portfolio (format électronique). Les 2 types de portfolio sont basés sur les mêmes fondations (écriture, lecture, réflexion, interaction, démonstration) et les mêmes types d'artéfacts (de collection, de travail, de présentation). Le choix dépendra des préférences de l'auteur.

Étape 4: Construire son portfolio : À cette dernière étape, on donne des indications à l'enseignant afin qu'il puisse commencer à créer son portfolio.

Partie 3 : Portfolio pour l'enseignant apprenant (teacher as learner)

Comme indiqué précédemment, ce portfolio s'adresse aux enseignants en formation ou encore à ceux qui n'ont aucune expérience de construction d'un portfolio.

Chapitre 5 : Le Smart Portfolio pour l'enseignant apprenant :

Comme il s'adresse aux débutants, ce portfolio a été créé afin qu'il soit simple à comprendre et à utiliser.

Comment commencer ?

Il faut débuter en se basant sur les 5 fondations : lecture, écriture, réflexion, interaction, démonstration.

La lecture permet de démontrer les nouveaux savoirs et informations acquis par les textes, articles et autres ressources. L'écriture favorise également la construction et l'intégration des nouveaux savoirs. L'écriture peut être formelle ou informelle : lettres, poèmes, planifications de leçons, résumés de lecture, article, travaux, etc.

La réflexion aide l'individu à créer du sens, à faire des liens entre les idées et à construire de nouvelles perspectives. Le journal réflexif permet d'exprimer ses idées, de considérer les idées d'autrui, de faire des liens entre son savoir actuel et son savoir antérieur, d'examiner ses propres stratégies réflexives et de juger de ses apprentissages. (Wilcox, 1997).

L'interaction implique de partager ses idées, de discuter, de défendre ses opinions et de construire différents artefacts en groupe : tempête d'idées, projets d'équipe, résolutions de problèmes, etc.

Enfin, la démonstration permet à l'enseignant de présenter, critiquer et publier son travail. Cette section inclut les exposés oraux, les présentations en classe, les présentations lors de conférences, etc.

Comment organiser mon portfolio ? et Quoi collectionner ?

Le portfolio est organisé tel qu'expliqué au chapitre 3. Il contient 3 dossiers et dix sous-dossiers :

Dossier de collection :

Pour l'enseignant apprenant, c'est le dossier le plus développé puisque c'est lui qui témoigne davantage des apprentissages effectués. Ce dossier comprend les sous-dossiers suivants :

- 1) Documents reliés à la discipline enseignée : recueil de textes pour un cours, articles de périodiques sur la discipline enseignée, modèles de leçons, vidéos d'enseignement, notes de lectures, articles du journal professionnel, etc.

- 2) Ressources de classe : outils d'évaluation, stratégies d'enseignement, exercices de développement cognitif et affectif, monographies sur la discipline et l'apprentissage, exemples d'enseignement, exercices qui font appel aux intelligences multiples, etc.
- 3) Ressources bibliographiques : à mettre à jour régulièrement
- 4) Ressources web : moteurs de recherches, sites liés à la discipline, sites pour la planification, sites favorisant la collaboration, etc.

Dossier de travail :

Devient plus important au fur et à mesure que l'étudiant progresse dans sa formation.

Contient les sous-dossiers :

- 5) Création de liens : réponses et réactions à une lecture, extraits du journal réflexif, discussions en classe, interprétations de lectures, etc.
- 6) Réflexions et autoévaluations : liste d'objectifs personnels, autoévaluations, réflexions sur son progrès, etc.
- 7) Projets d'apprentissage : planification pour l'instruction, le contenu et l'évaluation, centres d'apprentissage, projets spéciaux, sujets et idées pour la classe.
- 8) Applications et leçons : leçon clé en main, exercices pour la classe, évaluation (tests, quiz, etc.).

Dossier de présentation :

L'étudiant y dépose ses meilleurs travaux, ces lettres de référence, ses publications, etc.

Contient les sous-dossiers :

- 9) Présentations et meilleurs écrits : Seulement les artéfacts terminés, testés et révisés se retrouvent dans cette sections : articles prêts à être publiés, présentations formelles, philosophie de l'enseignement et de l'apprentissage.
- 10) Documents professionnels : certifications, évaluations, recommandations, honneurs, reconnaissances, récompenses, expériences uniques, etc.

Les auteurs rappellent également que le Smart portfolio est à la fois un outil d'évaluation, d'apprentissage et de développement professionnel.

Qui va évaluer mon portfolio ? :

Le portfolio va être évalué par les pairs étudiants en enseignement (évaluation informelle), par les professeurs (évaluation formelle) et par l'étudiant lui-même (autoévaluation). L'évaluateur le plus important est l'auteur du portfolio : c'est d'abord lui qui analyse son portfolio et qui évalue les apprentissages réalisés. Pour ce faire, il doit développer une bonne pensée critique et il doit voir l'évaluation comme un outil pour stimuler l'apprentissage.

Le poster portfolio :

Afin de présenter son portfolio, on suggère à l'étudiant de créer un poster. Selon les auteurs, le poster permet à l'apprenant de synthétiser sa pensée et ses apprentissages de manière créative.

Conclusion :

Le Smart Portfolio contribue au développement professionnel de l'individu et prépare l'étudiant à devenir enseignant. Il s'attarde davantage aux artéfacts de collection qui visent à acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

Conseils :

Les enseignants doivent être des apprenants à vie et s'inscrivent dans une optique de formation continue, en se fixant des objectifs d'apprentissage. Ils ont leur propre style d'apprentissage et leur propre histoire. Les artéfacts déposés au portfolio permettront de mieux identifier le style d'apprentissage de l'enseignant et de voir l'histoire de leur apprentissage au fil de leur carrière enseignante.

Chapitre 6 : Le Intelligent Portfolio pour l'enseignant apprenant :

Afin de passer du Smart portfolio à l'Intelligent Portfolio, l'individu doit effectuer 3 étapes :

- 1) Créer des dossiers électroniques pour la lecture, l'écriture, l'interaction, la réflexion et la démonstration.
 - 2) Remplir les différents dossiers à l'aide des logiciels.
 - a) Lecture : contient des logiciels pour accéder à Internet : connexions à Internet, accès à Internet (ex : Telnet), logiciel de navigation (ex : Netscape), logiciel pour la recherche d'informations (ex : Gopher), etc. Contient également des liens vers différentes librairies en ligne (pour accéder à des livres électroniques ou des articles de périodiques) et vers des sites web. Un logiciel de back up est également recommandé, afin de faire des sauvegardes régulières du portfolio. Enfin, il faut également avoir un lecteur de CD-ROM, un lecteur zip et un modem haute vitesse.
 - b) Écriture : Contient un traitement de texte (ex : Microsoft Word ou Word Perfect) avec une option d'impression, un dictionnaire, un vérificateur d'orthographe et de grammaire, etc. Il faut également avoir une imprimante.
 - c) Réflexion : Contient différents outils de réflexions et d'exploration du web. Contient également des logiciels pour voir des images, écouter des sons ou présenter des vidéos. Des outils de compressions et de décompressions sont également utiles. Enfin, une base de données pour la gestion des contacts, des numéros de téléphones et des références bibliographiques ou webographiques est souhaitable. Les autres logiciels qu'on peut retrouver dans cette section sont : des logiciels d'organisation, des logiciels pour faire des statistiques, des feuilles de travail (ex : Excel), etc.
 - d) Interaction : Contient un courriel électronique (ainsi que des listes de courriels d'enseignants ou d'étudiants ayant des intérêts communs), des groupes de discussion et un forum électronique (chat).
 - e) Démonstration : Contient un logiciel de présentation graphique afin de combiner images, textes, sons et vidéo. Pour ajouter une touche professionnelle à la présentation, une imprimante couleur peut également être intéressante.
- 3) Organiser les dossiers et les sous-dossiers afin de ranger les différents artéfacts du portfolio. Pour l'enseignant apprenant (teacher as learner), 50% des artéfacts seront des artéfacts de collection (ressources de classe, ressources bibliographiques, sites web, matériel de classe, etc.), 25% seront des artéfacts de travail (projets

d'apprentissage, autoévaluation, leçons, etc.) et 25% seront des artéfacts de présentation (documents professionnels, meilleurs écrits, etc.).

Quelques conseils :

- Pour l'enseignant apprenant, le focus du portfolio est mis sur l'acquisition de compétences et de savoirs professionnels, d'où l'importance des artéfacts de collection.
- On suggère de visiter chaque section du portfolio fréquemment, afin de pouvoir ajouter des documents ou supprimer ceux qui ne conviennent plus.
- Les étudiants en formation initiale ont avantage à solliciter l'opinion de leurs professeurs ou de leurs pairs quant aux artéfacts déposés au portfolio.
- L'étudiant doit également prévoir la transition du portfolio apprenant au portfolio d'expert. Cette transition doit se faire de façon graduelle, une fois la formation initiale terminée et seulement lorsque l'individu sentira le besoin de changer.

Chapitre 7 : Portfolios in Transition : The Teacher as Learner Perspective :

Afin de parvenir à la version du portfolio présentée dans ce livre, les auteurs ont dû procéder à plusieurs modifications et évaluations. Dans ce chapitre, on présente le cheminement de deux étudiants, qui ont accepté de participer à une étude prototype afin de tester le portfolio et de l'améliorer.

Cette étude soulève différentes questions :

- L'impact de la technologie : La technologie a un impact direct sur le développement des portfolios des étudiants. Toutefois, les logiciels trop complexes peuvent nuire à la construction du portfolio en ce sens que l'étudiant passe davantage de temps à comprendre le logiciel, qu'à véritablement construire son portfolio. Afin de contrer cette difficulté, les auteurs ont choisi de conserver les logiciels plus complexes pour les versions experts et « scholar » du portfolio.
- Les modèles de portfolio : L'étudiant peut être placé devant différents modèles de portfolios au cours de sa formation initiale. Plusieurs approches sont peu structurées et résultent en une panoplie d'artéfacts, de laquelle il est difficile de faire émerger de nouvelles idées.
- Plateforme commune : Dans l'expérimentation, les deux étudiants n'utilisaient pas la même plateforme, ce qui a fait en sorte qu'il était difficile pour eux de s'entraider. Les auteurs suggèrent donc un ensemble de logiciels compatibles à la fois pour PC et pour MAC.
- Software : L'étude prototype a permis d'identifier différents logiciels nécessaires pour l'Intelligent portfolio : logiciel de back up, logiciels pour l'organisation, groupe de discussion, chat, etc.

Partie IV : Portfolios for the teacher as Expert

(NB. : Comme cette partie est assez similaire à la précédente, seulement les différences entre le portfolio pour l'étudiant et le portfolio pour l'enseignant expert seront résumées ici.)

Chapitre 8 : Le Smart Portfolio pour l'enseignant expert :

La principale différence entre le portfolio pour l'enseignant étudiant et celui pour l'enseignant expert est l'accent qui est mis davantage sur l'application du savoir et des compétences par les exercices en classe, la pratique et la réflexion personnelle. Le portfolio de l'enseignant expert contient donc des artéfacts démontrant les compétences de l'enseignant.

Tout comme l'enseignant étudiant, l'enseignant expert commence son portfolio par les 5 fondations : démonstration, interaction, réflexion, écriture et lecture. Toutefois, la démonstration est alors dominante : l'enseignant démontre comment il applique son savoir et ses compétences par le biais de différents artéfacts de démonstration tels que : leçons, évaluation, supports visuels, communications avec les élèves, communications avec les parents, etc.

Les 3 sections du portfolio demeurent les mêmes que pour le portfolio apprenant : artéfacts de collection, de travail et de présentation. Toutefois, l'accent est désormais mis sur les artéfacts de travail plutôt que sur les artéfacts de collection. En effet, ces artéfacts démontrent comment l'enseignant applique son savoir et ses compétences.

La section artéfacts de travail comprend 6 sous-sections :

- 1) Faire des liens : Les idées et informations prises dans les artéfacts de collection sont alors mises ensemble et évaluées à la lumière des pratiques de l'enseignant.
- 2) Réflexions et autoévaluation : L'enseignant évalue son efficacité et se donne des objectifs à atteindre.
- 3) Projets d'apprentissage : Les différents projets réalisés en classe (visite au musée, projet de science, etc.) sont placés ici.
- 4) Applications : Cette section comprend du matériel de classe qui a été validé : plans de leçons, activités, outils d'évaluation, etc. Une fois utilisés en classe, les éléments de cette section sont déplacés dans la sous-sections : leçons.
- 5) Leçons : Comprend un sous-dossier pour chaque matière enseignée. L'enseignant y place les plans de leçons, l'évaluation des élèves, les activités réalisés en classe, les tests, etc.
- 6) Recherche : Contient différents éléments qui doivent être testés et validés : nouvelles stratégies d'enseignement, nouvelles technologies éducatives, nouvelle matière, etc.

Qui va évaluer le portfolio ?

Pour les enseignants, l'évaluation du portfolio peut être formelle (évaluation par la direction ou par des évaluateurs externes) ou informelle (évaluation des pairs, des élèves, des parents).

Les pairs peuvent offrir une bonne rétroaction quant aux activités réalisées en classe. De même, les élèves et les parents peuvent fournir une certaine évaluation de l'enseignant : lettres, commentaires d'appréciation, etc.

Le poster portfolio :

Tout comme pour les étudiants en formation initiale, on propose aux enseignants de créer un poster afin de présenter leur portfolio.

Quelques conseils :

- On rappelle à l'enseignant qu'il est un apprenant à vie, et qu'en ce sens, le portfolio peut lui permettre d'explorer de nouvelles idées et de tester de nouvelles découvertes.
- On suggère à l'enseignant de surtout mettre l'accent sur la section « travail » du portfolio. Toutefois, il doit continuer également le dossier « collection » et le dossier « présentation ».
- La sous-section « leçons » est particulièrement importante.
- L'enseignant doit réexaminer le contenu du portfolio régulièrement (au moins deux fois par année : une fois en décembre et une fois en juin, à la fin de l'année). Il faudra alors enlever les anciens artefacts et les remplacer par du nouveau matériel.

Chapitre 9 : Le Intelligent Portfolio pour les enseignants experts :

Tout comme pour le portfolio de l'étudiant, le portfolio enseignant comprend différents logiciels et matériels. Toutefois, la dominante est mise sur le dossier **démonstration** qui contient alors des logiciels visant à faciliter la construction et le développement d'activités et de matériel de classe (logiciel de présentation graphique, logiciel de design web afin de construire des plans de leçons, des outils d'évaluation ou des projets de classe utilisant le web et logiciel de sauvegarde afin de sauvegarder les données du disque dur). On demande également à l'enseignant d'avoir **préférentiellement** un ordinateur portable, un lecteur CD-ROM, un lecteur ZIP, une imprimante couleur et un projecteur.

Pour le dossier **interaction**, l'enseignant doit avoir les éléments suivants : un compte internet, une adresse électronique, un logiciel de groupe de discussion, un serveur FTP et un modem haute vitesse.

En ce qui concerne le dossier **réflexion**, il doit avoir un logiciel de compression, un logiciel de base de donnée, un générateur d'idée, un organisateur et une feuille de travail (de type Excel).

Pour le dossier **écriture**, il doit avoir un logiciel de traitement de texte et des logiciels contenant du matériel visuel (clip art, images, etc.).

Enfin, pour le dossier **lecture**, l'enseignant doit se munir d'un navigateur Internet, de Telnet, de Gopher et d'accès à différentes librairies sur le web. Un scanner peut également s'avérer très utile afin de convertir des textes papiers en documents numérisés.

Proportions du portfolio :

Chez l'enseignant expert, 50% des artefacts du portfolio doivent se situer dans le dossier de travail (ce sont le résultat direct de la transformation d'artefacts de collection en du matériel d'enseignement fonctionnel), 25% des artefacts sont dans la section collection et 25% dans la section présentation.

Quelques conseils :

On suggère à l'enseignant de ne pas encombrer son ordinateur avec des logiciels qui ne contribuent pas au développement et à la création d'artefacts. En outre, on lui conseille de visiter régulièrement chaque dossier, en particulier ceux qui contiennent des artefacts utilisés en classe. L'enseignant doit veiller à continuer à collectionner des artefacts et à améliorer son portfolio.

Chapitre 10 : portfolios in Transition : The teacher as Expert Perspective :

Tout comme pour le portfolio de l'enseignant en tant qu'apprenant, le portfolio de l'enseignant en tant qu'expert a d'abord été testé afin de le valider et de lui apporter des améliorations. Cette section relate l'expérience de Jennifer, une enseignante débutante qui a été choisie pour tester le portfolio. Cette dernière a pu utiliser son portfolio lors d'une entrevue d'embauche. Elle a été engagée et elle a par la suite reçu des ressources (en temps et en argent) afin de promouvoir l'idée du portfolio, à la fois chez les enseignants et chez les élèves.

Voici les résultats de cette étude prototype :

- Grandir grâce au portfolio : Un des résultats les plus importants de cette étude est la nécessité d'encourager l'utilisation continue du portfolio, durant toute la vie professionnelle, et ce pour tous les éducateurs, mais en particulier pour ceux qui sont en formation. En effet, ceux qui ont été initiés à l'utilisation du portfolio sont mieux préparés pour partager leurs stratégies d'apprentissage avec les élèves.
- Le pouvoir du portfolio professionnel : L'organisation est nécessaire afin de pouvoir profiter pleinement du portfolio en tant qu'outil de développement personnel. Le succès du portfolio dépend de son utilisation continue et enthousiaste pour améliorer l'apprentissage.
- L'impact de la technologie : Le Intelligent Portfolio constitue un bon outil pour que les enseignants s'approprient la technologie, qu'ils doivent de plus en plus utiliser dans leur enseignement.
- Le partage : « *The Professional Portfolio provides an opportunity to share ideas with peers and colleagues.* » (p. 108) En outre, dans le modèle proposé, comme les fichiers sont communs et que tous les enseignants utilisent les mêmes logiciels, cela facilite le partage et l'échange.

Les auteurs ajoutent que plusieurs enseignants ont été initiés à l'utilisation du portfolio au cours de leur formation initiale. Toutefois, bien qu'ils perçoivent l'utilité de cet outil, plusieurs abandonnent la construction de leur portfolio une fois arrivés sur le marché du

travail. Les auteurs expliquent cette situation par le manque de support reçu ainsi que les nombreuses contraintes de temps associées aux débuts professionnels.

Partie V : Portfolios for the teacher as scholar

Cette section comprend les chapitres 11, 12 et 13 et s'adresse surtout aux enseignants d'expérience qui sont axés sur la recherche, les publications et le partage de leur expérience. Comme elle ne s'adresse ni aux étudiants en formation, ni aux enseignants en insertion professionnelle, elle ne sera pas résumée ici.

Partie VI : L'évaluation du portfolio

Ce chapitre traite du processus d'évaluation du portfolio. Les auteurs y présentent un outil d'évaluation et différents exemples sont donnés pour les trois types de portfolios (portfolio pour les enseignants en tant qu'apprenants, en tant qu'experts et en tant que « scholars »).

Introduction :

On rappelle d'abord que l'apprentissage est l'objectif du portfolio. Les artéfacts, qui témoignent des apprentissages de l'auteur du portfolio, sont évalués de différentes manières et par une variété d'acteurs.

Une question surgit alors : comment évaluer le portfolio de façon valide et fiable ? La validité provient d'évaluations nombreuses et variées, alors que la fiabilité est retrouvée lorsque différents évaluateurs en arrivent à un consensus.

L'évaluation se veut d'abord formative et constructive, en ce sens qu'on offre à l'individu une rétroaction et des commentaires et qu'on lui donne du temps pour améliorer ses artéfacts. « *During the Formative Assessment phase, the assessor returns a paper with comments and suggestions rather than with a grade to encourage the Teacher-as-Learner to rethink; Teachers-as-Experts receive immediate feedback following a lesson presentation; and Teachers-as-Scholars receive feedback from editors after submitting a piece for publication.* » (p. 151)

En outre, le portfolio professionnel est souvent évalué également de façon sommative, à la fin d'une période précise d'apprentissage (par exemple, la fin de la formation initiale pour l'étudiant et à différents moments spécifiques dans l'année pour l'enseignant).

Les auteurs soulignent que les portfolios professionnels devraient être présentés de façon formelle. Cette présentation constituerait alors un des éléments de l'évaluation, tout en étant une expérience riche en apprentissages.

The Portfolio Assessment Tool :

Le Portfolio Assessment Tool ou PAT est un outil, suggéré par les auteurs, pour l'évaluation du portfolio. Ce moyen d'évaluation a été testé et validé. Il comporte trois parties : l'évaluation formative, l'évaluation sommative et les commentaires finaux.

Partie 1 : L'évaluation formative :

L'évaluation formative fournit une rétroaction quant aux applications du portfolio dans la classe. [Ce type d'évaluation exige que l'enseignant révise régulièrement son portfolio afin de l'améliorer.](#) Cette évaluation se base sur les 5 fondations du Smart et du Intelligent portfolio soit : lecture, écriture, réflexion, interaction et démonstration.

L'outil d'évaluation formative se divise en trois sections :

- 1) L'enseignant doit indiquer s'il utilise le Smart ou le Intelligent Portfolio et justifier son choix. L'enseignant peut également choisir d'utiliser une combinaison des deux types de portfolios.
- 2) L'enseignant doit ensuite répondre à la question « Combien de « collection point » (sous-sections) contient votre portfolio ? ». Dans le portfolio pour l'étudiant, on suggère 10 sous-sections à l'étudiant alors que le portfolio de l'enseignant contient 12 sous-sections. L'auteur du portfolio peut choisir d'avoir plus ou moins de sous-sections, mais il faudra s'assurer que le portfolio aborde un ensemble de thématiques.
- 3) Les fondations : Pour chaque des 5 fondations, l'outil d'évaluation propose diverses questions. Notamment, on demande à l'enseignant d'identifier ses meilleurs artéfacts liés à chacune des fondations.

Partie 2 : L'évaluation sommative :

Cette évaluation s'effectue en 4 étapes :

- a) Confirmer le statut (étudiant, enseignant ou scholar).
- b) Indiquer le nombre total d'artéfacts.
- c) Remplir le graphique indiquant la proportion de chaque type d'artéfacts : de collection, de travail et de présentation.
- d) Analyse finale du portfolio : L'enseignant doit répondre à 4 questions :
 - « Est-ce que le pourcentage d'artéfacts de collection, de travail et de présentation correspond au pourcentage recommandé ? »
 - « Est-ce que l'analyse des artéfacts du portfolio correspond à votre statut d'étudiant, d'enseignant expert ou de scholar ? »
 - « Indiquer la fondation du portfolio (lecture, écriture, réflexion, interaction ou présentation) qui a contribué le plus à votre développement personnel et professionnel. »
 - « Indiquer votre plus faible fondation pour l'apprentissage. »

Partie 3 : Commentaires finaux :

Cette section est utilisée afin d'inscrire d'autres commentaires ou réflexions relatives au portfolio.

[La suite de ce chapitre fournit trois différents exemples d'évaluations complétées : une pour l'étudiant, une pour l'enseignant expert et une pour le « scholar ».](#)

Référence bibliographique citée dans ce résumé :

Wilcox, B. (1997). Writing portfolios : Active vs. Passive. *English Journal*, 86, 34-37.